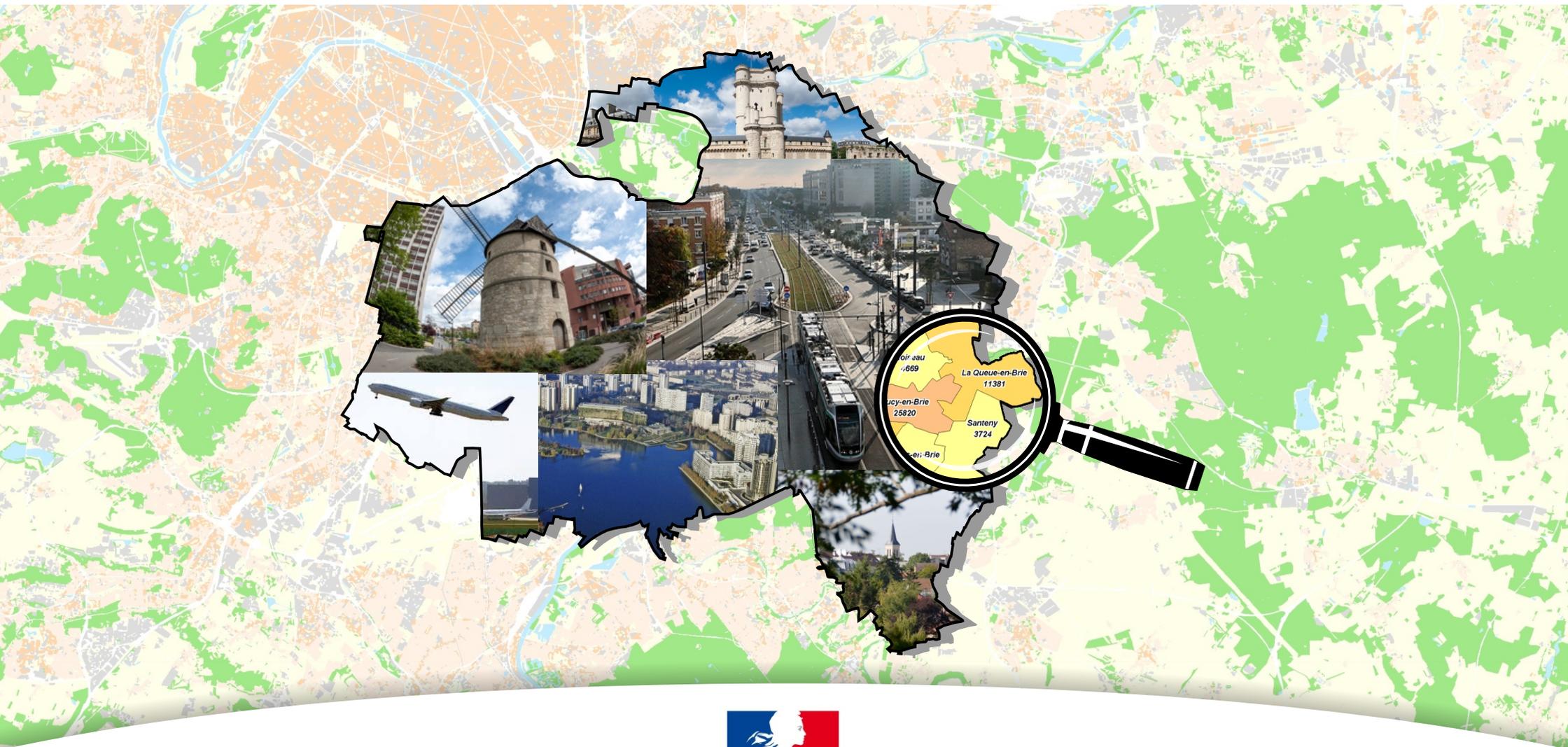


ATLAS CARTOGRAPHIQUE

Les principales données du Val-de-Marne

Édition 2014



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

PRÉSENTATION

Cet atlas présente les principales données géographiques du Val-de-Marne. Les différentes thématiques traitées sont liées à l'activité de l'unité territoriale du Val-de-Marne, unité de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France.

On trouvera non seulement des données réactualisées par rapport à la précédente édition mais aussi un complément notamment dans le champ économique avec l'intégration des zones d'emplois et des créations d'entreprises.

Ces cartes d'information n'ont pas vocation à se substituer aux cartes des documents officiels (PPR, SUP,...).

Sur le site de la préfecture (Prévention des risques et nuisances, environnement) :

<http://www.val-de-marne.pref.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques>

Consulter le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire/Informations-sur-les-risques-naturels-et-technologiques-dans-le-Val-de-Marne-Dossier-general>

Sur le site du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Sur le site du Ministère du Logement et de l'Égalité du Territoire (MLET), PLH, PLU, politique de la ville, logement... :

<http://www.territoires.gouv.fr>

Sur le site de l'INSEE (données statistiques) :

<http://www.insee.fr/fr/default.asp>

Sur le site de l'ACNUSA (PGS et PEB) :

<http://www.acnusa.fr/index.php/fr/le-bruit/8>

SOMMAIRE

Périmètres administratifs - Présentation du territoire

- Les périmètres communaux et départementaux. Page A 1
- Les périmètres de compétence des sous-préfectures. Page A 2
- Les périmètres des intercommunalités. Page A 3
- Les périmètres des OIN et les périmètres juridiques. Page A 4
- Le Mode d'Occupation des Sols (MOS 8 postes). Page A 5

Population - Ménages

- Le nombre d'habitants par commune - (2010) Page B 1
- Les évolutions de population par commune - (1999 à 2010) Page B 2
- Les évolutions de population communale - solde naturel - (1999 à 2010) Page B 3
- Les évolutions de population communale - solde migratoire - (1999 à 2010) Page B 4
- L'indice de jeunesse - (2010) Page B 5
- La variation de l'indice de jeunesse - (1999 à 2010) Page B 6
- Le rapport Homme / Femme - (2010) Page B 7
- La densité de population - (2010) Page B 8
- La taille moyenne des ménages dans les communes - (2010) Page B 9
- La part des personnes seules - (2010) Page B 10
- Les familles monoparentales - (2010) Page B 11
- La part des grands ménages - (2010) Page B 12

SOMMAIRE

Formation - Emploi - Économie

- Le niveau d'étude des plus de 15 ans sortis du système scolaire - (2010)	Page C 1
- Le taux d'activité - (2010)	Page C 2
- Le taux d'emploi - (2010)	Page C 3
- Le nombre d'emploi - (2010)	Page C 4
- Le taux de chômage - (2010)	Page C 5
- La part des ouvriers et des employés dans la population active - (2010)	Page C 6
- La part des cadres et des professions libérales dans la population active - (2010)	Page C 7
- La part des retraités - (2010)	Page C 8
- La répartition des secteurs d'emploi sur les zones d'emploi - (2010)	Page C 9
- Le nombre d'entreprises - (2012)	Page C 10
- L'évolution du nombre d'entreprises - (2009 à 2012)	Page C 11
- Le nombre de création d'entreprises - (2012)	Page C 12
- Les actifs travaillant dans leur commune de résidence - (2012)	Page C 13

Habitat - Logement

- Le nombre total de logements - (2010)	Page D 1
- La répartition selon le type d'immeuble (individuel ou collectif) - (2010)	Page D 2
- Le taux de grands logements de 5 pièces et plus - (2010)	Page D 3
- Le taux de logements sociaux en 2013	Page D 4
- L'évolution du taux de logements sociaux - (2001 à 2013)	Page D 5
- La répartition du taux de logements sociaux à la section cadastrale - (2011)	Page D 6
- La part des logements vacants - (2010)	Page D 7
- L'ancienneté du parc selon la période de construction - (2008)	Page D 8
- L'évolution du parc de logement entre 82-90, entre 90-99 et 99-08 - (2008)	Page D 9
- Les quartiers prioritaires - Politique de la ville - (2014)	Page D 10
- Le taux de logements du parc privé potentiellement indigne - (ANAH 2013)	Page D 11

SOMMAIRE

Transports

- Les principaux réseaux de transport en commun existants Page E 1
- Les principaux projets de transport en commun Page E 2
- Le réseau routier magistral Page E 3
- Le réseau routier départemental Page E 4
- Le réseau ferroviaire Page E 5
- Le mode de transport de la population active ayant un emploi âgés de +15 ans - (2010) Page E 6

Environnement - Risques et Nuisances

- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seine et de la Marne :
Carte des aléas Page F 1
- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seine et de la Marne :
Zonage réglementaire Page F 2
- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et coulées de boue par
ruissellement en secteur urbain Page F 3
- Les Risques Technologiques : les risques industriels Page F 4
- Les Risques Technologiques : transport de matière dangereuse par canalisations Page F 5
- Le Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain (PPRMT) par
affaissements et effondrements Page F 6
- Les mouvements de terrain par affaissements et effondrements de terrains : Carte aléas Page F 7
- Le Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain différentiels consécutif
à la sécheresse et à la réhydratation des sols Page F 8
- Les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols Page F 9
- Les Nuisances Sonores : classement sonore des infrastructures de transports terrestres Page F 10
- Les Nuisances Sonores : Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport d'Orly Page F 11
- Le patrimoine naturel et paysager Page F 12

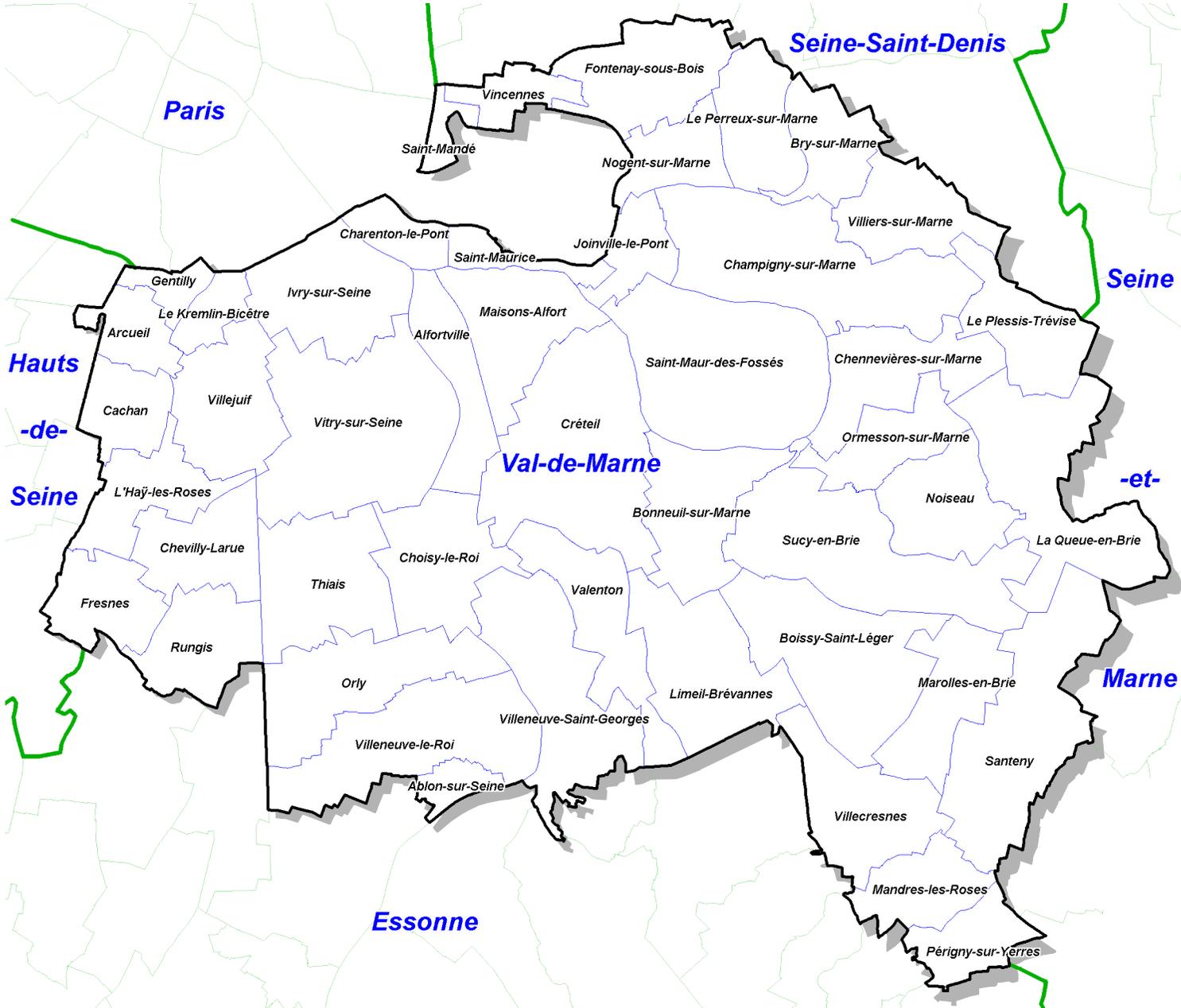
SOMMAIRE

Aménagement - Urbanisme

- Les principales Servitudes d'Utilité Publique (SUP)	Page G 1
- Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)	Page G 2
- Les documents d'urbanisme POS / PLU	Page G 3
- Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)	Page G 4
- Les Contrats de Développement Territorial (CDT)	Page G 5
- Les bassins de Territorialisation de l'Offre de Logements (TOL)	Page G 6
- Les écoquartiers	Page G 7

Périmètres administratifs - Présentation du territoire

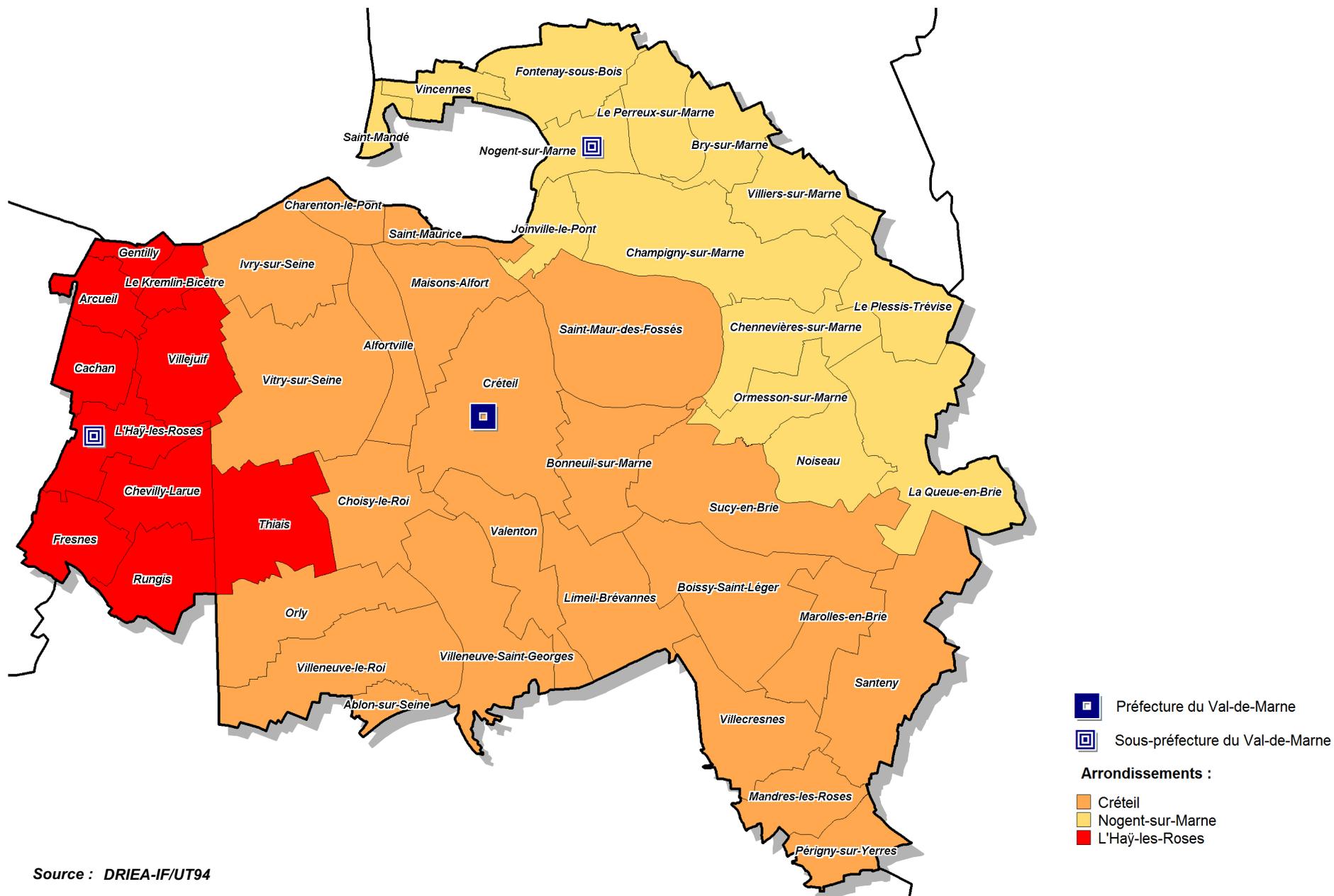
Les périmètres communaux et départementaux



- Département du Val-de-Marne
- Départements limitrophes du Val-de-Marne
- Limites communales du Val-de-Marne
- Limites communales des départements limitrophes

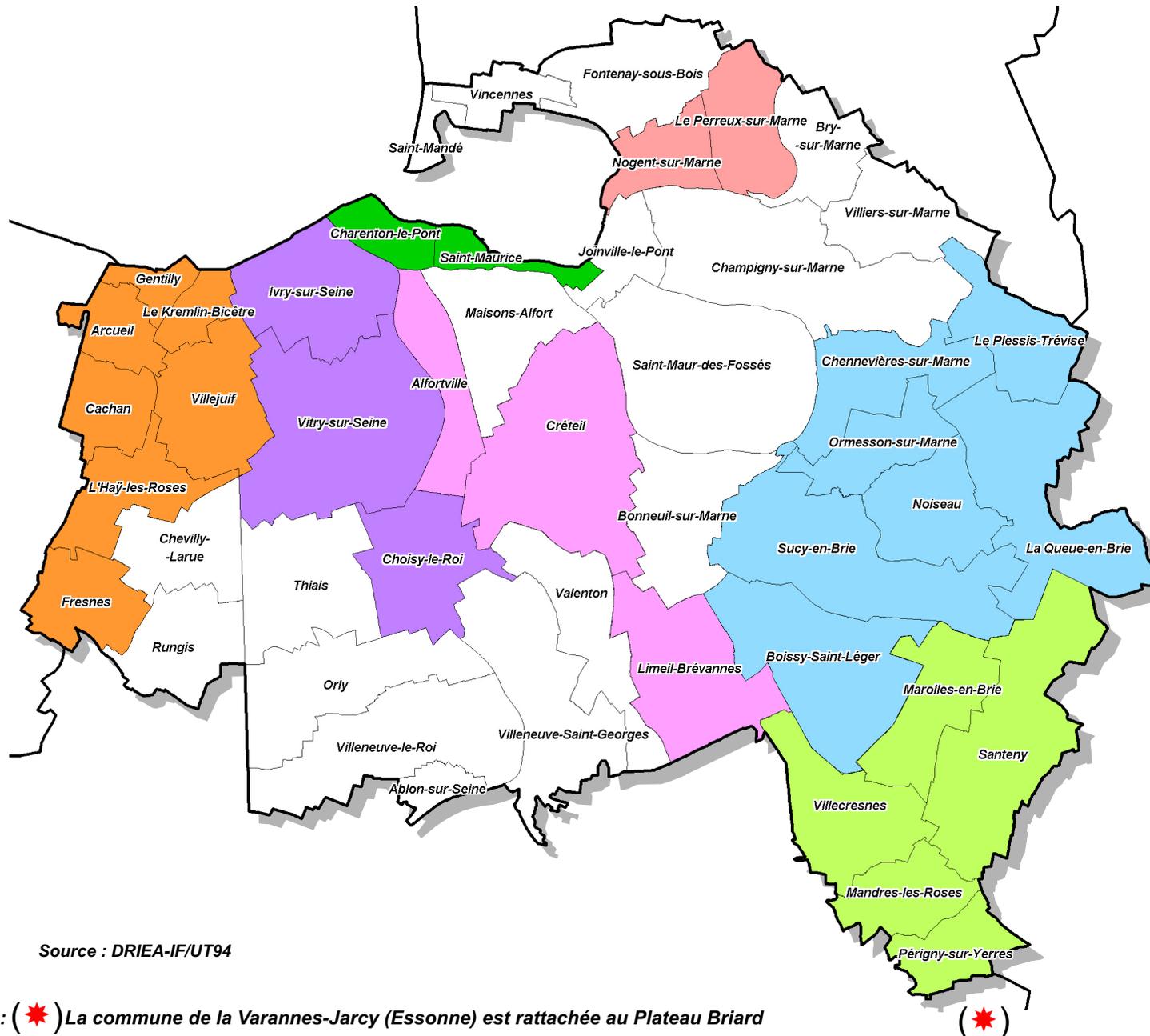
Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BDTopo ®

Les périmètres de compétence des sous-préfectures



Source : DRIEA-IF/UT94

Les périmètres des intercommunalités

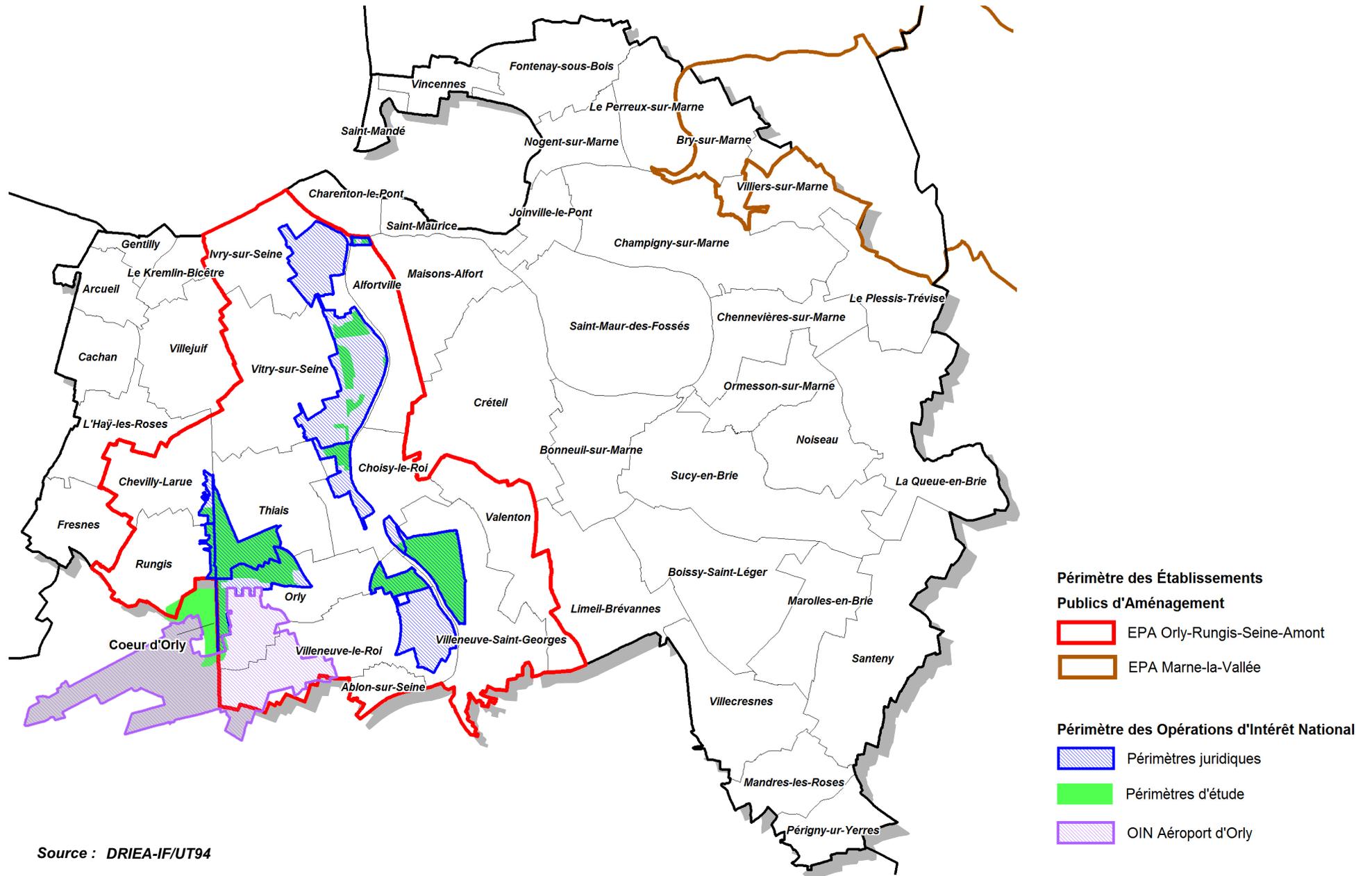


- INTERCOMMUNALITÉS**
- Communautés d'agglomération :**
- Plaine centrale
 - Vallée de la Marne
 - Haut Val-de-Marne
 - Seine-Amont
 - Val-de-Bièvre
- Communautés de communes :**
- Plateau Briard
 - Charenton-le-Pont - Saint-Maurice

Source : DRIEA-IF/UT94

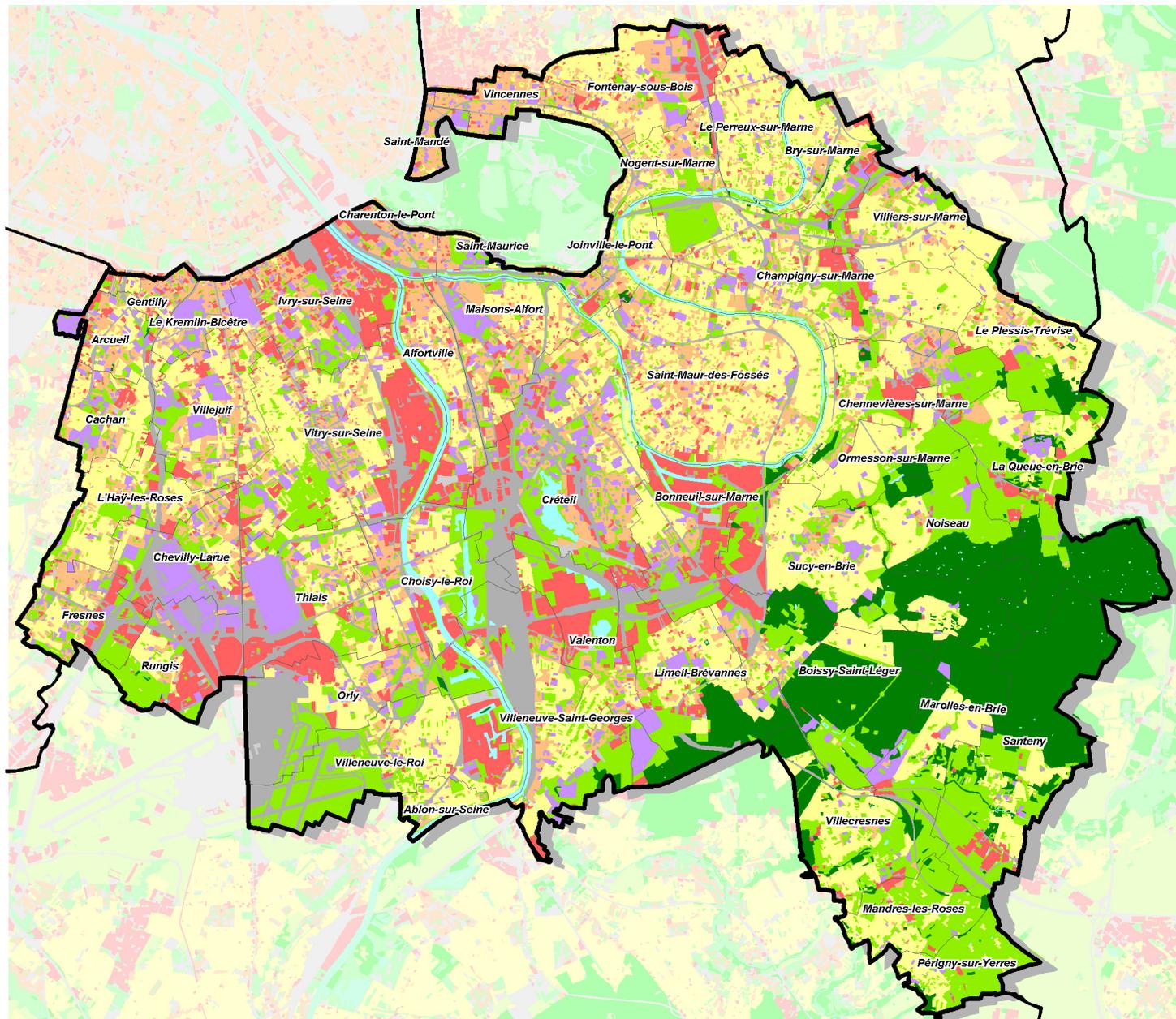
NB : (★) La commune de la Varannes-Jarcy (Essonne) est rattachée au Plateau Briard

Les périmètres d'intervention et les périmètres OIN



Source : DRIEA-IF/UT94

Le MOS (8 postes)



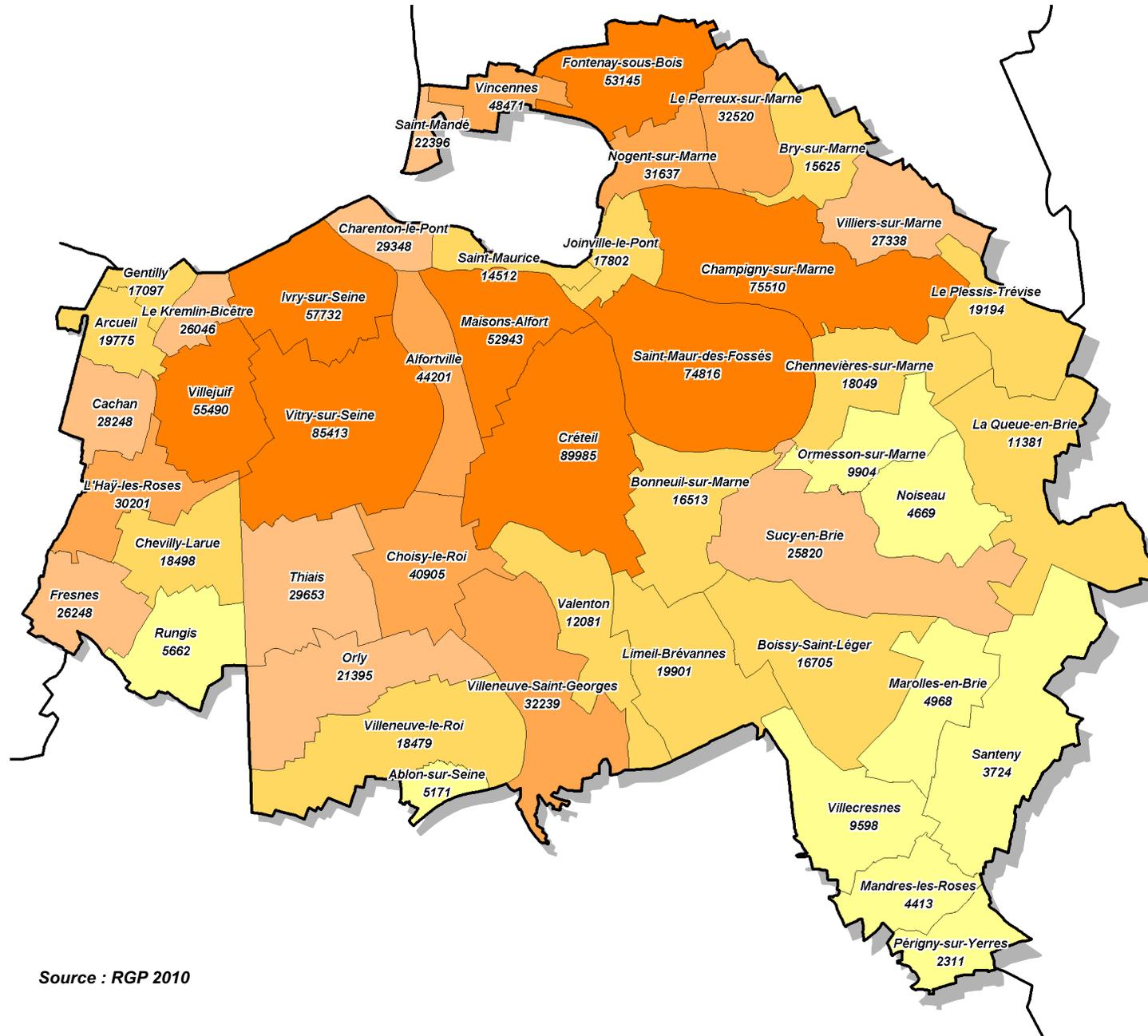
Mode d'Occupation du Sol 2012
Val-de-Marne (source IAURIF)

- Activités
- Espaces verts
- Bois ou forêts
- Eau
- Équipements
- Habitat collectif
- Habitat individuel
- Transports

Source : IAURIF - MOS 2012

Population - Ménages

Le nombre d'habitants par commune en 2010



La moyenne par département :

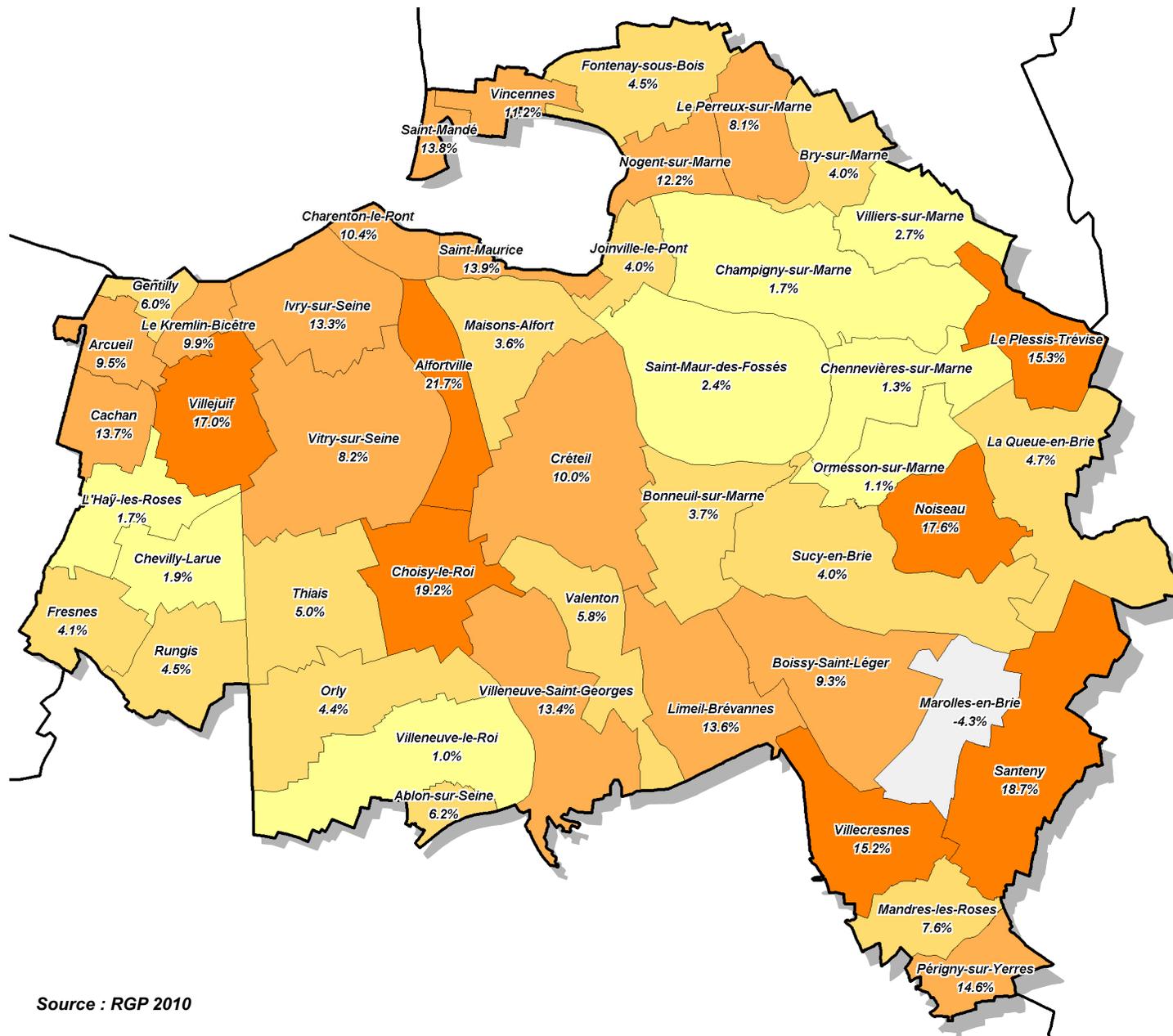
Île-de-France : 9 200 Hab
 Val-de-Marne : 27 880 Hab
 Hauts-de-Seine : 43 680 Hab
 Seine-Saint-Denis : 38 051 Hab

Nombre d'habitants par commune - INSEE 2010 -

- 50 000 - et plus (8)
- 30 000 - 50 000 (7)
- 20 000 - 30 000 (9)
- 10 000 - 20 000 (14)
- 2 000 - 10 000 (9)

Source : RGP 2010

Les évolutions de la population par commune entre 1999 et 2010



Variation annuelle moyenne de la population (en %) :

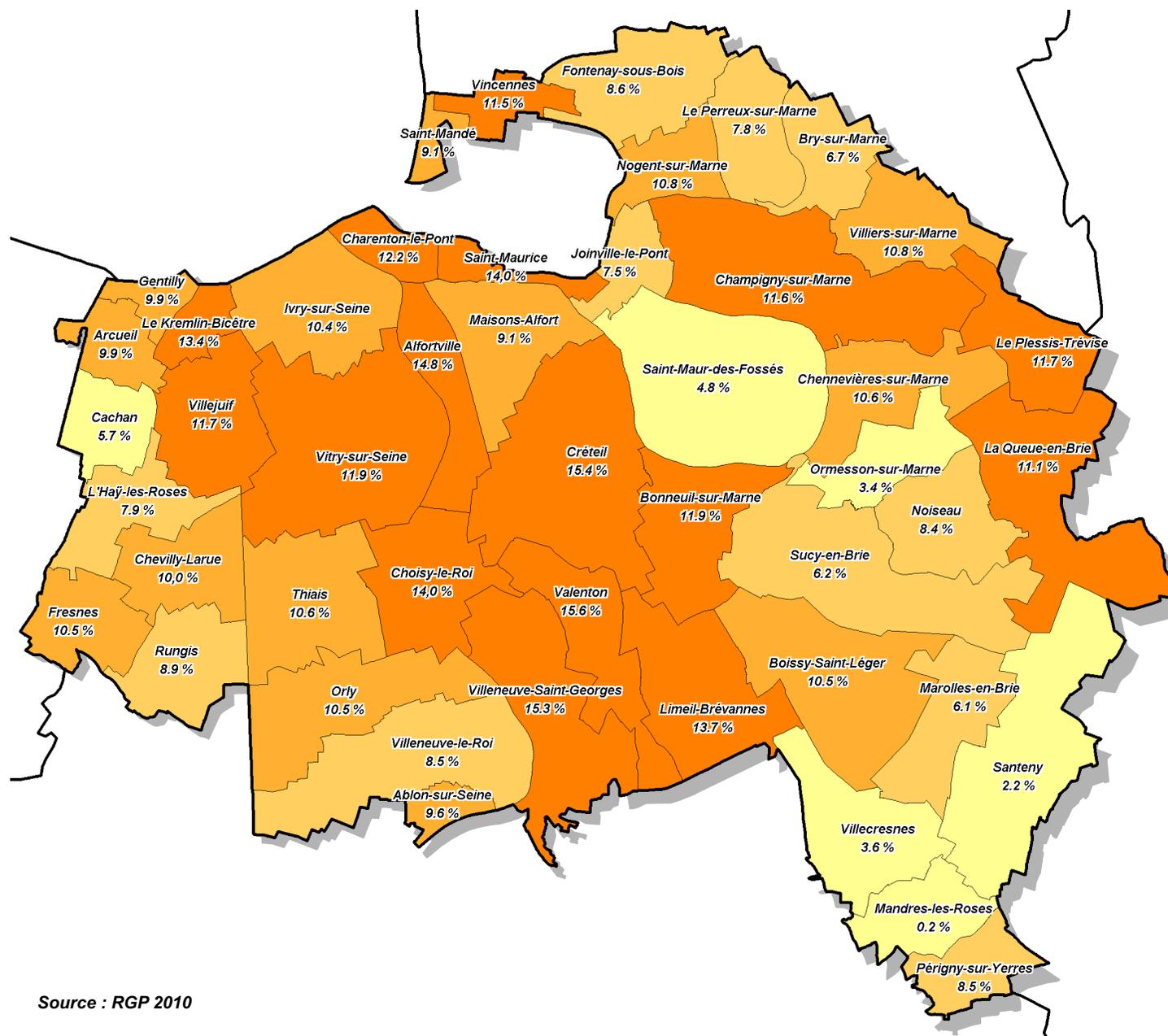
Île-de-France : 0,7
 Val-de-Marne : 0,7
 Hauts-de-Seine : 0,9
 Seine-Saint-Denis : 0,9
 Paris : 0,5

Évolution de la population communale (1999-2010) - (en %)

- 15,0 et plus (7)
- 8,0 - 15,0 (16)
- 3,0 - 8,0 (15)
- 0,0 - 3,0 (8)
- 5,0 - 0,0 (1)

Source : RGP 2010

Les évolutions de population communale - solde naturel - entre 1999 et 2010



Variation annuelle moyenne due au solde naturel (en %) :

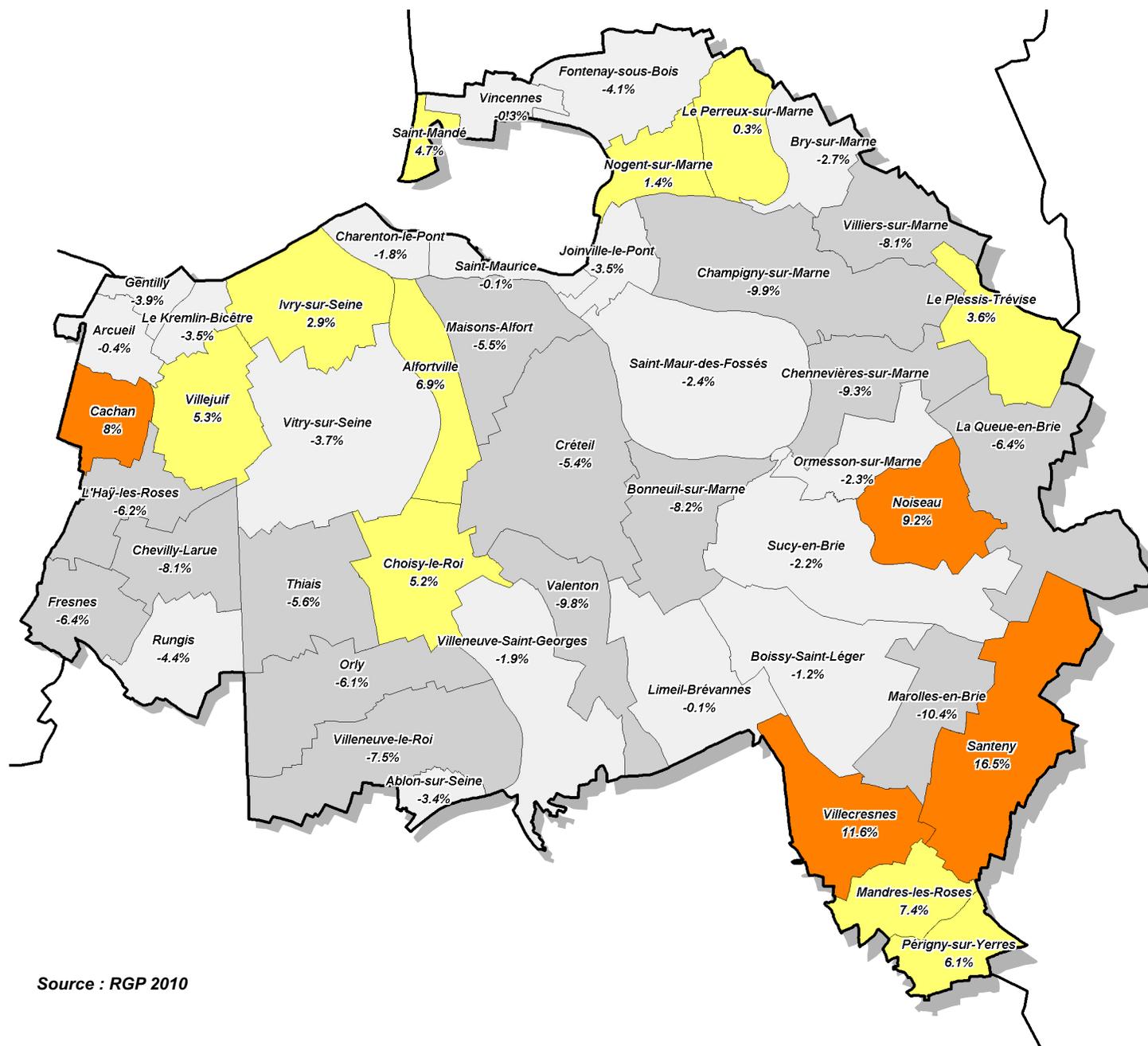
Île-de-France : 0,9
 Val-de-Marne : 0,9
 Hauts-de-Seine : 1,0
 Seine-Saint-Denis : 1,2
 Paris : 0,8

Évolution de la population communale Solde naturel - (en %)

- 11,0 et plus (16)
- 9,0 - 11,0 (14)
- 6,0 - 9,0 (11)
- 0,0 - 6,0 (6)

Source : RGP 2010

Les évolutions de population communale - solde migratoire - entre 1999 et 2010



Variation annuelle moyenne due au solde apparent des entrées et sorties (en %) :

Île-de-France : -0,2
 Val-de-Marne : -0,2
 Hauts-de-Seine : -0,1
 Seine-Saint-Denis : -0,4
 Paris : -0,3

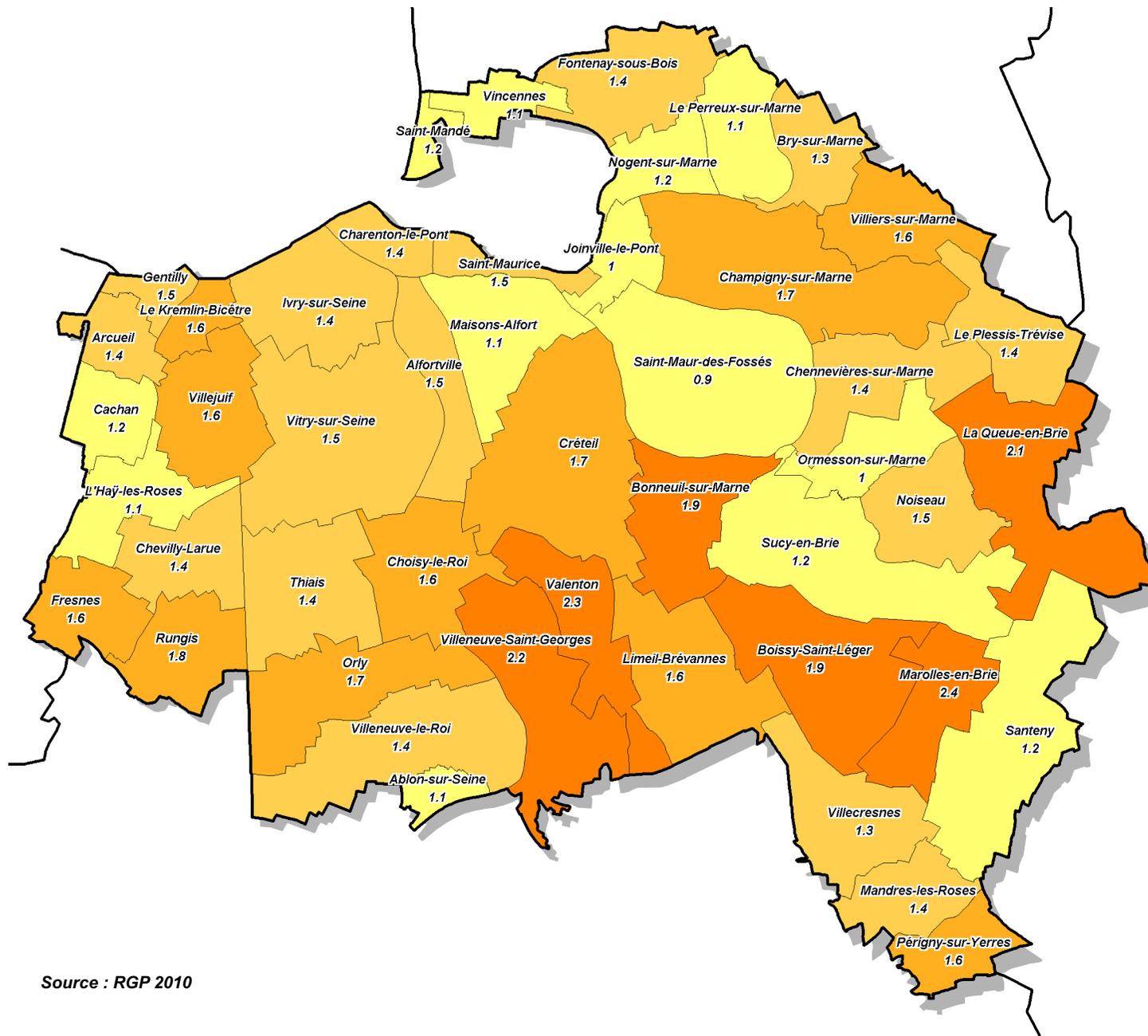
**Évolution de la population communale
 Solde migratoire (1999 à 2010) - (en %)**

- 8,0 et plus (4)
- 0,0 - 8,0 (10)
- 5,0 - 0,0 (18)
- 11,0 - -5,0 (15)

Source : RGP 2010

L'indice de jeunesse en 2010

(rapport entre le nombre de jeunes de 0 à 19 ans et le nombre de personnes de 60 ans et plus)



Indice de Jeunesse

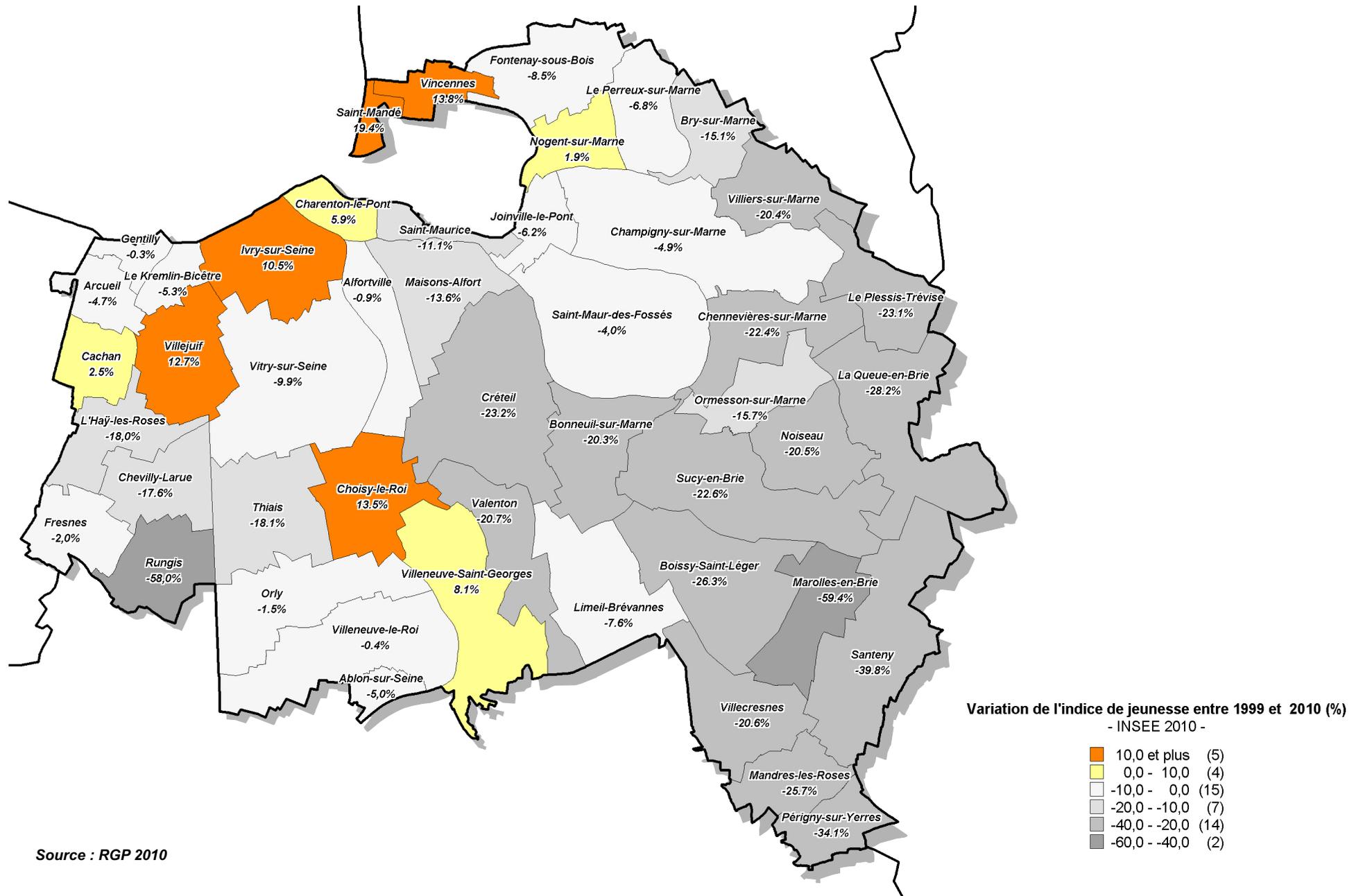
Île-de-France : 1,4
 Val-de-Marne : 1,4
 Hauts-de-Seine : 1,4
 Seine-Saint-Denis : 1,9
 Paris : 1,0

Indice de jeunesse - INSEE 2010 -

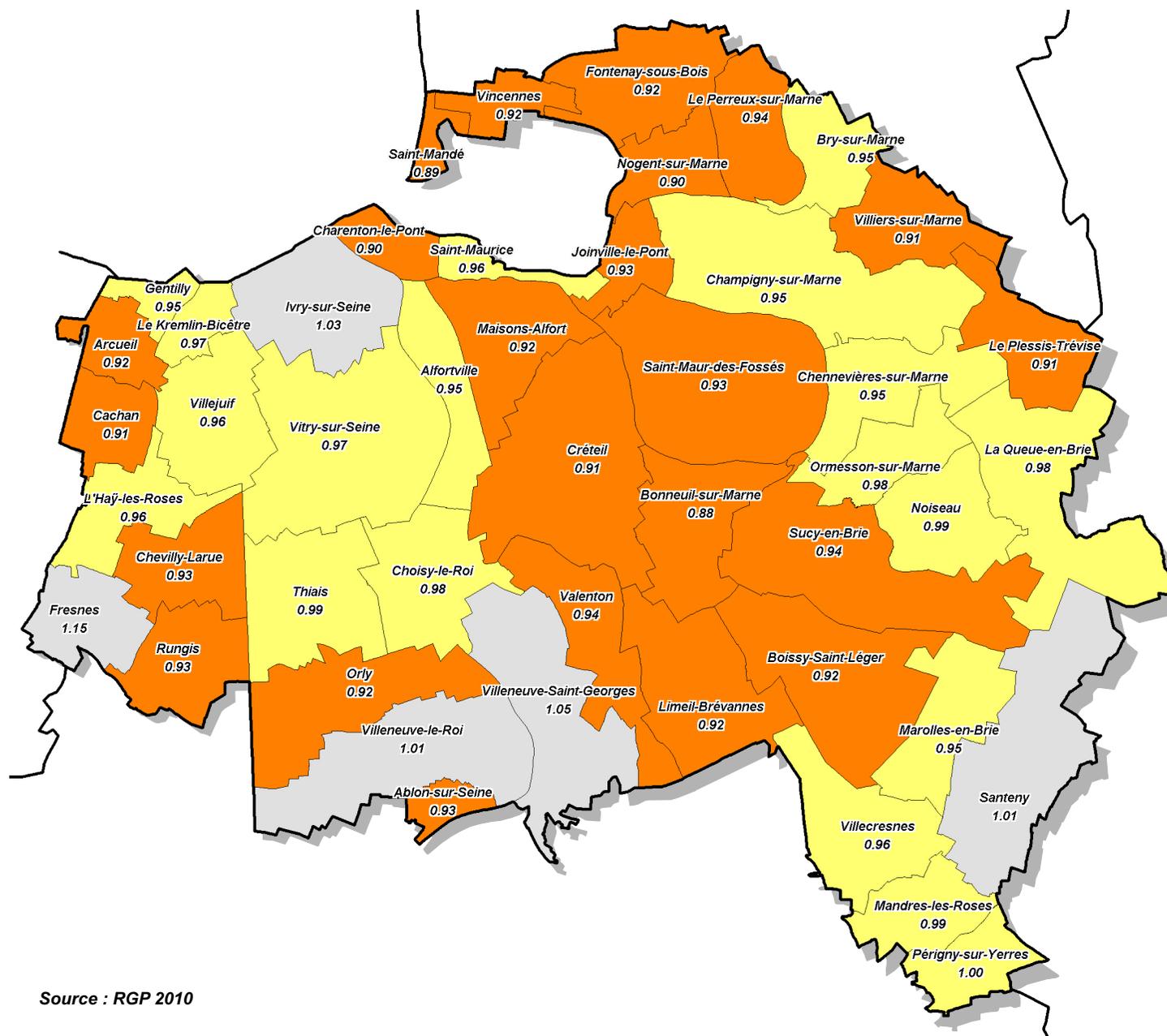
- 1,8 et plus (6)
- 1,5 - 1,8 (11)
- 1,2 - 1,5 (17)
- 0,9 - 1,2 (13)

Source : RGP 2010

La variation de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2010



Le rapport Homme / Femme de 15 à 59 ans en 2010 (nombre d'hommes rapporté au nombre de femmes)



Rapport Homme / Femme :

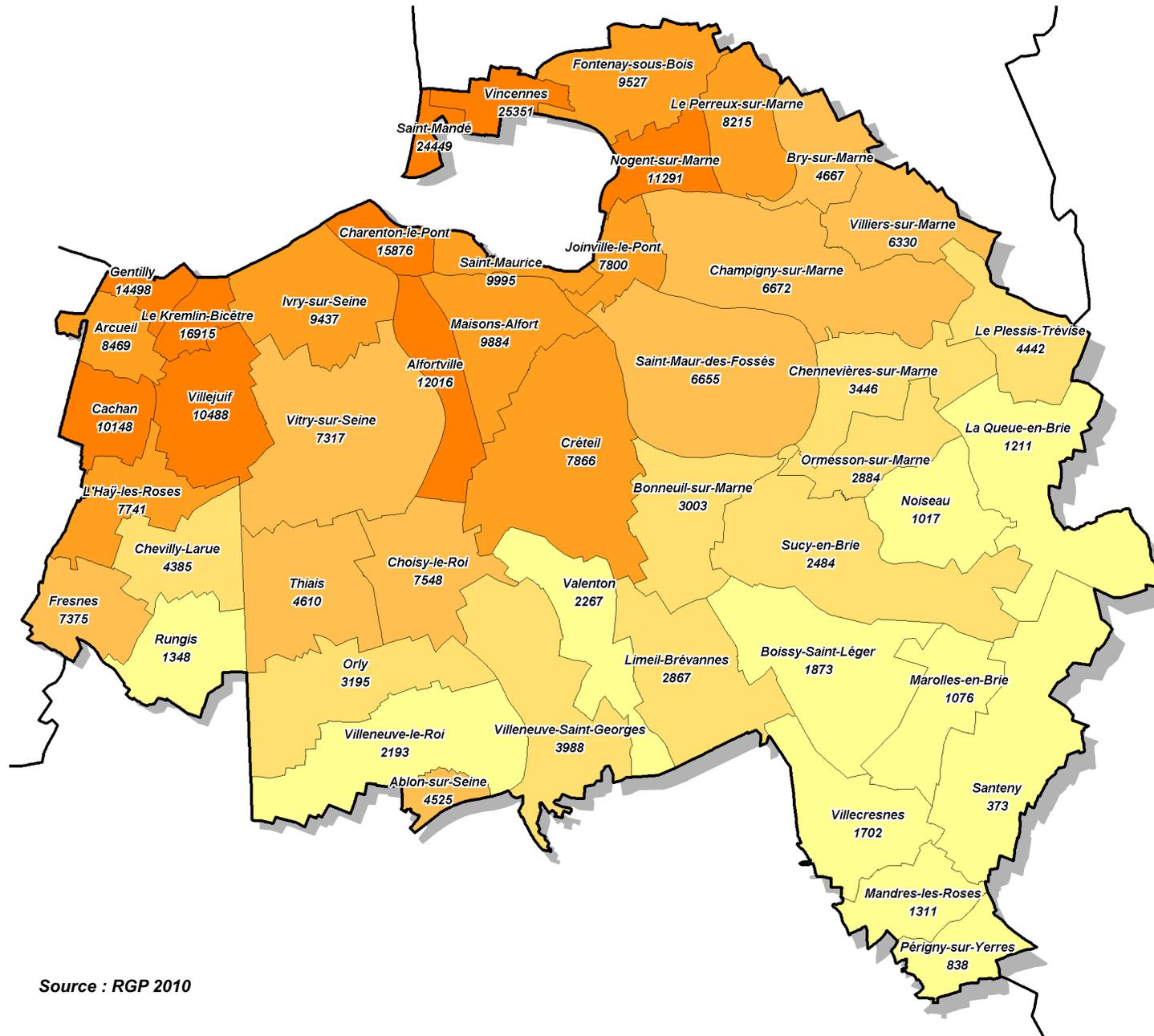
Île-de-France : 0,96
 Val-de-Marne : 0,95
 Hauts-de-Seine : 0,94
 Seine-Saint-Denis : 0,97
 Paris : 0,93

Rapport homme / femme de 15 à 59 ans - INSEE 2010 -

- supérieur à 1 (5)
- 0,95 - 1,00 (19)
- 0,88 - 0,94 (23)

Source : RGP 2010

La densité de population en 2010



Densité moyenne (hab/Km²)

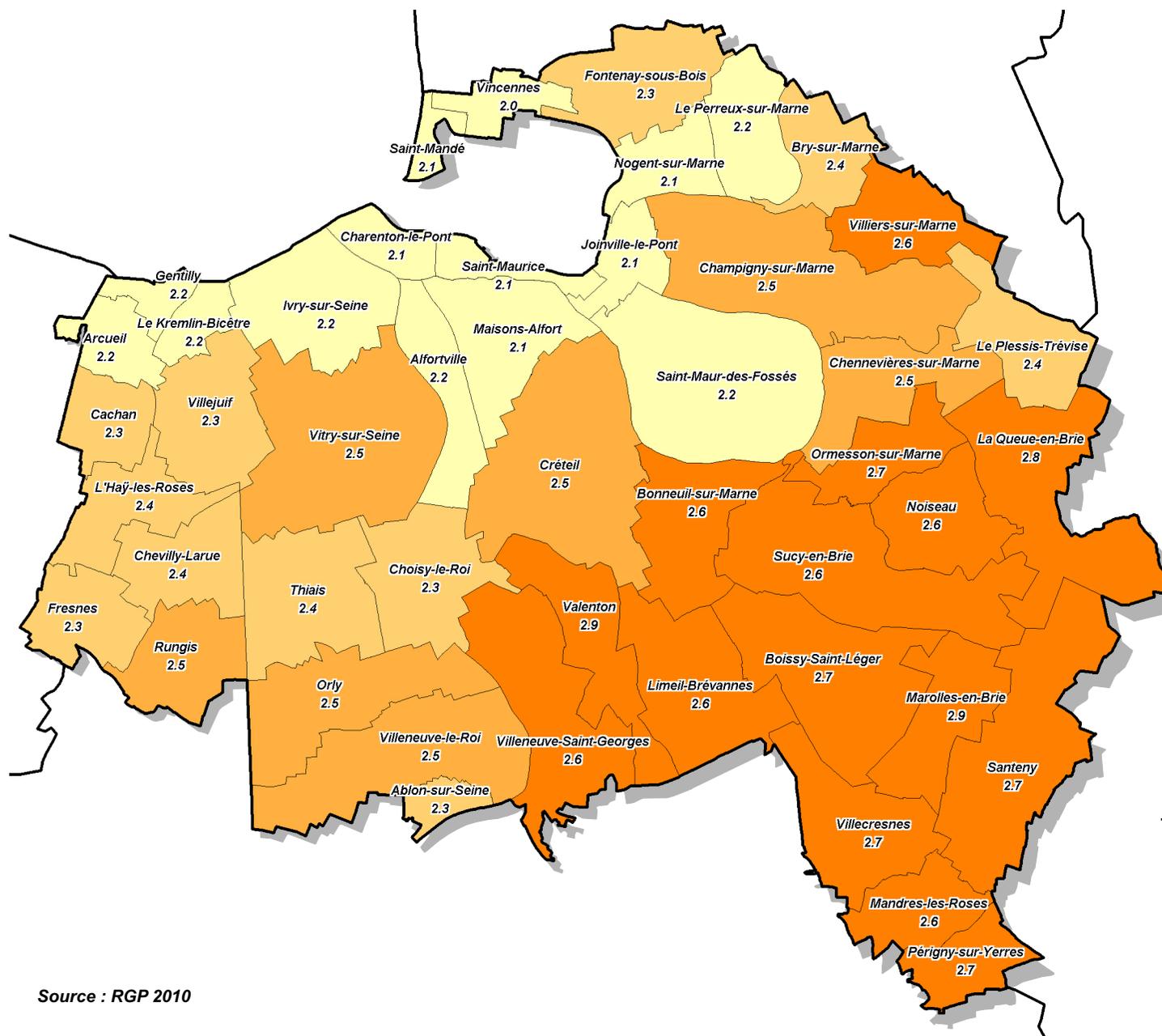
Île-de-France : 981
 Val-de-Marne : 5 419
 Hauts-de-Seine : 8 954
 Seine-Saint-Denis : 6 444
 Paris : 21 289

Densité de population (hab/Km²) - INSEE 2010 -

- 10 000 et plus (9)
- 7 700 - 10 000 (9)
- 4 500 - 7 700 (9)
- 2 300 - 4 500 (9)
- 300 - 2 300 (11)

Source : RGP 2010

La taille moyenne des ménages dans les communes en 2010



Taille moyenne des ménages (pers/ménage)

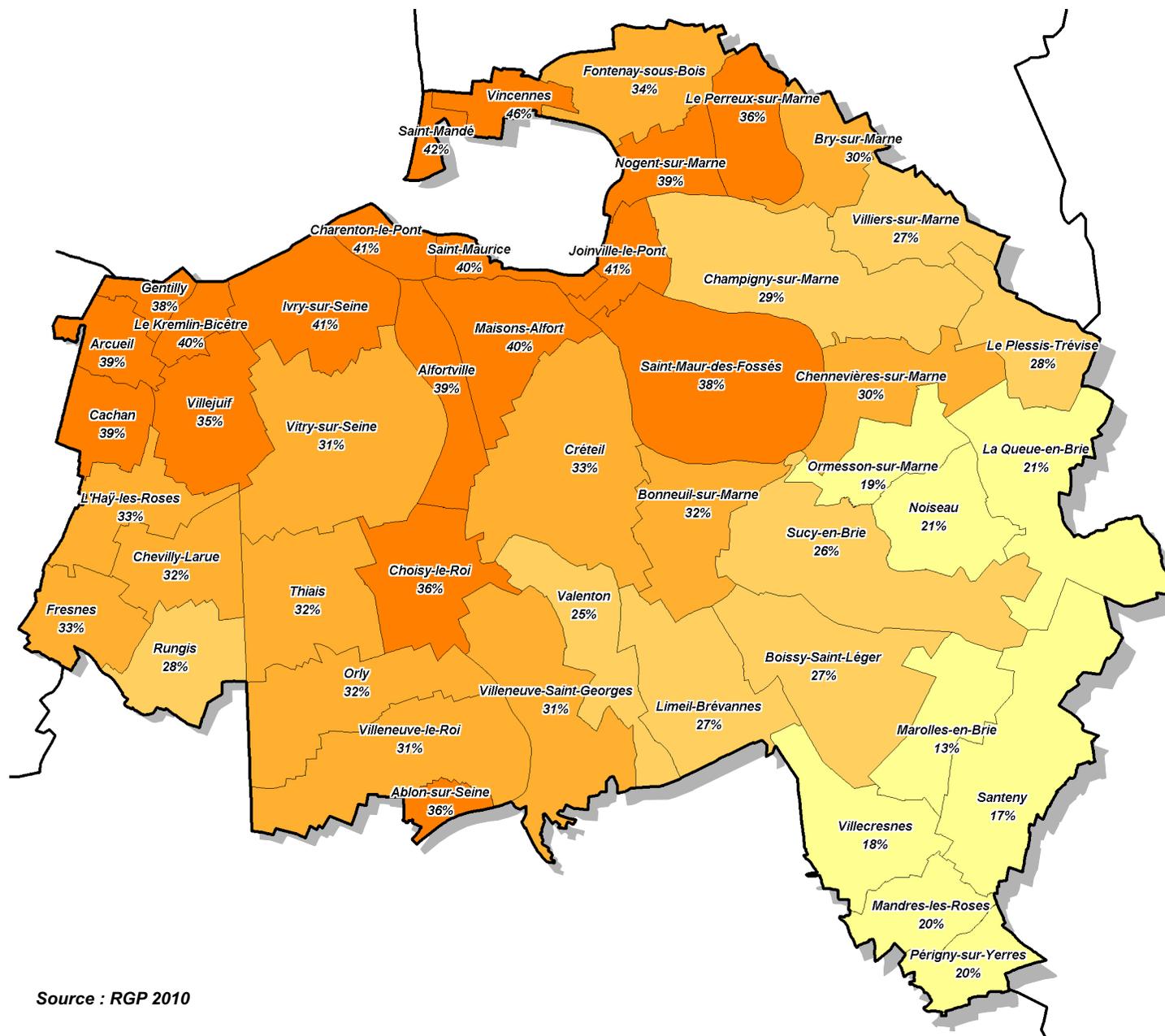
Île-de-France : 2,3
 Val-de-Marne : 2,3
 Hauts-de-Seine : 2,0
 Seine-Saint-Denis : 2,3
 Paris : 1,8

Taille moyenne des ménages (pers/ménage) - INSEE 2010 -

- 2,6 et plus (15)
- 2,5 - 2,6 (7)
- 2,3 - 2,5 (11)
- 2,0 - 2,3 (14)

Source : RGP 2010

La part des personnes seules en 2010



Ménage d'une personne (en %)

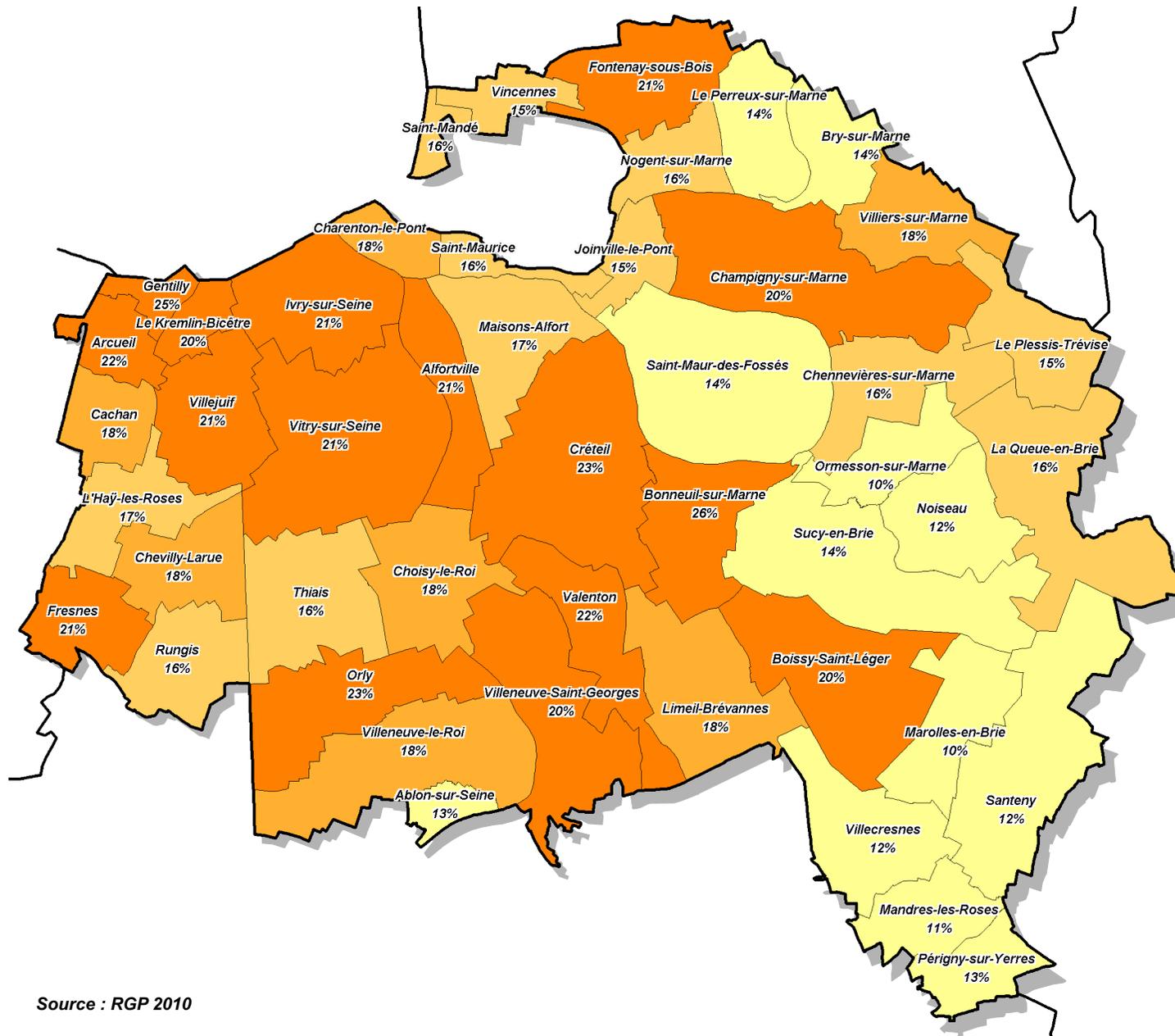
Île-de-France : 36
 Val-de-Marne : 35
 Hauts-de-Seine : 39
 Seine-Saint-Denis : 31
 Paris : 51

Part des personnes seules (en %) - INSEE 2010 -

- 35 et plus (18)
- 30 - 35 (13)
- 25 - 30 (8)
- 10 - 25 (8)

Source : RGP 2010

Les familles monoparentales en 2010



Famille monoparentale (en %)

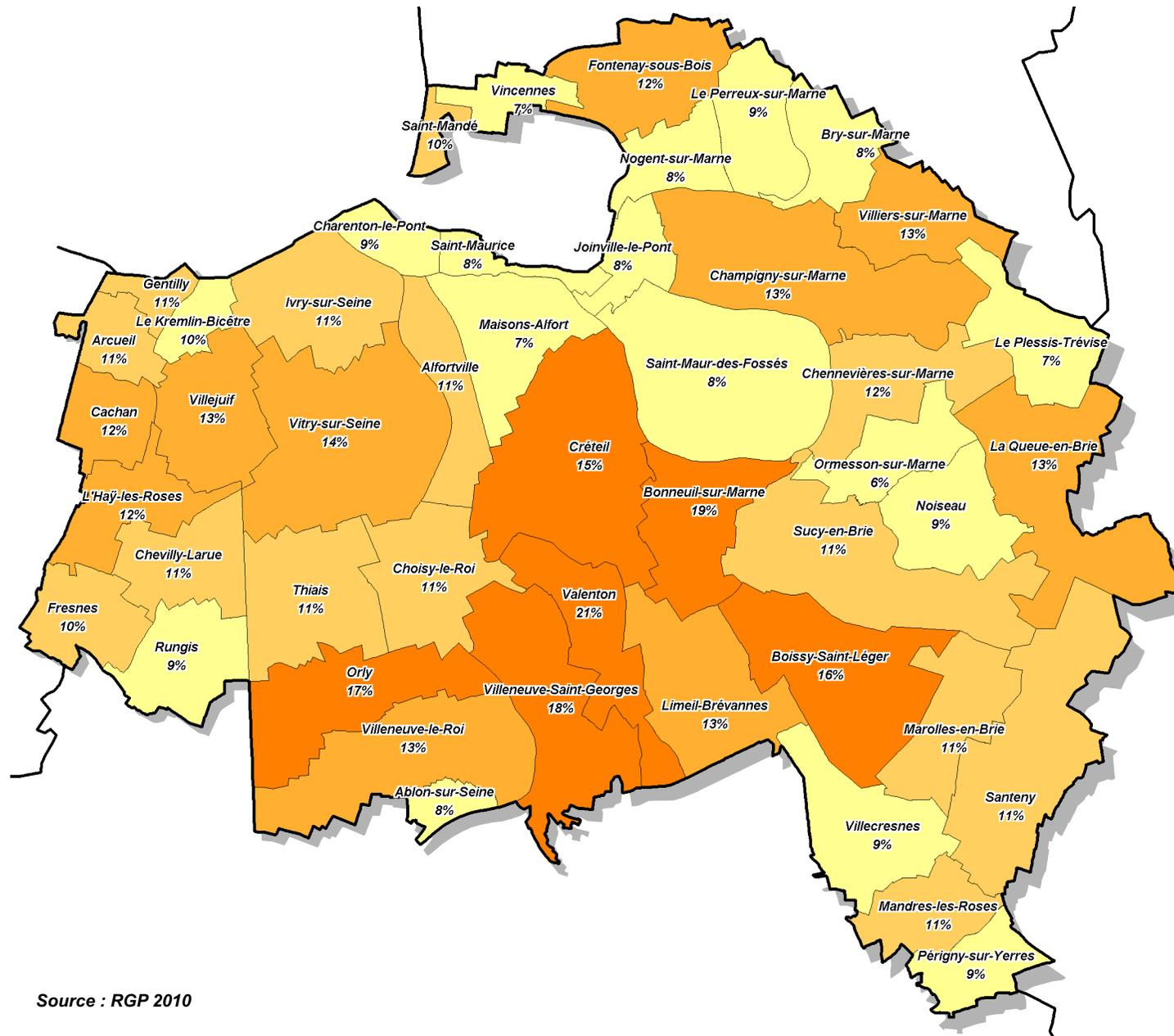
Île-de-France : 10,1
 Val-de-Marne : 11,4
 Hauts-de-Seine : 9,9
 Seine-Saint-Denis : 13,3
 Paris : 7,7

Part des familles monoparentales (en %) - INSEE 2010 -

- 20 et plus (16)
- 18 - 20 (7)
- 15 - 18 (12)
- 10 - 15 (12)

Source : RGP 2010

La part des grands ménages en 2010



Part des familles nombreuses (en %)

Île-de-France : 11,8
 Val-de-Marne : 11,2
 Hauts-de-Seine : 10,8
 Seine-Saint-Denis : 16
 Paris : 9,1

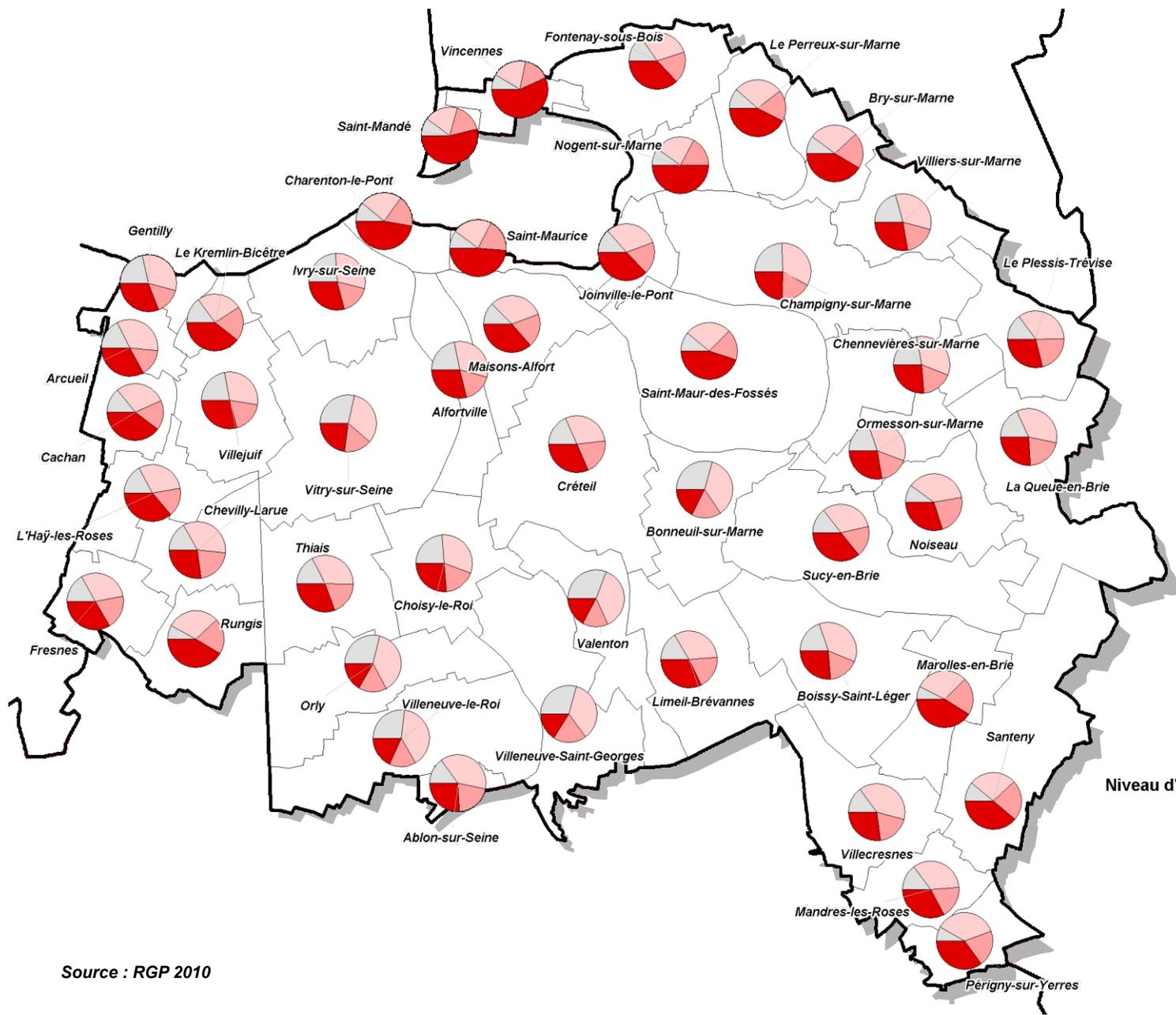
Part des familles nombreuses (en %) - INSEE 2010 -

- 15 et plus (6)
- 12 - 15 (10)
- 10 - 12 (14)
- 5 - 10 (17)

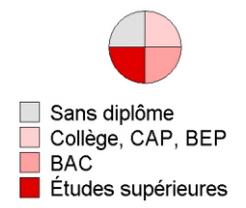
Source : RGP 2010

Formation - Emploi - Économie

Le niveau d'étude en 2010 des plus de 15 ans sortis du système scolaire

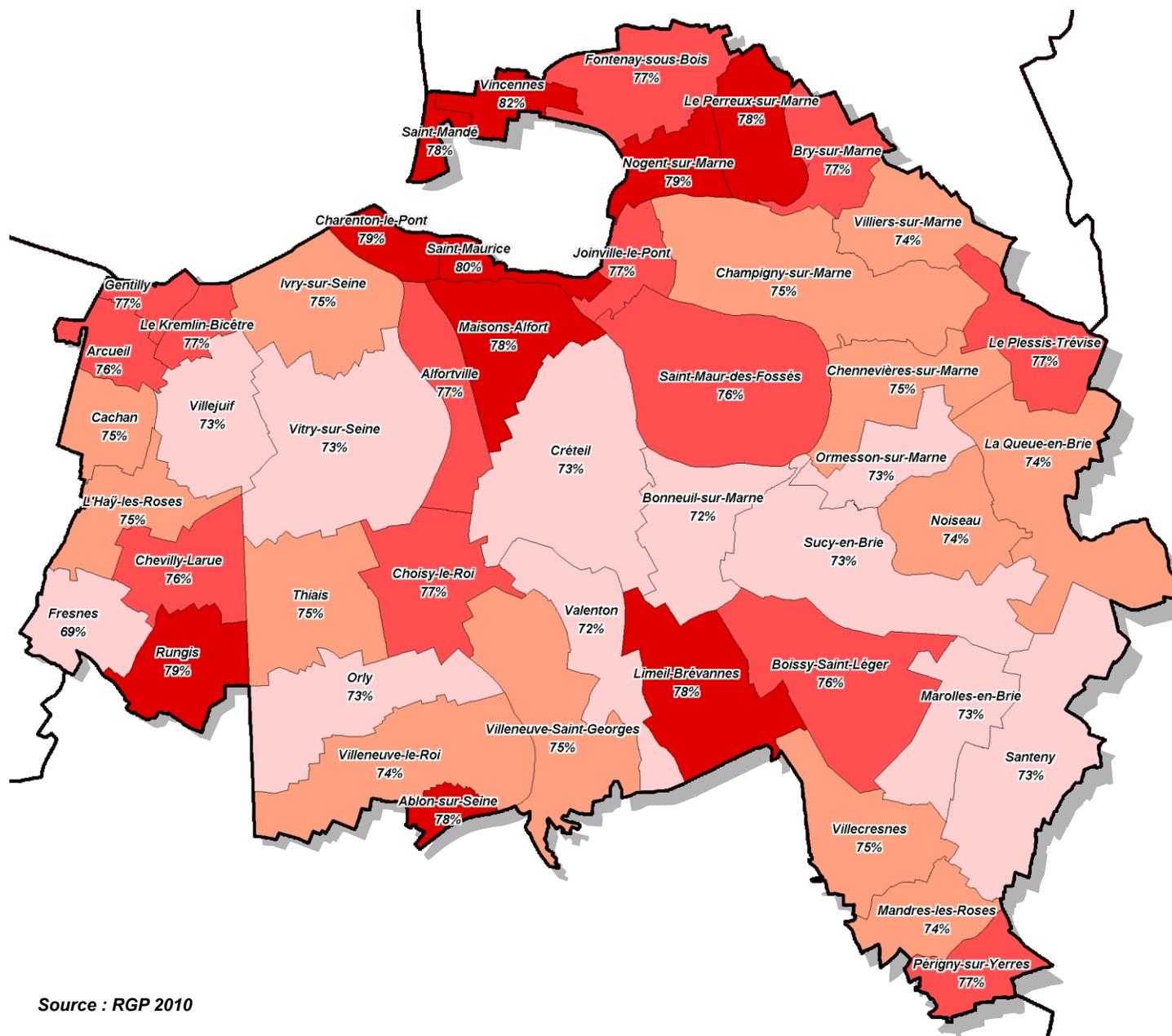


Niveau d'étude des plus de 15 ans sortis du système scolaire - INSEE 2010 -



Source : RGP 2010

Le taux d'activité en 2010 (rapport entre le nombre d'actifs et la population totale de 15 à 64 ans)



Taux d'Activité (en %) :

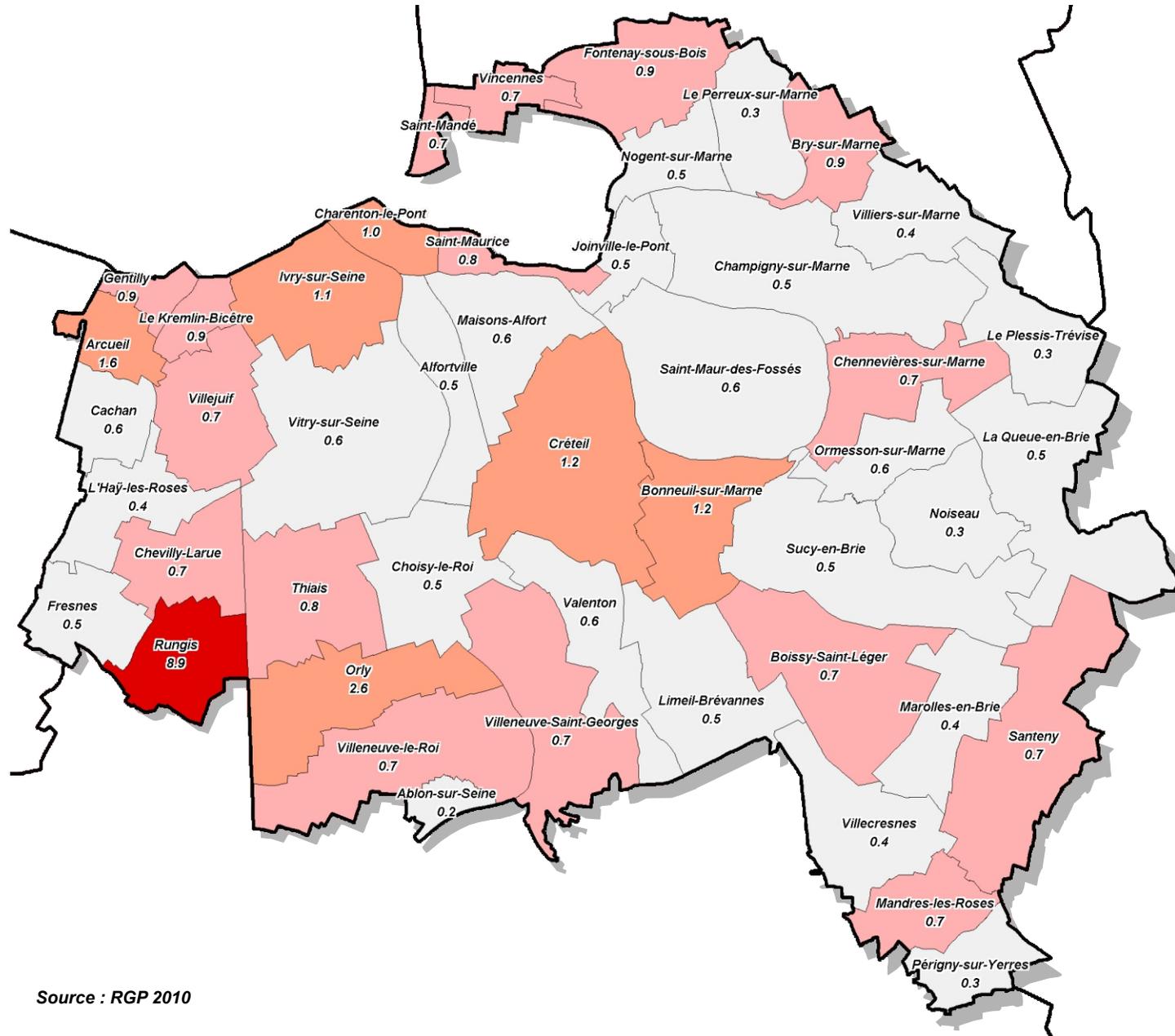
Île-de-France : 64
 Val-de-Marne : 64
 Hauts-de-Seine : 65
 Seine-Saint-Denis : 63
 Paris : 65

Taux d'activité des 15-64 ans (en %) - INSEE 2010 -

- 80 et plus (10)
- 76 - 78 (13)
- 74 - 76 (13)
- 69 - 74 (11)

Source : RGP 2010

Le taux d'emploi en 2010 (rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs)



Taux d'emploi (en %) :

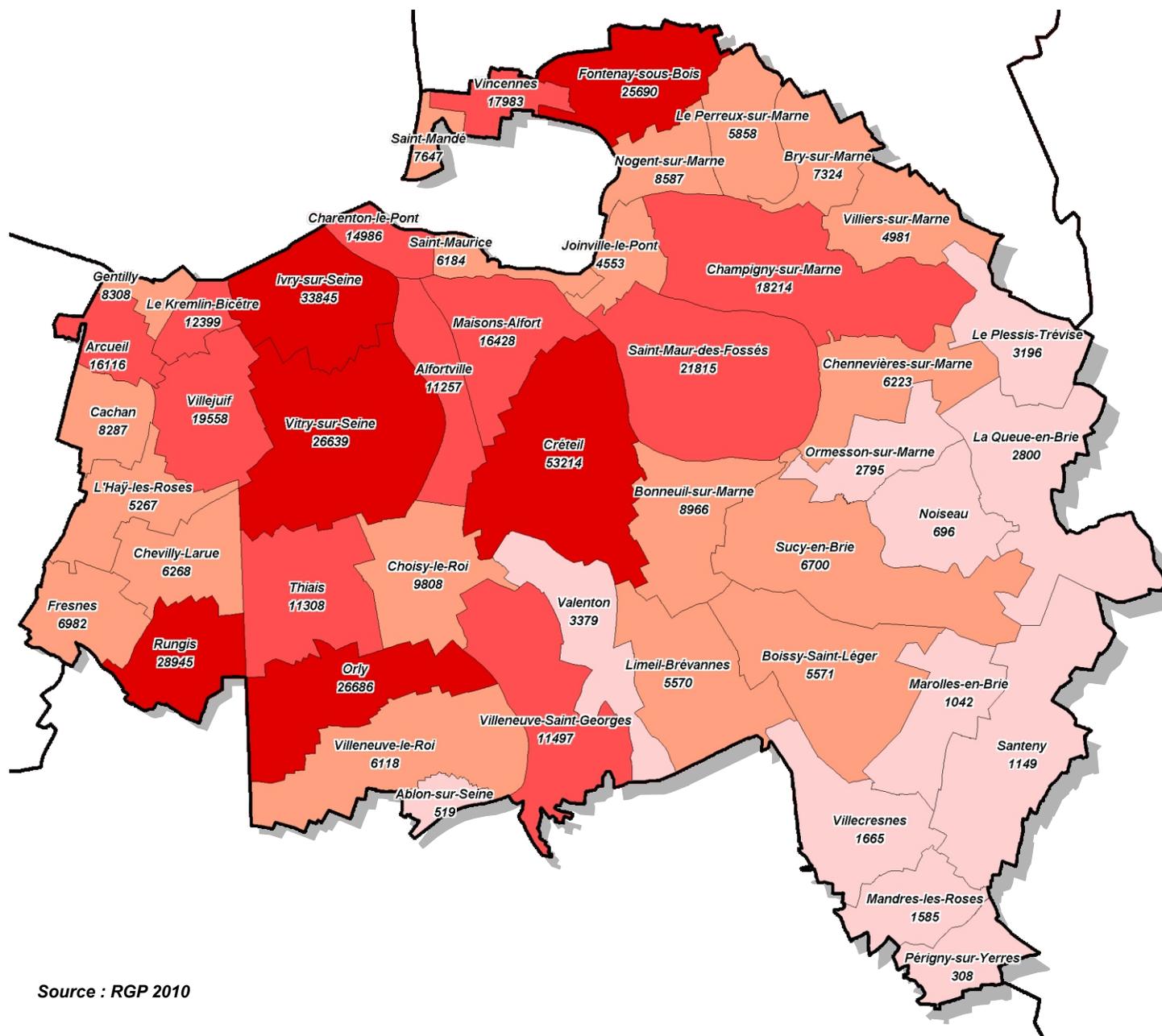
Île-de-France : 0,7
 Val-de-Marne : 0,6
 Hauts-de-Seine : 0,9
 Seine-Saint-Denis : 0,5
 Paris : 1,1

Le taux d'emploi en 2010 - INSEE 2010 -

- supérieur à 3,0 (1)
- 1,0 - 3,0 (6)
- 0,7 - 1,0 (16)
- 0,2 - 0,7 (24)

Source : RGP 2010

Le nombre d'emplois en 2010



Nombre d'emplois :

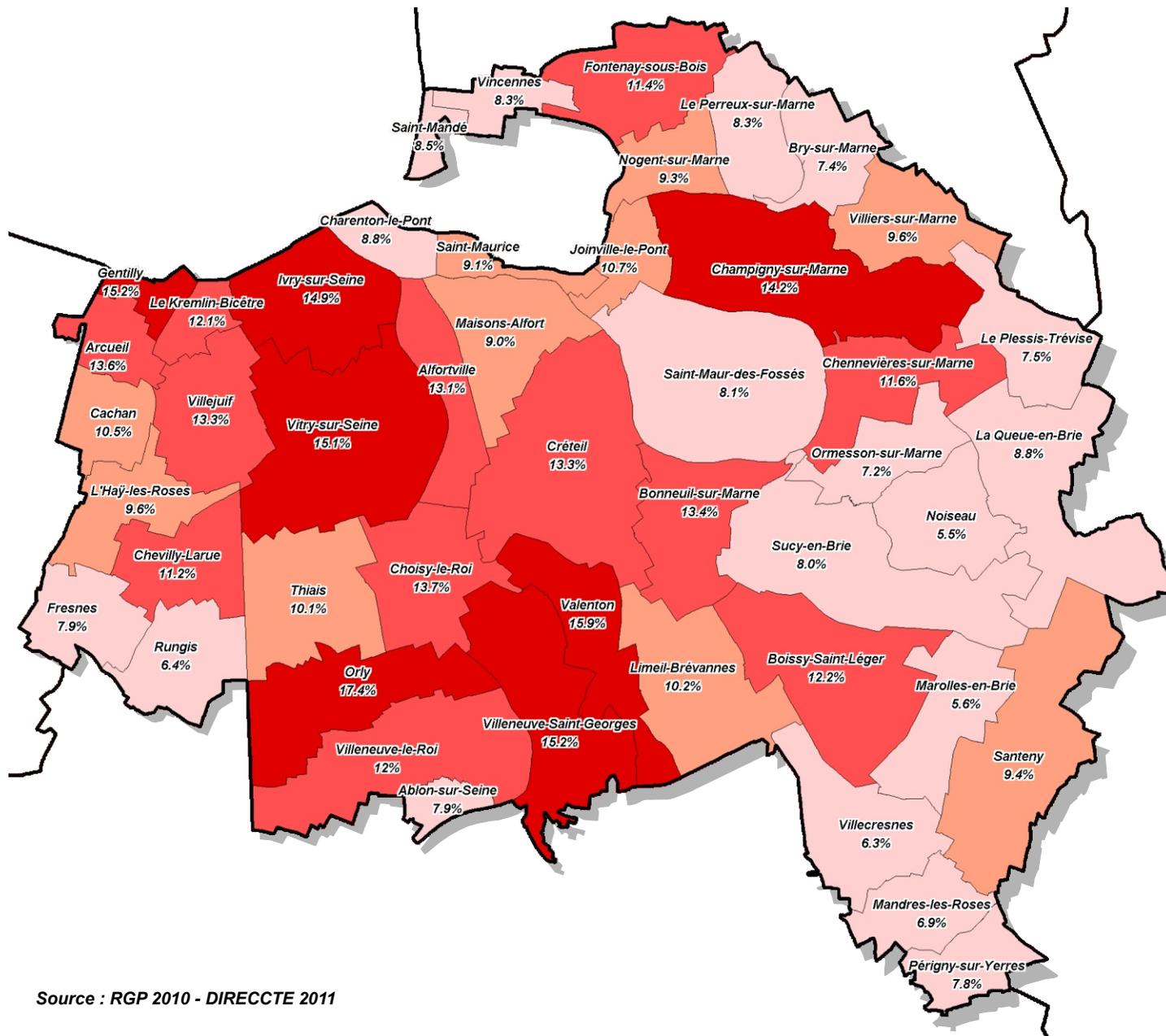
Île-de-France : 5 671 425
 Val-de-Marne : 514 918
 Hauts-de-Seine : 949 237
 Seine-Saint-Denis : 544 261
 Paris : 1 813 117

Nombre d'emplois par commune - INSEE 2010 -

- 22 000 et plus (6)
- 10 000 - 22 000 (11)
- 4 500 - 10 000 (19)
- 300 - 4 500 (11)

Source : RGP 2010

Le taux de chômage en 2010 (rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'actifs)



Taux de chômage (en %) :

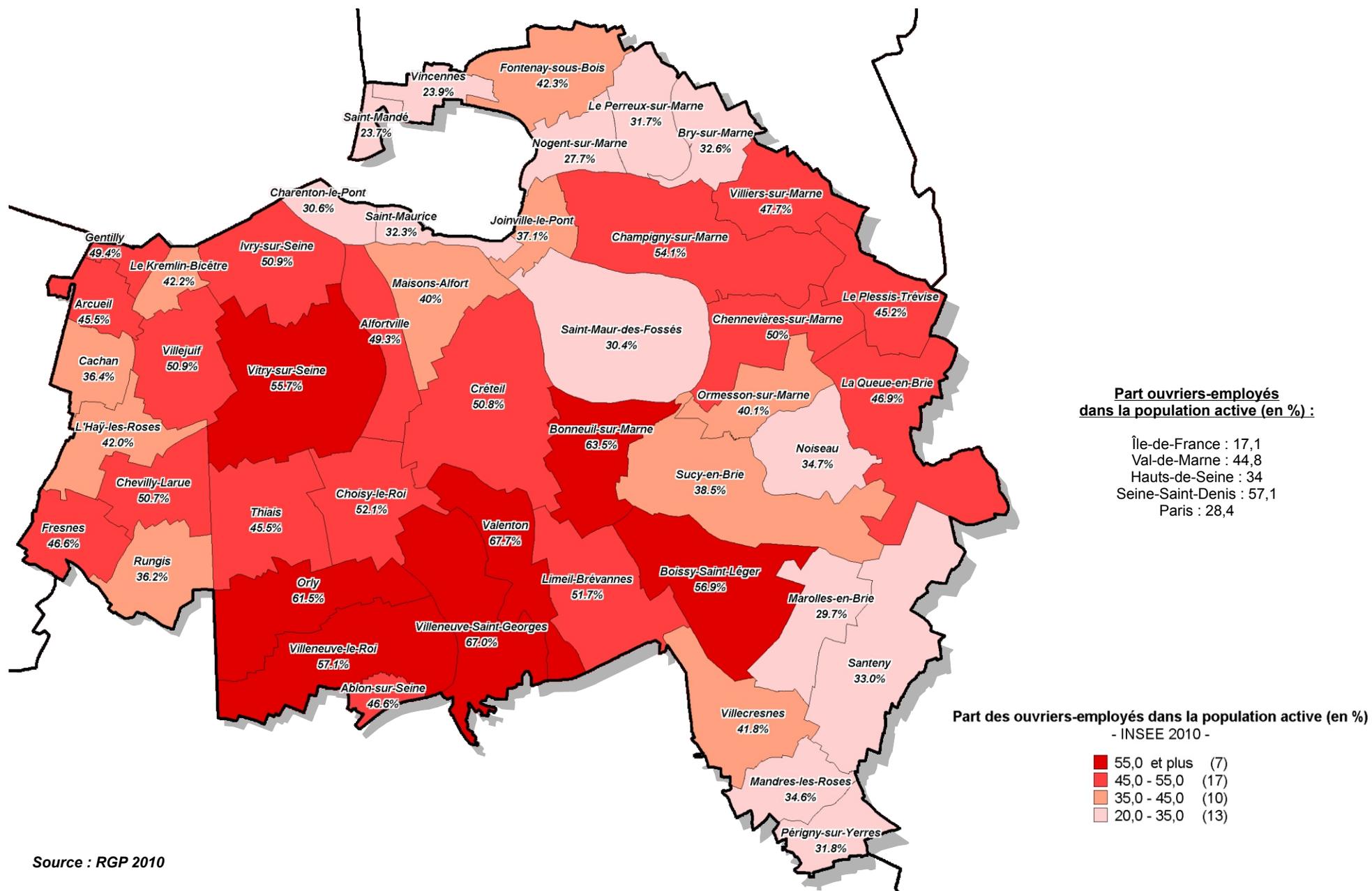
Île-de-France : 11,1
 Val-de-Marne : 11,4
 Hauts-de-Seine : 9,7
 Seine-Saint-Denis : 16,9
 Paris : 11,1

Le taux de chômage en (%) - INSEE 2010 -

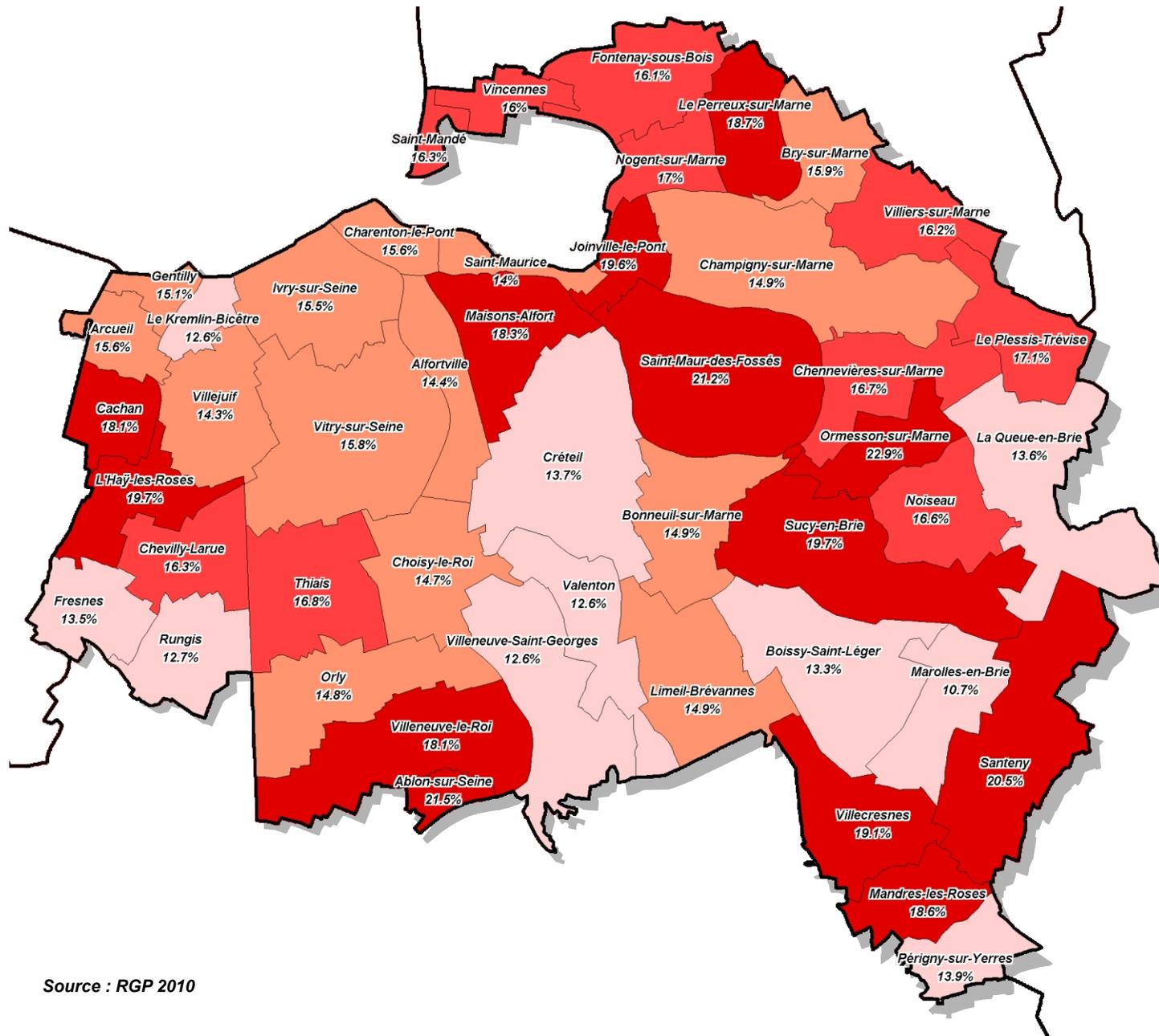
- 14,0 et plus (7)
- 11,0 - 14,0 (12)
- 9,0 - 11,0 (10)
- 5,0 - 9,0 (18)

Source : RGP 2010 - DIRECCTE 2011

La part des ouvriers et des employés dans la population active en 2010



La part des retraités en 2010



Part des retraités (en %) :

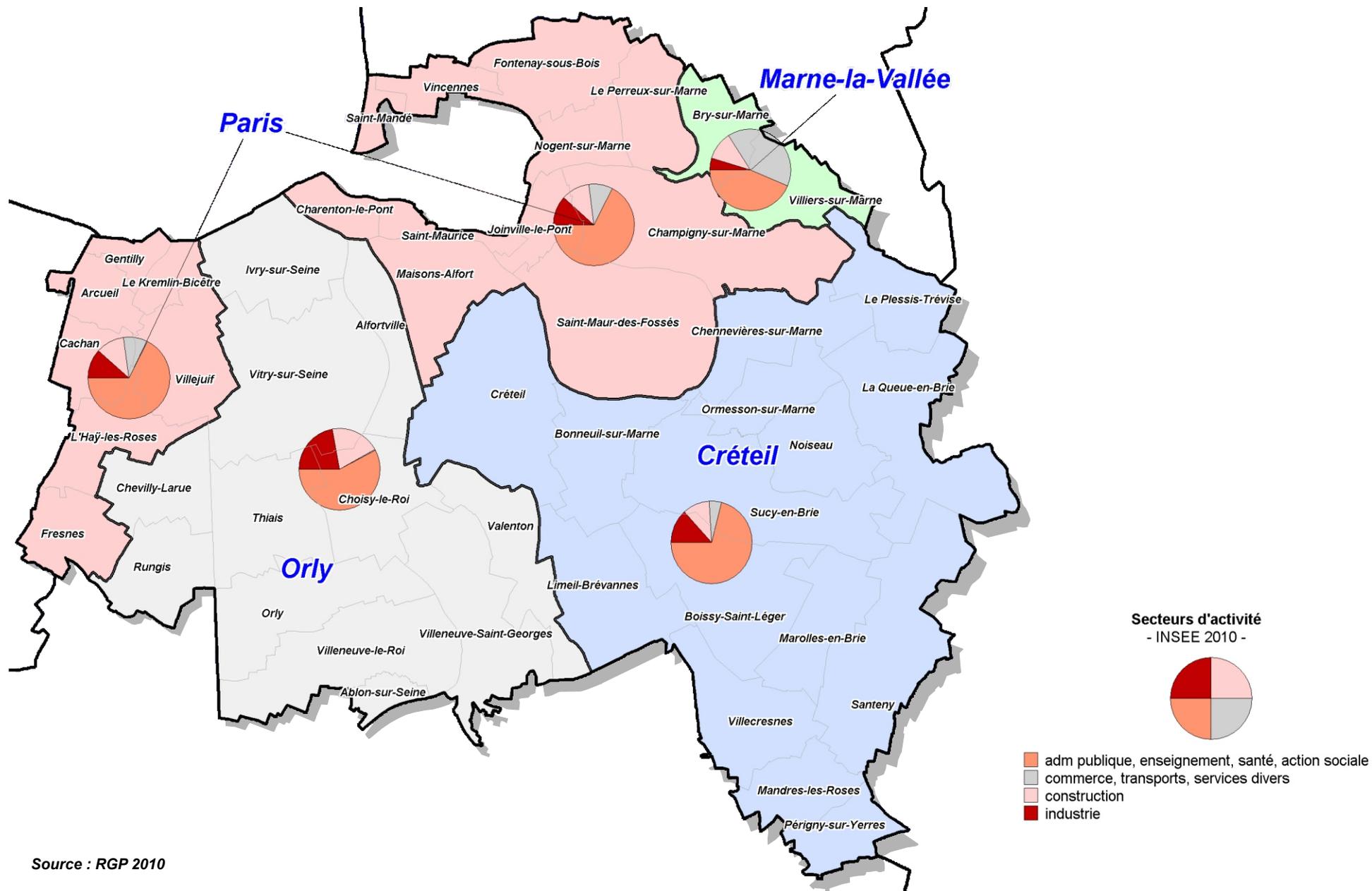
Île-de-France : 19,3
 Val-de-Marne : 20,0
 Hauts-de-Seine : 19,2
 Seine-Saint-Denis : 17,4
 Paris : 17,9

Part des retraités et pré-retraités en 2010 - INSEE 2010 -

- 18,0 et plus (13)
- 16,0 - 18,0 (10)
- 14,0 - 16,0 (14)
- 10,0 - 14,0 (10)

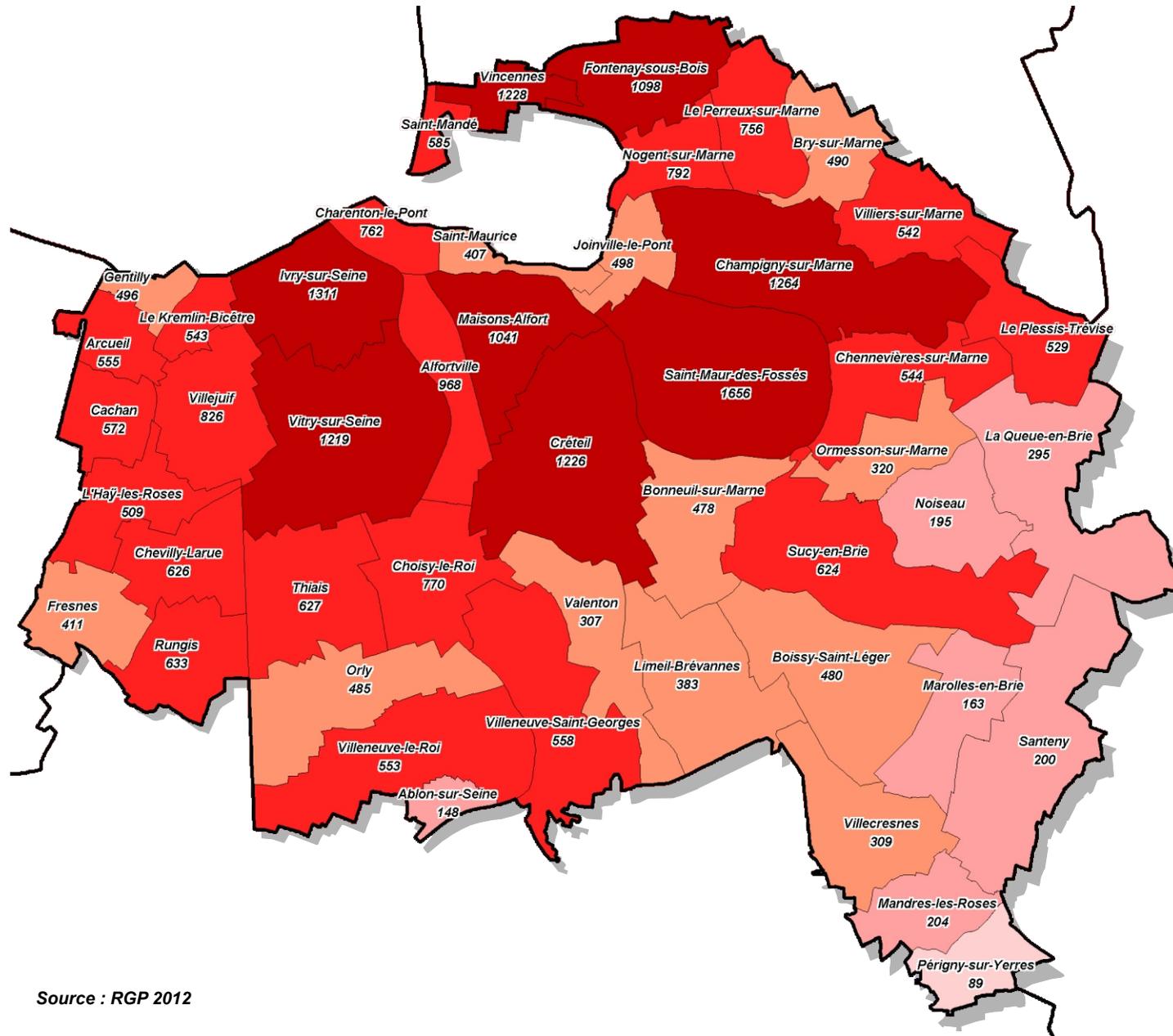
Source : RGP 2010

La répartition des secteurs d'activité sur les zones d'emploi en 2010



Source : RGP 2010

Le nombre d'entreprises en 2012

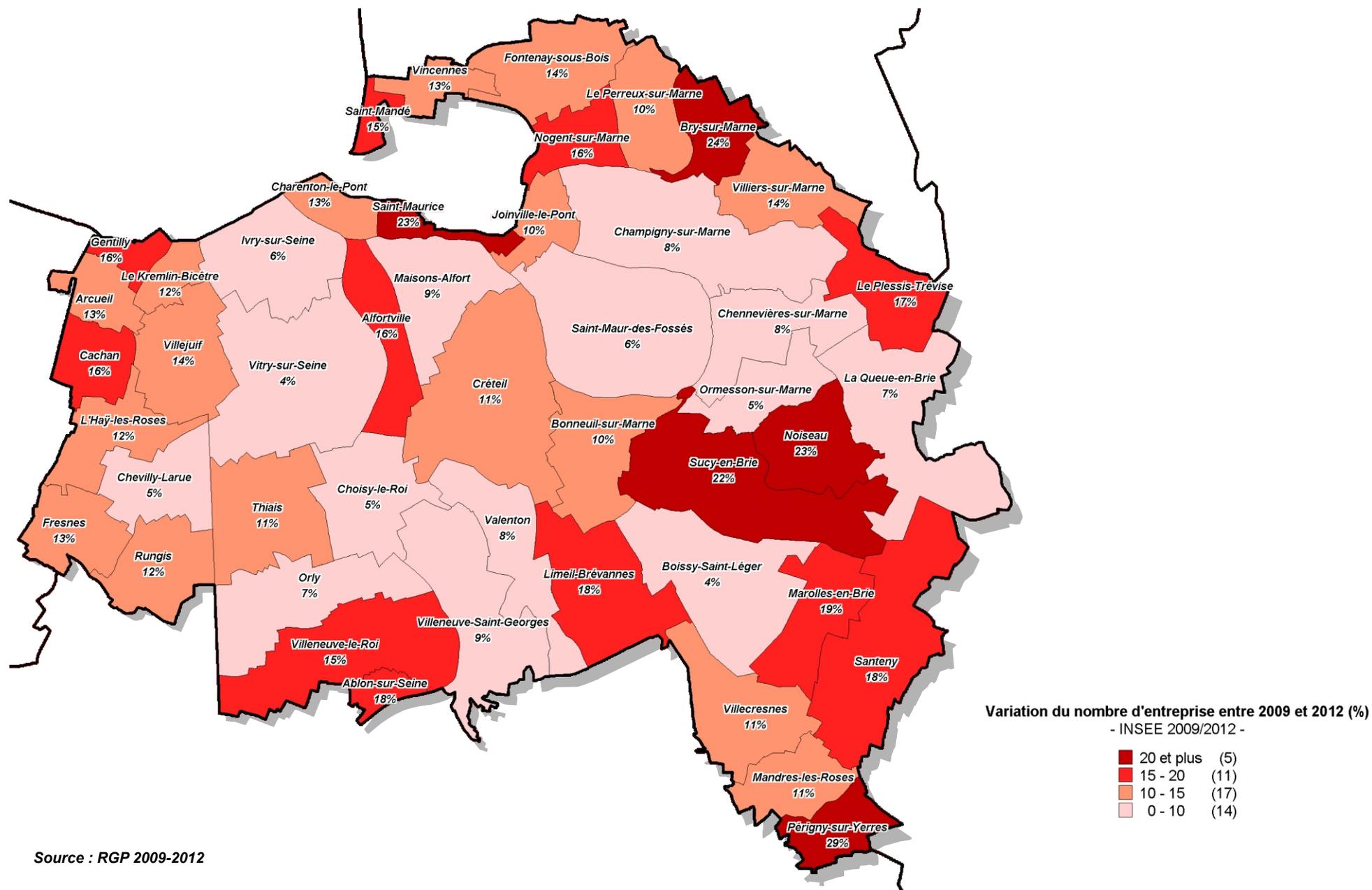


Nombre d'entreprises en 2012
- INSEE 2012 -

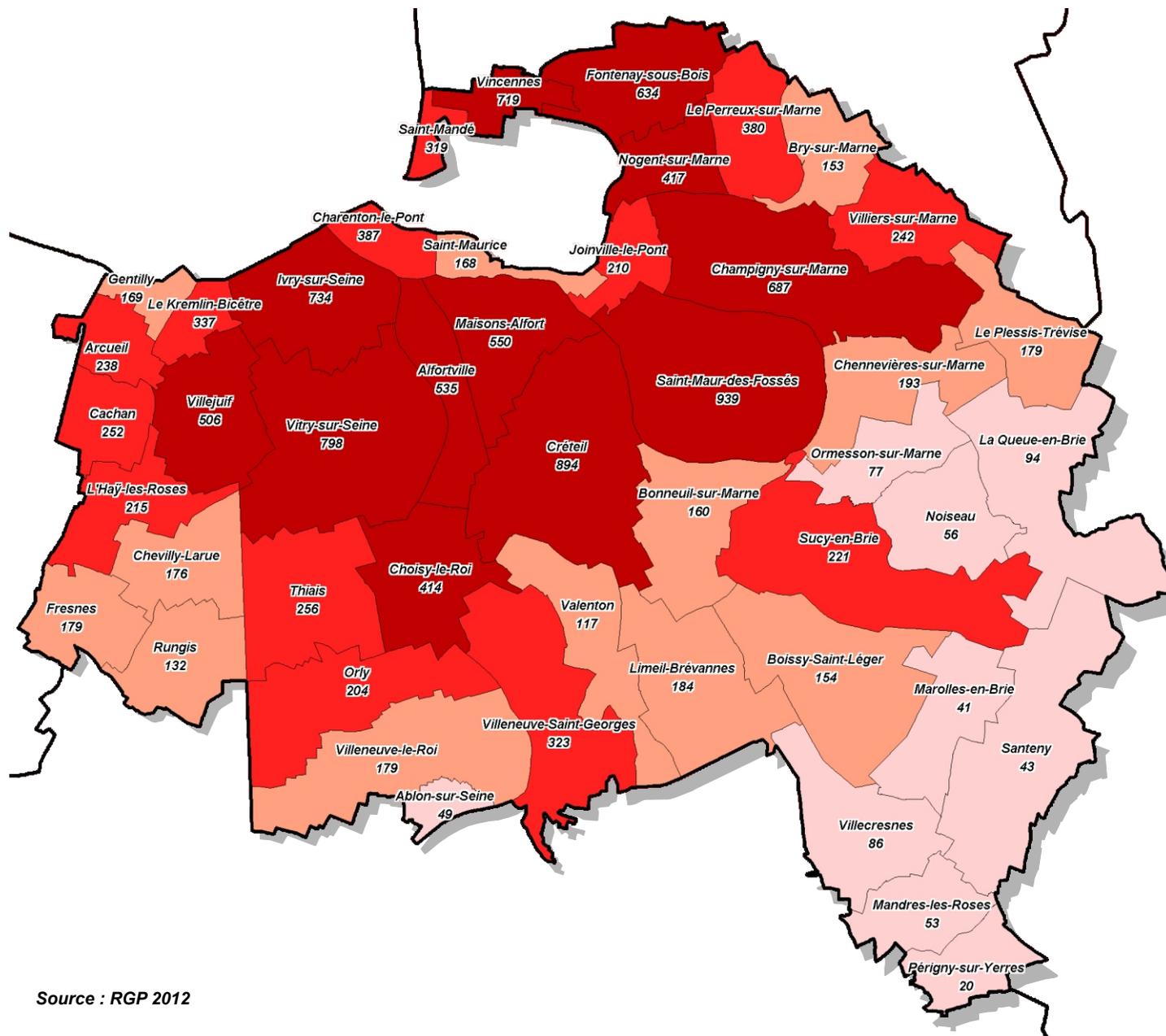
- 1 000 et plus (8)
- 500 - 1 000 (20)
- 300 - 500 (12)
- 100 - 300 (6)
- 0 - 100 (1)

Source : RGP 2012

L'évolution du nombre d'entreprises entre 2009 et 2012



Le nombre de création d'entreprises en 2012

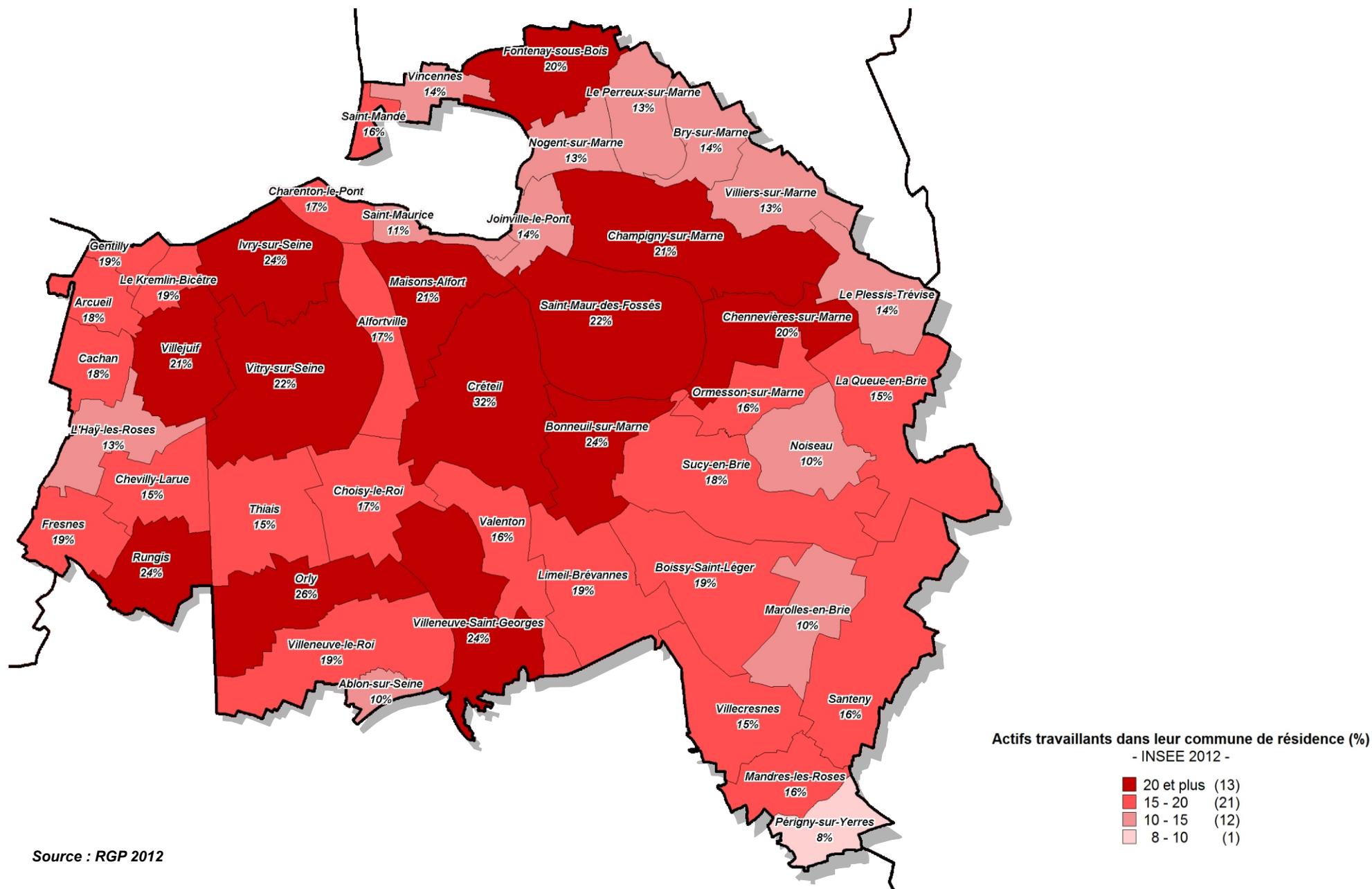


Nombre de créations d'entreprises en 2012
- INSEE 2012 -

- 400 et plus (12)
- 200 - 400 (13)
- 100 - 200 (13)
- 20 - 100 (9)

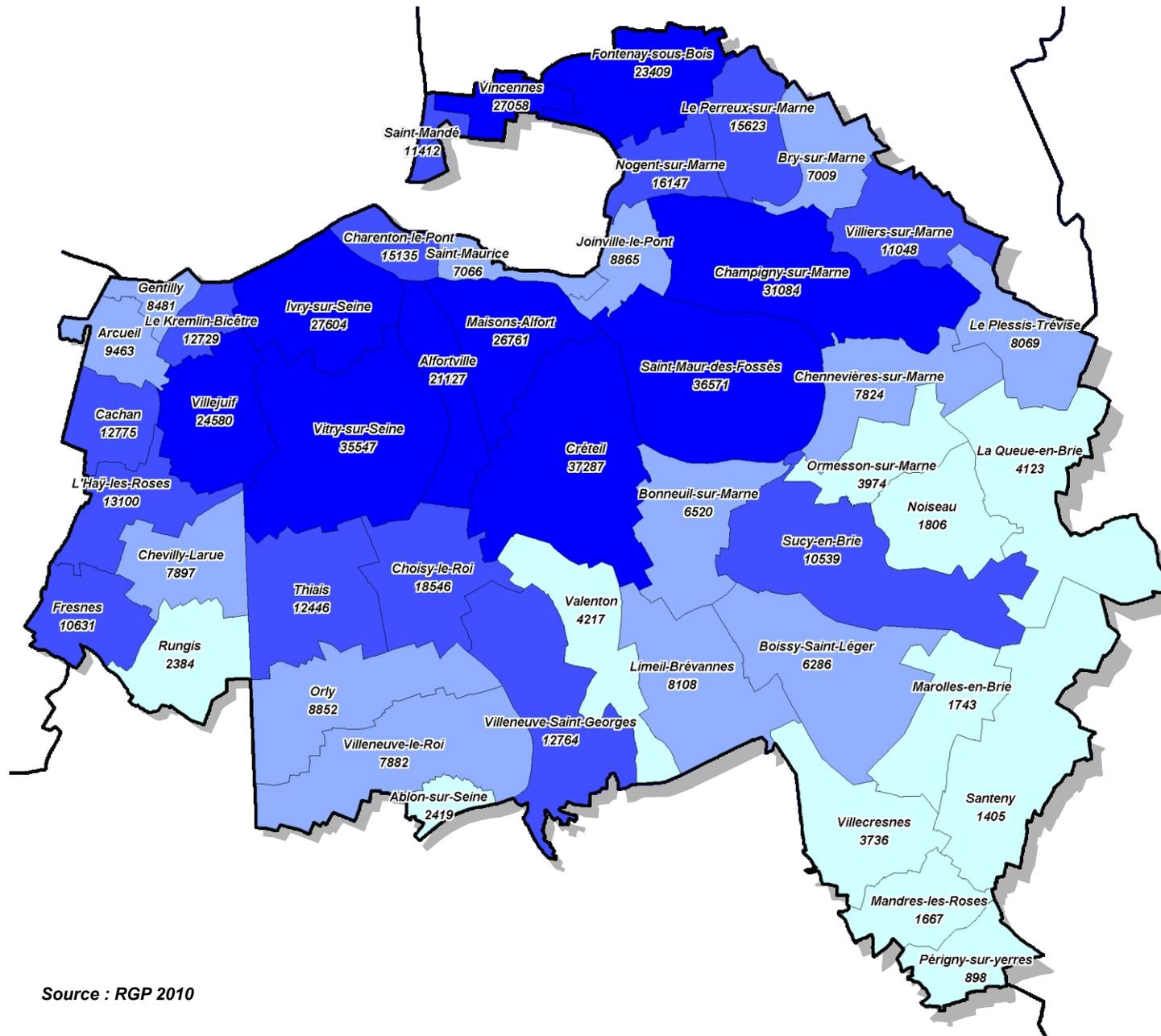
Source : RGP 2012

Les actifs travaillant dans les communes de résidence en 2012



Habitat - Logement

Le nombre de logements en 2010



Nombre de logements :

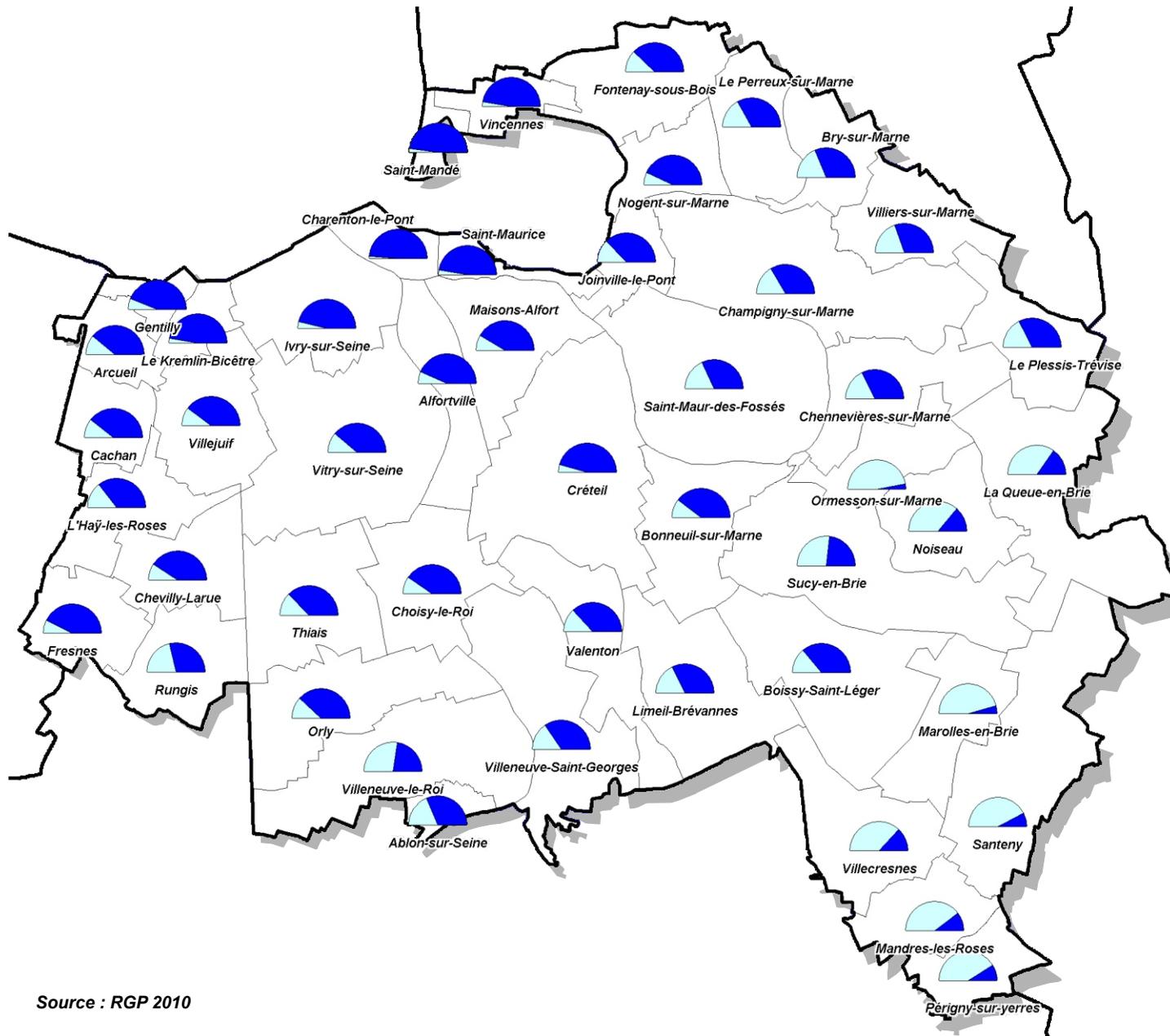
Île-de-France : 5 453 010
 Val-de-Marne : 594 616
 Hauts-de-Seine : 758 971
 Seine-Saint-Denis : 618 941
 Paris : 1 355 180

Nombre total de logements - INSEE 2010 -

- 20 900 et plus (10)
- 10 400 - 20 900 (13)
- 6 200 - 10 400 (13)
- 800 - 6 200 (11)

Source : RGP 2010

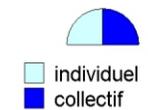
La répartition selon le type de l'immeuble (individuel / collectif) en 2010



Part de logement collectif (en %) :

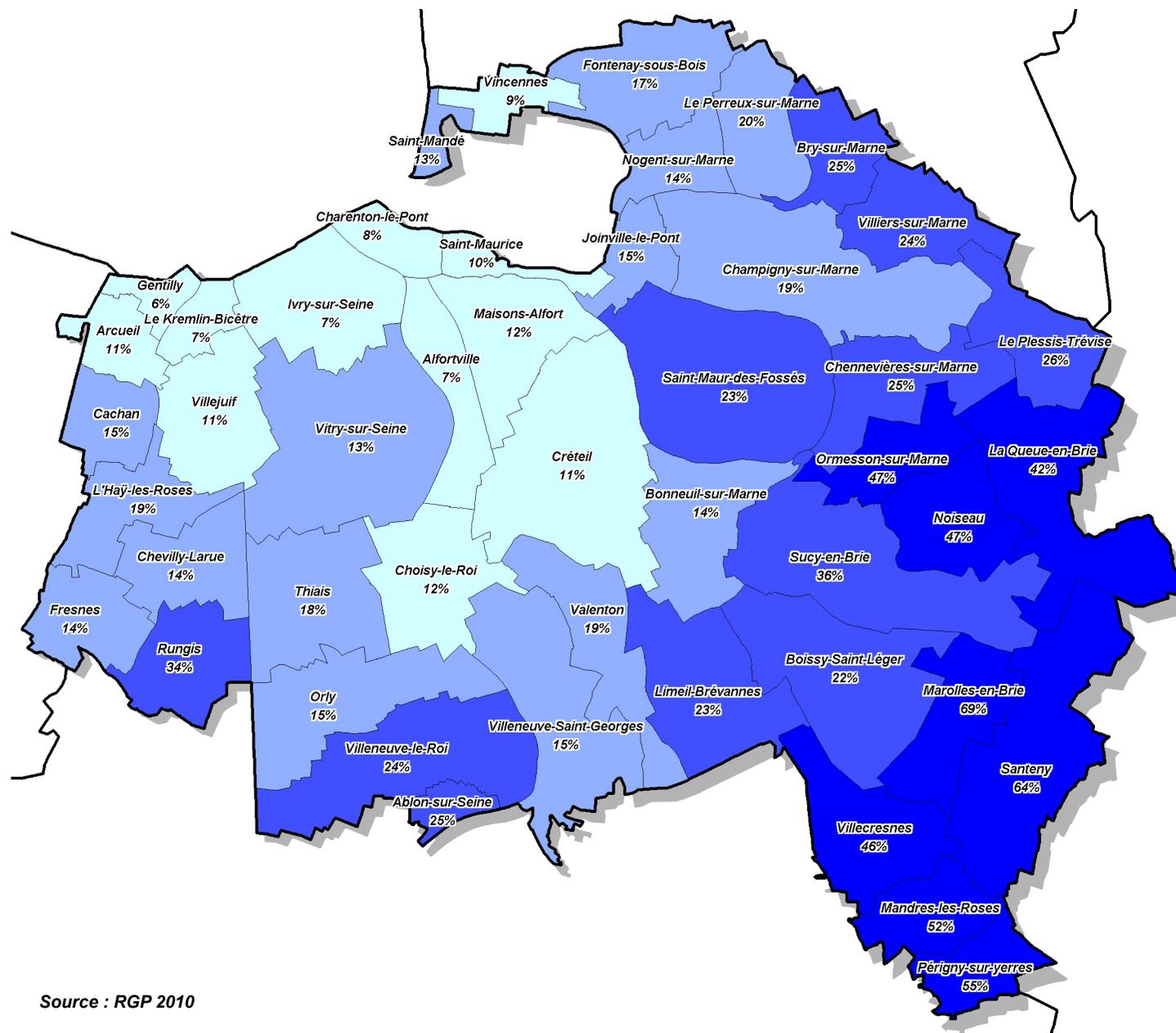
Île-de-France : 71,4
 Val-de-Marne : 75,3
 Hauts-de-Seine : 86
 Seine-Saint-Denis : 72,4
 Paris : 96,2

Répartition habitat individuel/collectif - INSEE 2010 -



Source : RGP 2010

Le taux de grands logements en 2010 (5 pièces et plus)



Part de logement de 5 pièces et + (en %) :

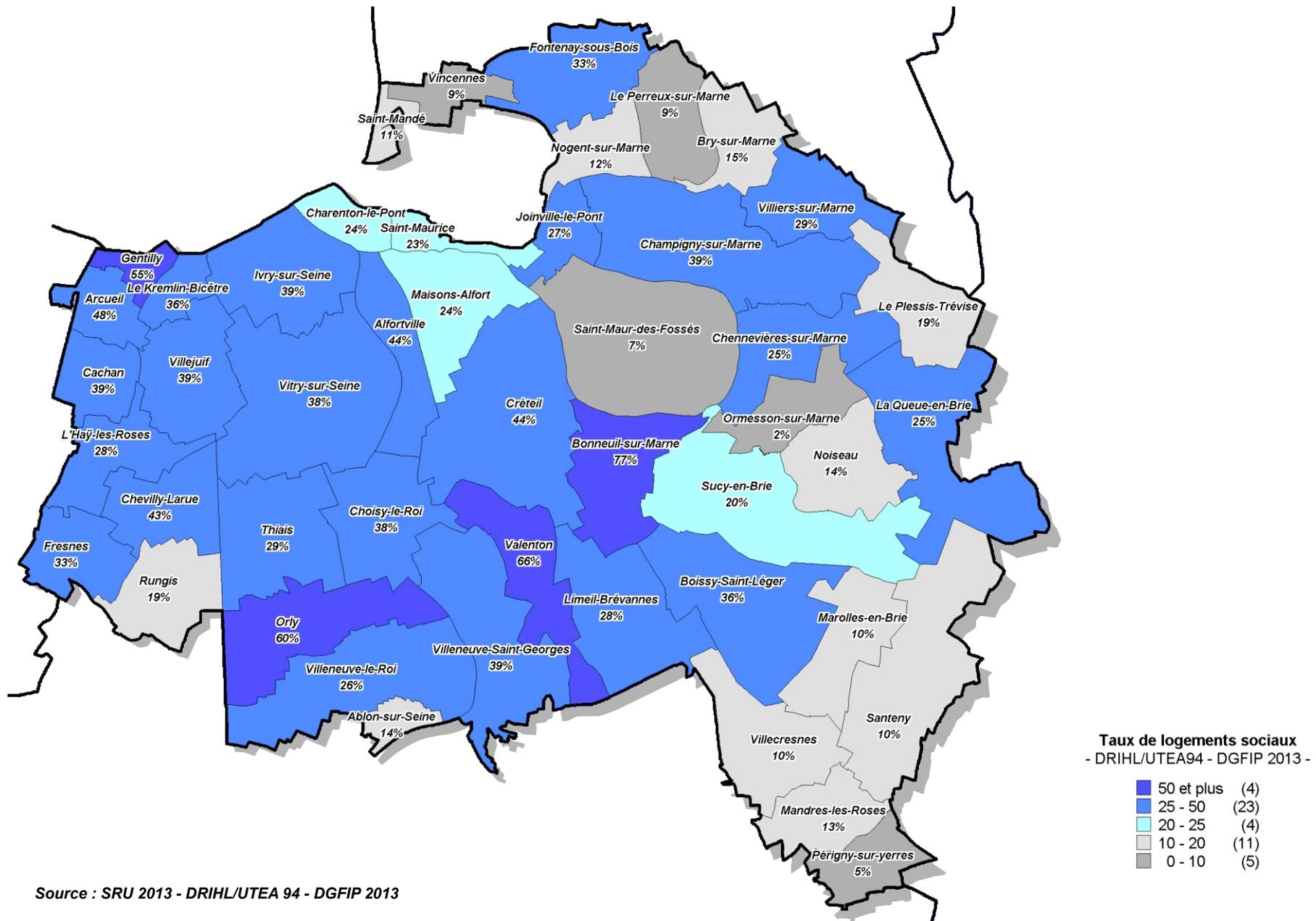
Île-de-France : 21,7
 Val-de-Marne : 17,2
 Hauts-de-Seine : 14,9
 Seine-Saint-Denis : 15,3
 Paris : 9,1

Taux de grands logements (en %) - INSEE 2010 -

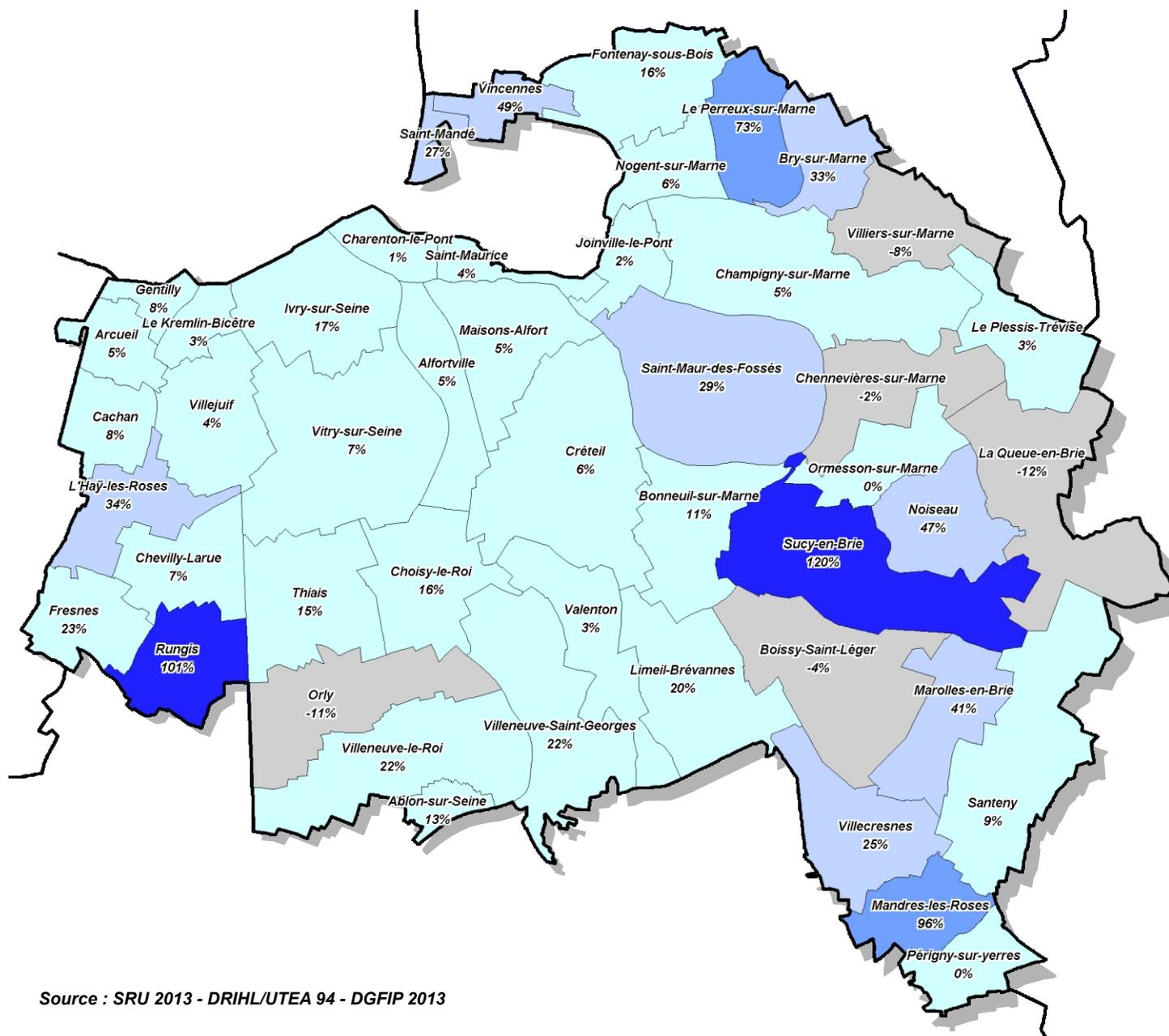
- 40 et plus (8)
- 21 - 40 (11)
- 13 - 21 (16)
- 6 - 13 (12)

Source : RGP 2010

Le taux de logements sociaux en 2013



L'évolution du taux de logements sociaux entre 2001 et 2013

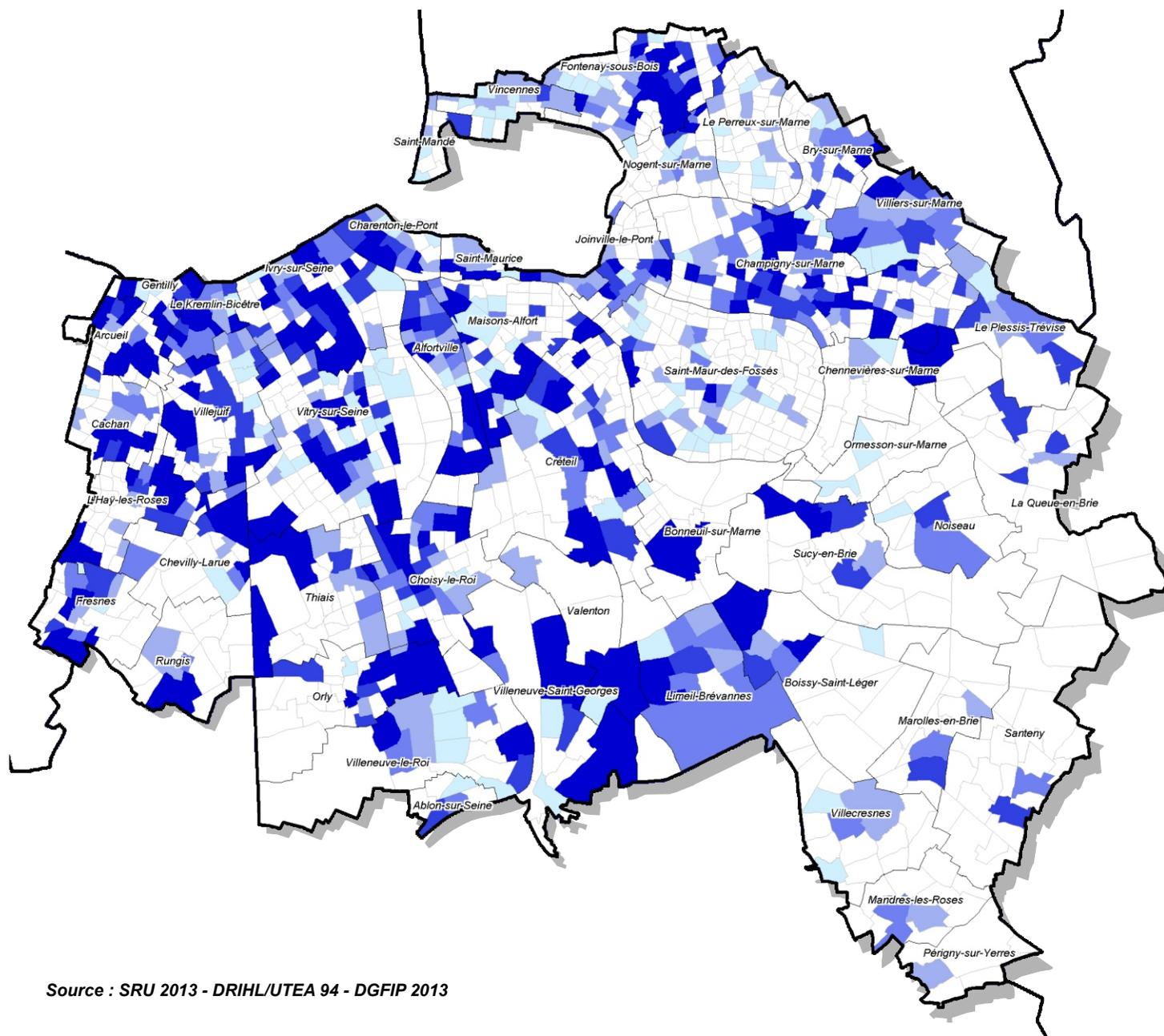


Taux d'évolution du logements sociaux
- DRIHL/UTEA94 - DGFIP 2013 -

- 100 et plus (2)
- 50 - 100 (2)
- 25 - 50 (8)
- 0 - 25 (30)
- -12 - 0 (5)

Source : SRU 2013 - DRIHL/UTEA 94 - DGFIP 2013

La répartition du taux de logements sociaux à la section cadastrale en 2011

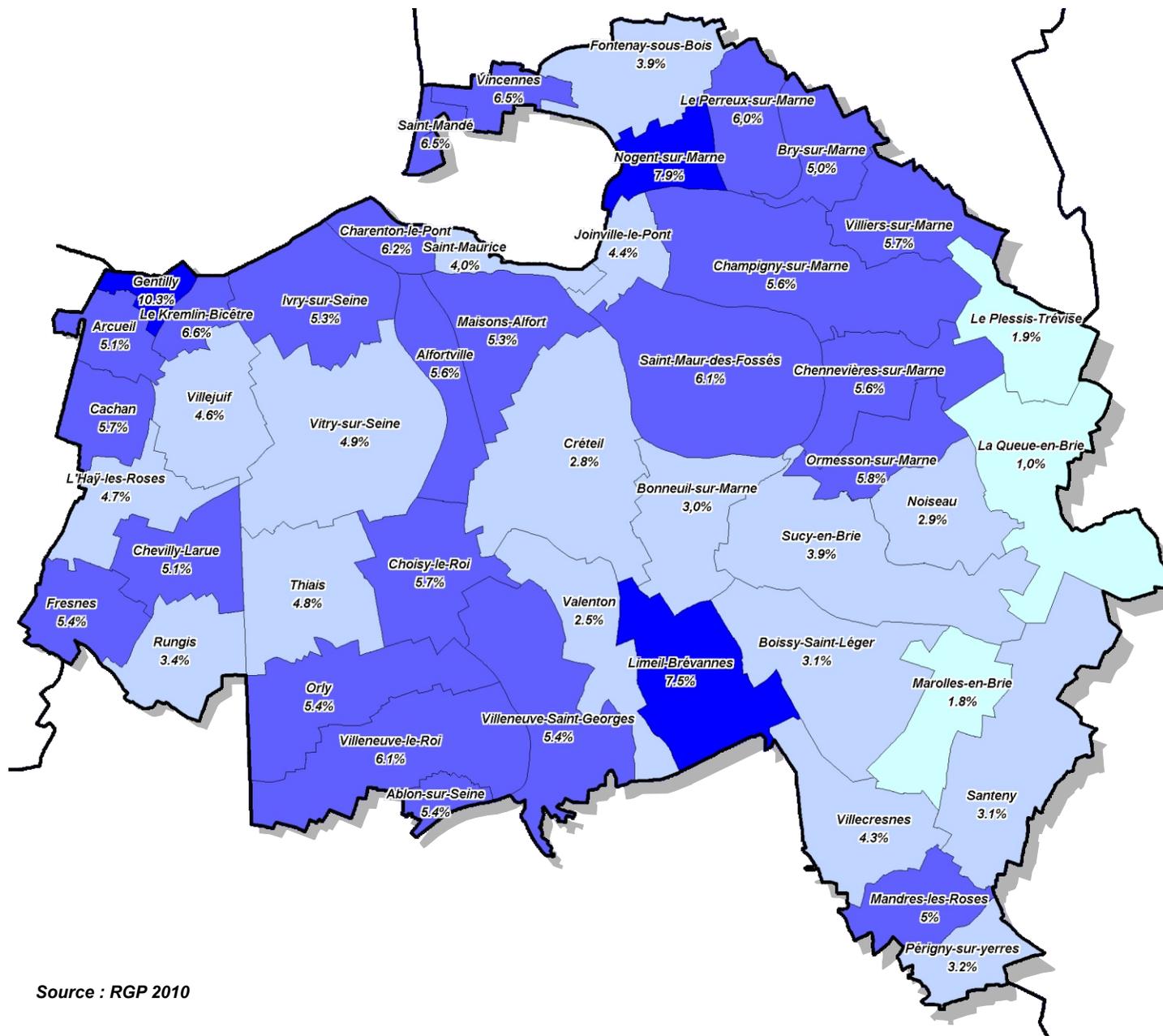


Pourcentage de logements sociaux
- SRU 2011 -

40	- 100	(222)
25	- 40	(119)
15	- 25	(111)
5	- 15	(148)
0,001	- 5	(112)
	pas de logements sociaux	(797)

Source : SRU 2013 - DRIHL/UTEA 94 - DGFIP 2013

La part des logements vacants en 2010



Part de logements vacants (en %) :

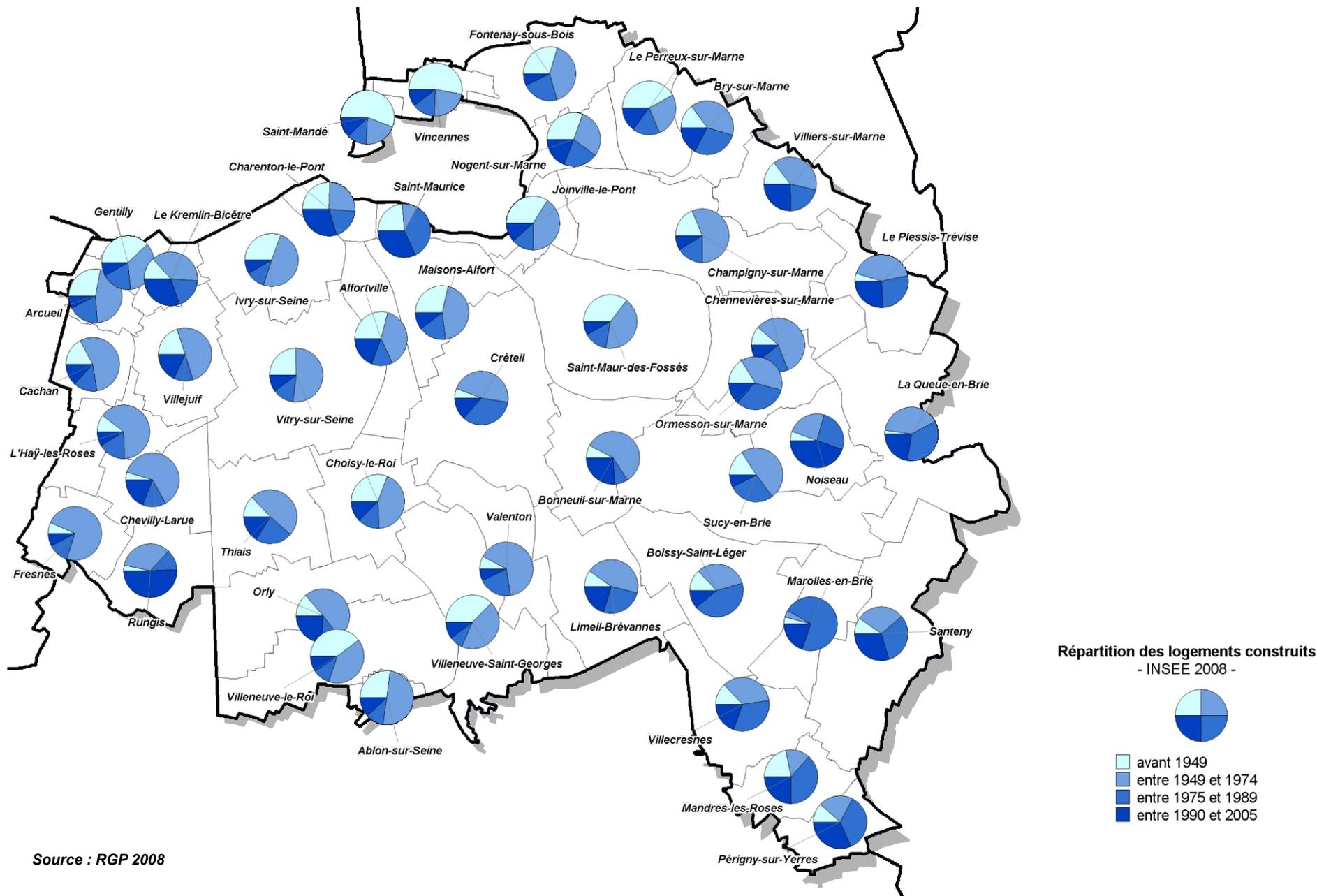
Île-de-France : 6
 Val-de-Marne : 5,2
 Hauts-de-Seine : 6,2
 Seine-Saint-Denis : 5,2
 Paris : 7,5

Part de logements vacants (%) - INSEE 2010 -

- 7,5 et plus (3)
- 5,0 - 7,5 (24)
- 2,5 - 5,0 (17)
- 0,0 - 2,5 (3)

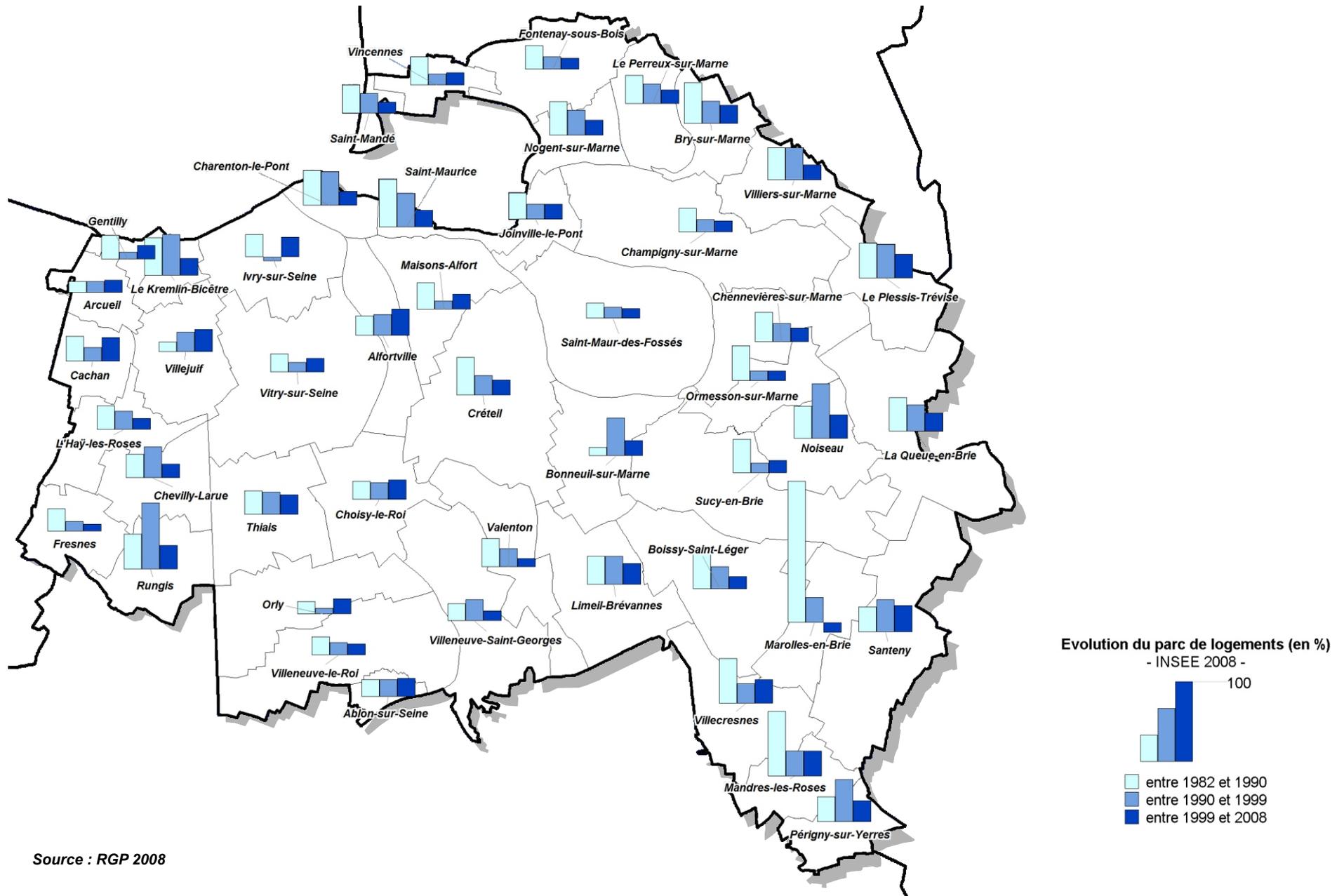
Source : RGP 2010

L'ancienneté du parc selon la période de construction en 2008



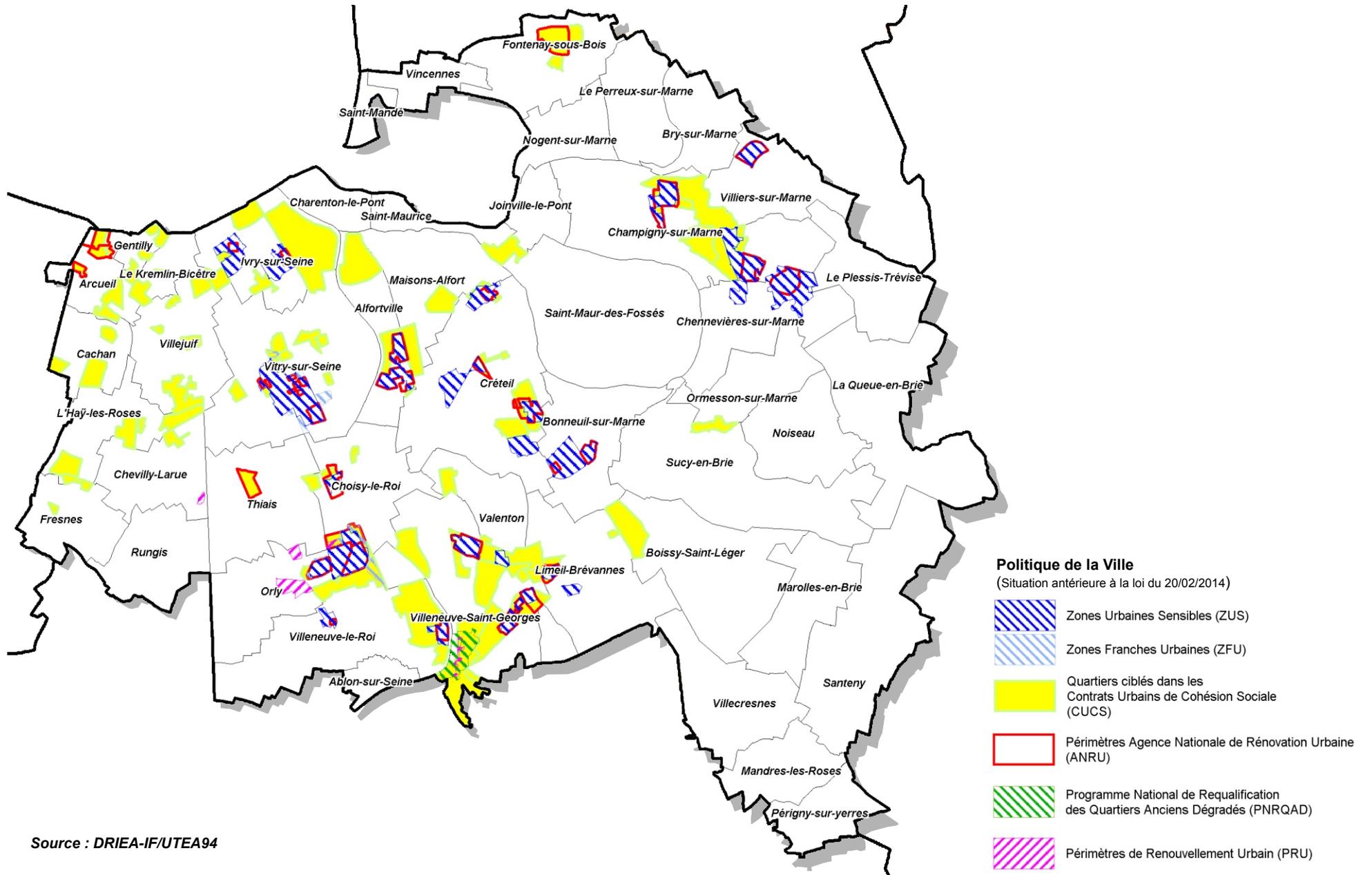
Source : RGP 2008

L'évolution du parc de logement entre 1982-1990, entre 1990-1999, entre 1999-2008



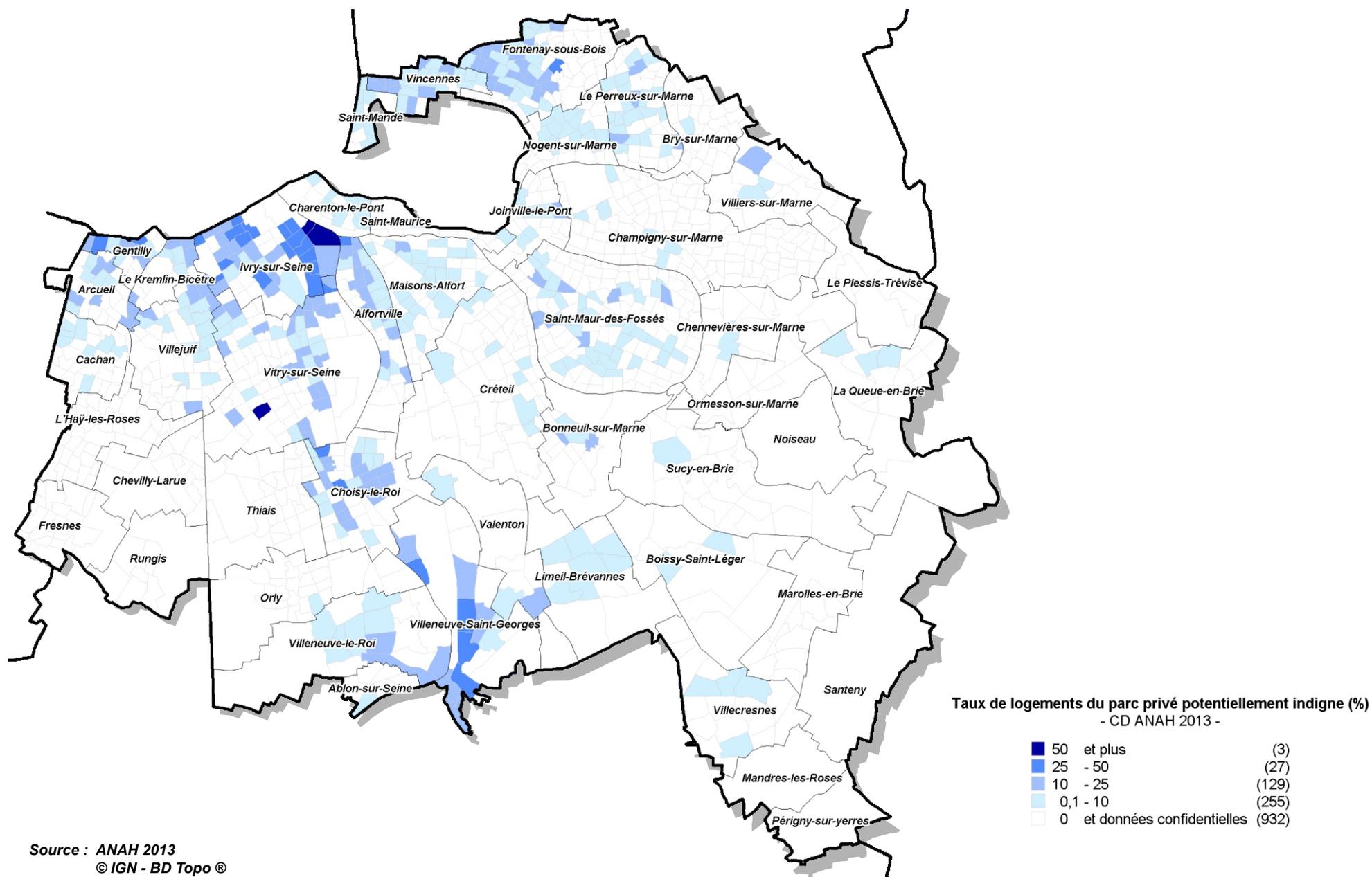
Les quartiers prioritaires - Politique de la ville en 2014

(Situation antérieure à la loi du 20/02/2014)



Source : DRIEA-IF/UTEA94

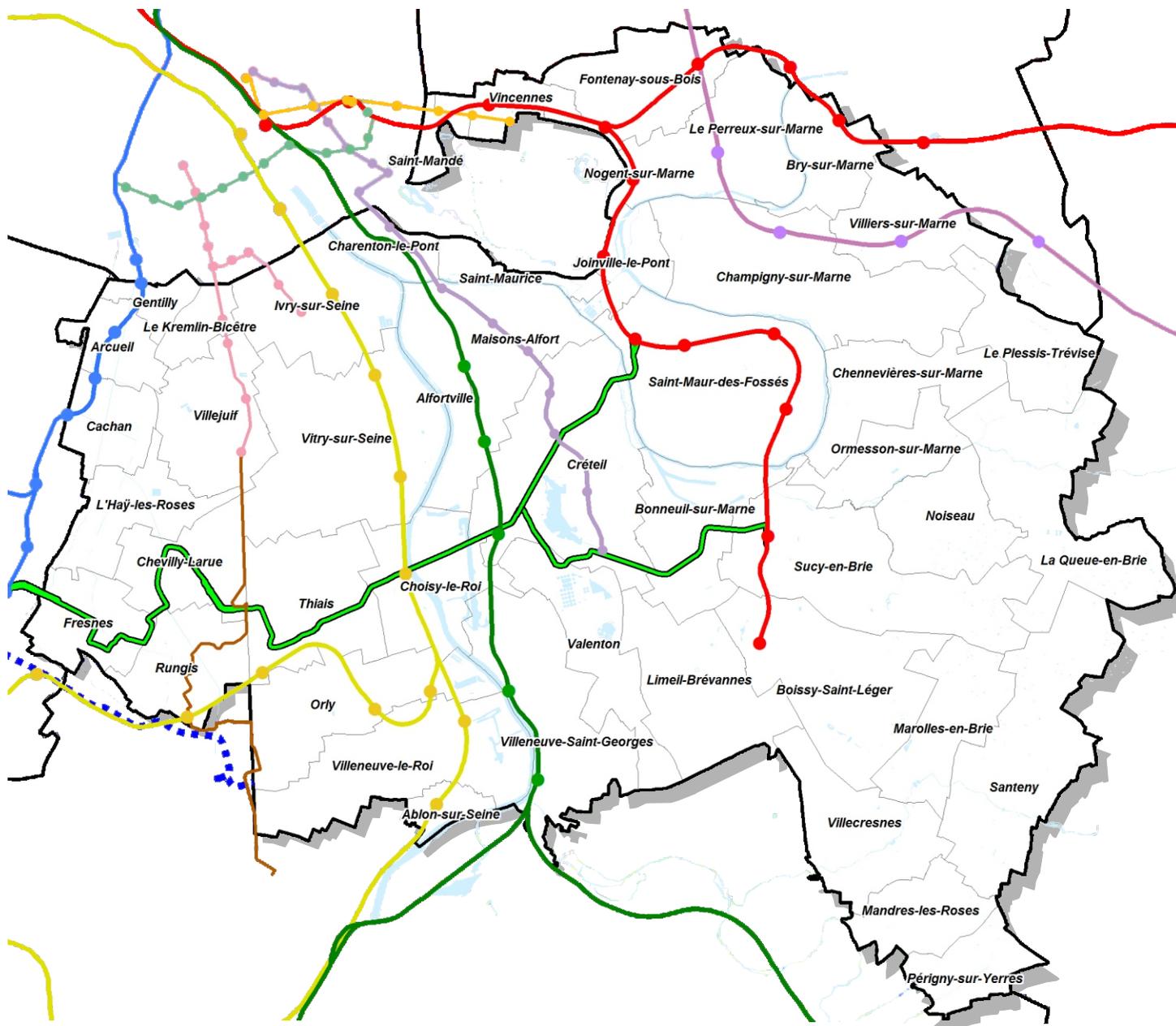
Le taux de logements du parc privé potentiellement indigne en 2013



Source : ANAH 2013
© IGN - BD Topo®

Transports

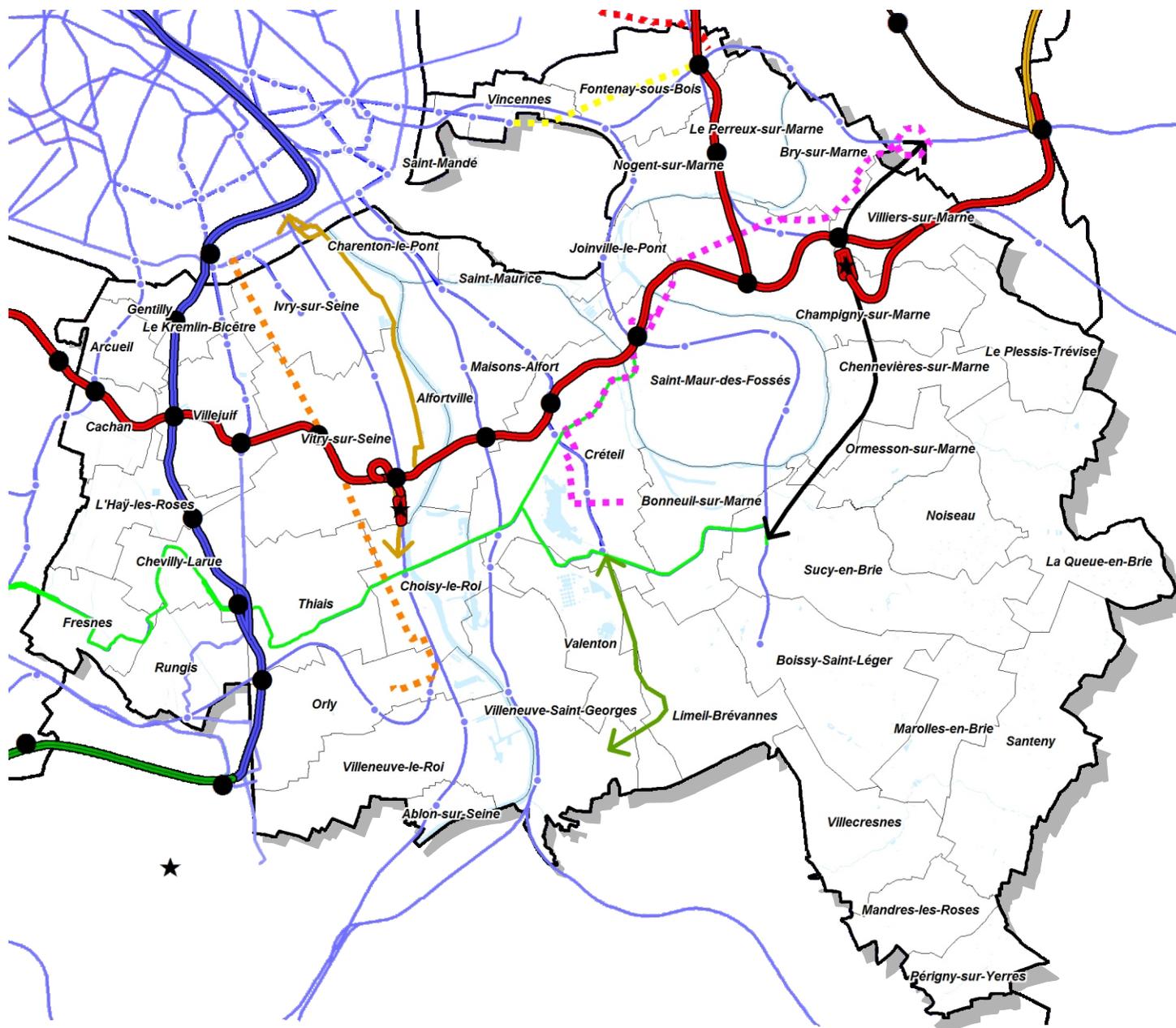
Les principaux réseaux de transport en commun existant



- Réseaux de transport en commun**
- TCSP (TVM + Sucy-Pompadour)
 - - - ORLYVAL
 - Tramway T7
- Lignes de métro**
- M1
 - M6
 - M7
 - M8
- Lignes de RER**
- RER A
 - RER B
 - RER C
 - RER D
 - RER E

Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ®

Les principaux projets de transport en commun



Projets de transports en commun

- Prolongement M1
- ■ ■ ■ ■ Tramway T1
- T9 - Paris-Orly
- ■ ■ ■ ■ TVM EST
- ↔ Tzen 5
- ↔ Altival
- ↔ Tévelal

Grand Paris Express Tracé 2014

- Ligne 11 (1)
- Ligne 14 (5)
- Ligne 15 (2)
- Ligne 16 (1)
- Ligne 18 (1)

Projet de gare

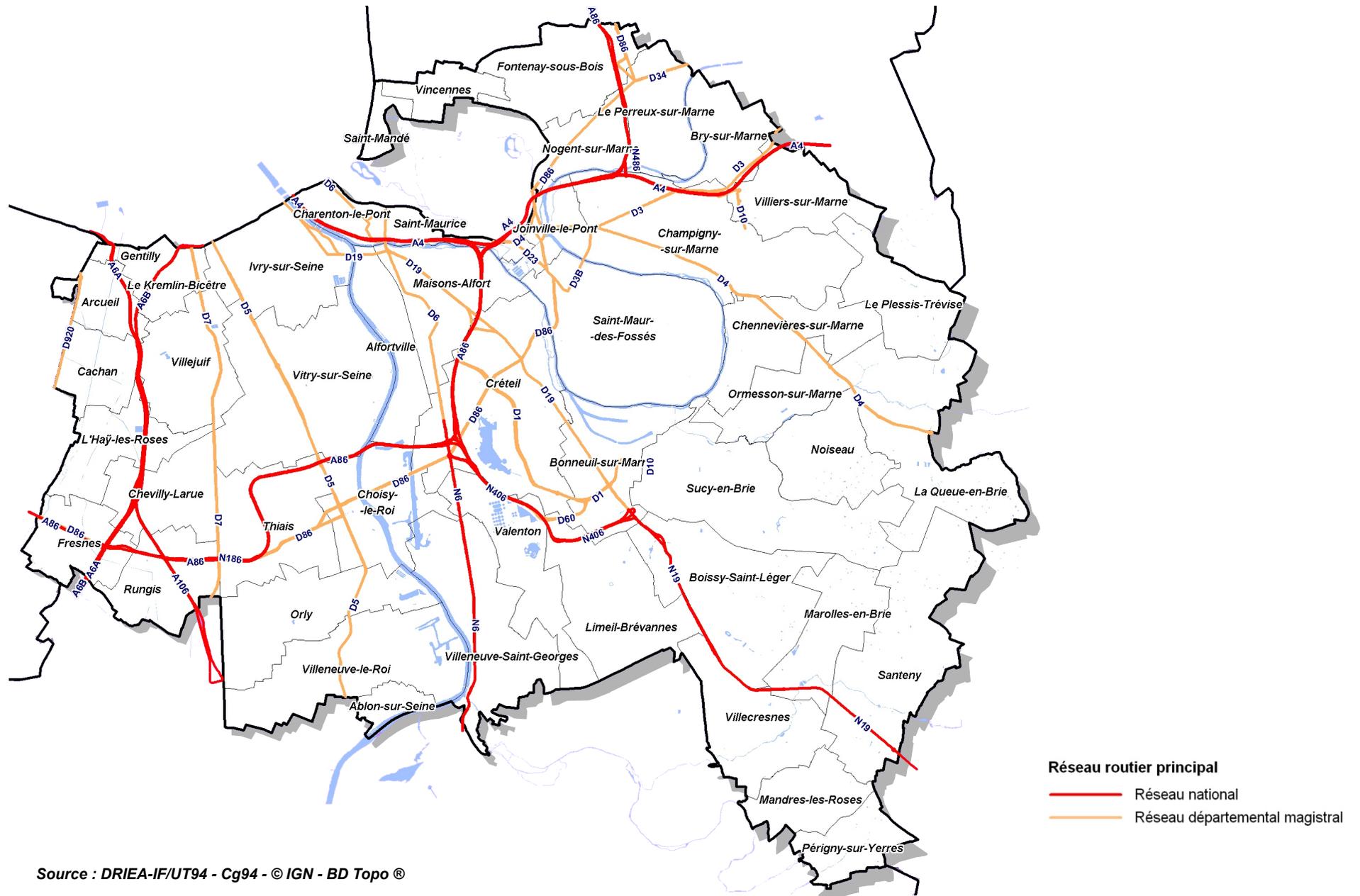
- Gare
- ★ Centre de maintenance

Transports en commun existants

- Métro - RER - Orlyval - Tramway
- TCSP

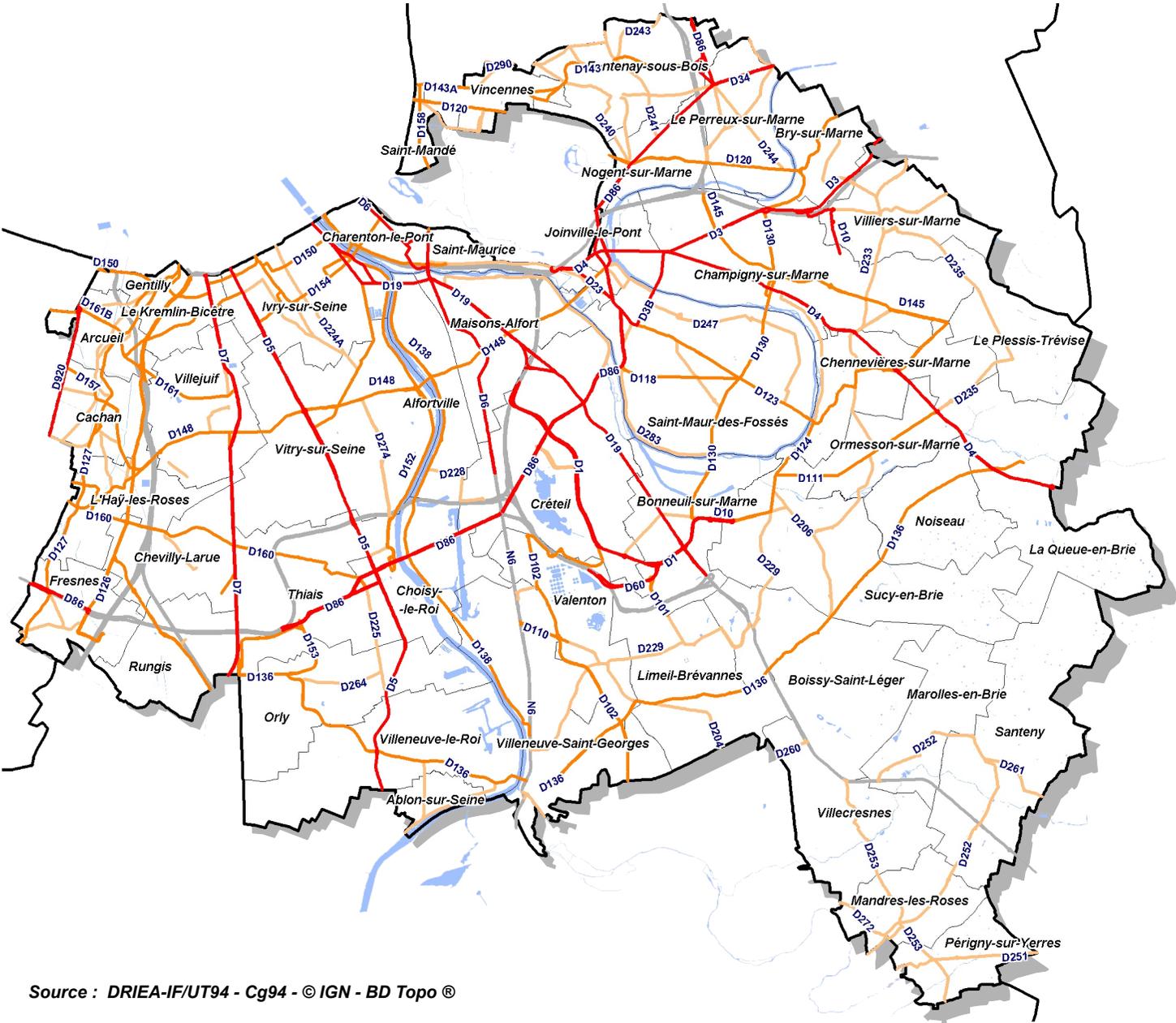
Source : DRIEA-IF/UT94 - SGP - © IGN - BD Topo ©

Le réseau routier principal



Source : DRIEA-IF/UT94 - Cg94 - © IGN - BD Topo ©

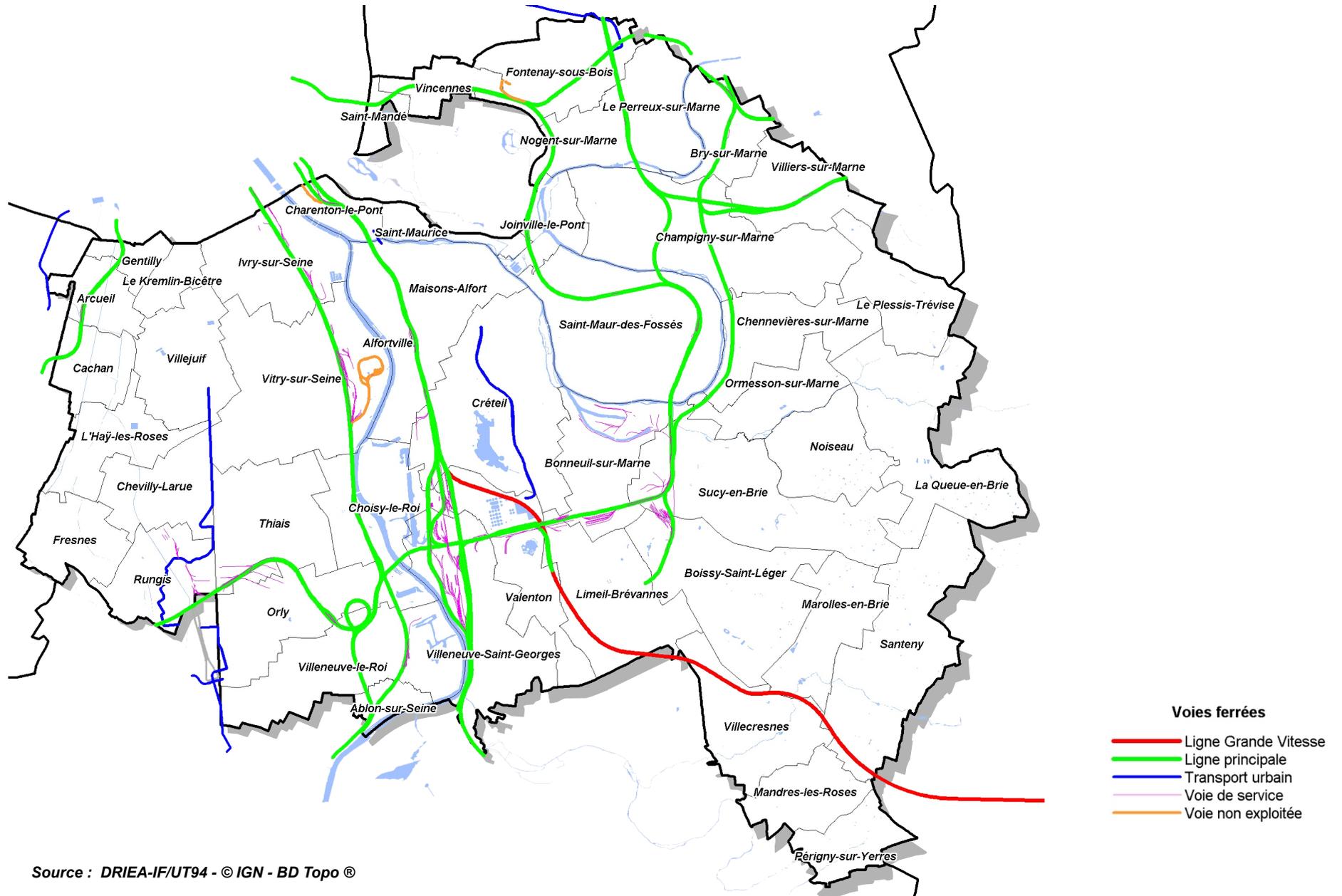
Le réseau routier départemental



- Réseau routier départemental**
- Réseau magistral
 - Réseau principal
 - Réseau secondaire

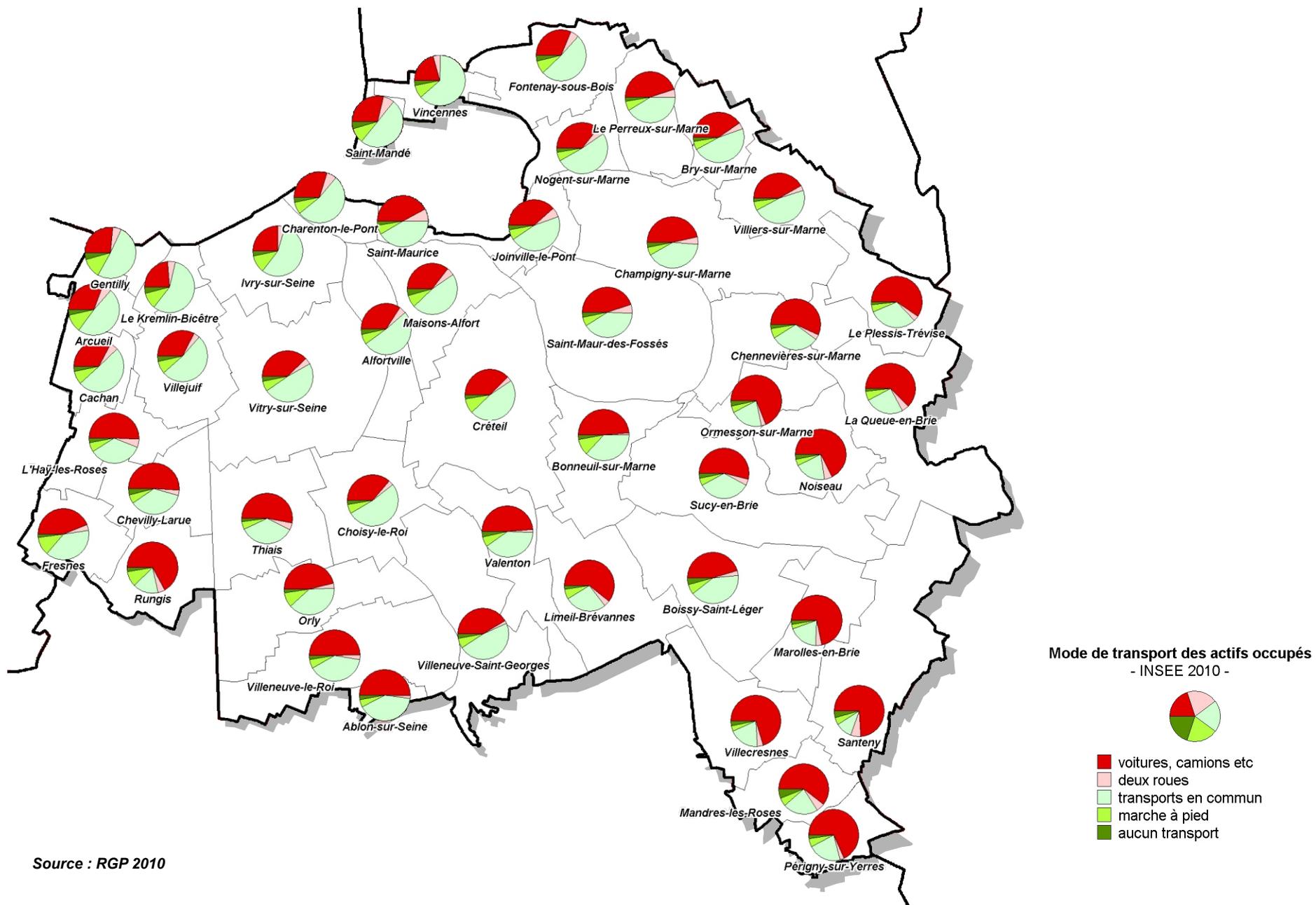
Source : DRIEA-IF/UT94 - Cg94 - © IGN - BD Topo ®

Le réseau ferroviaire



Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ®

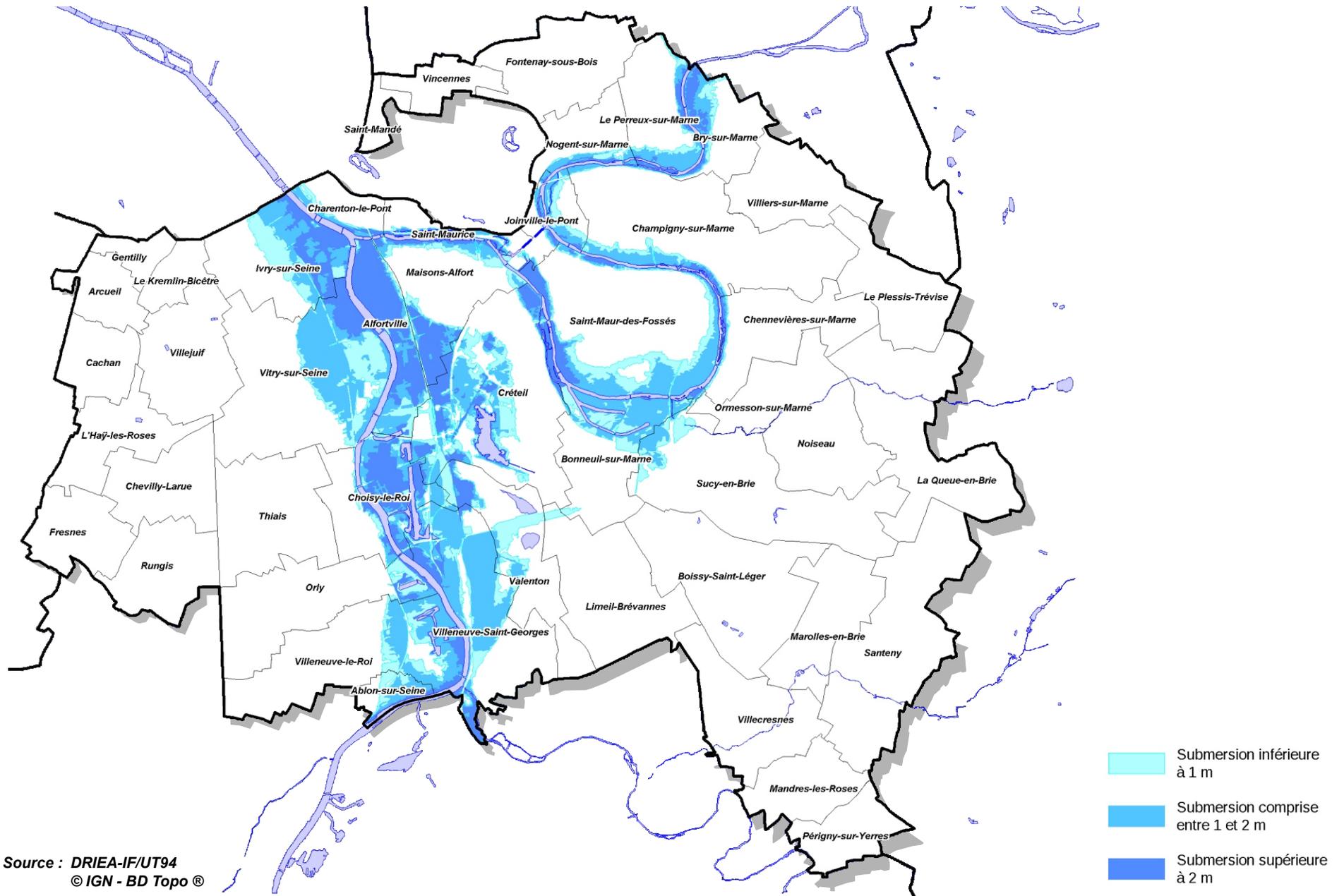
Le mode de transport de la population active ayant un emploi âgés de plus de 15 ans en 2010



Source : RGP 2010

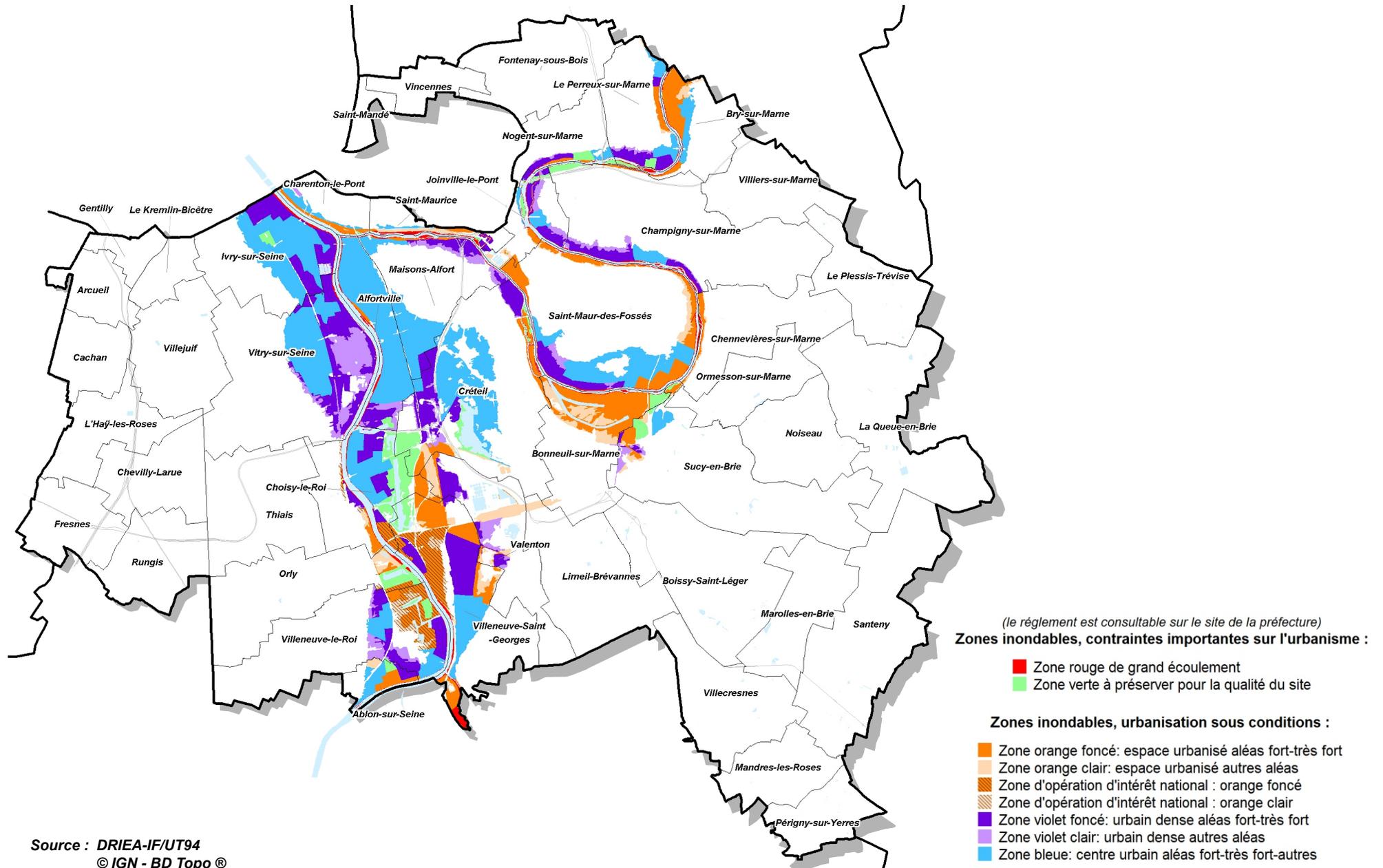
Environnement - Risques et Nuisances

Le Plan de Prévention des Risques Inondation de la Marne et de la Seine approuvé le 12/11/2007 (PPRI) Carte des aléas



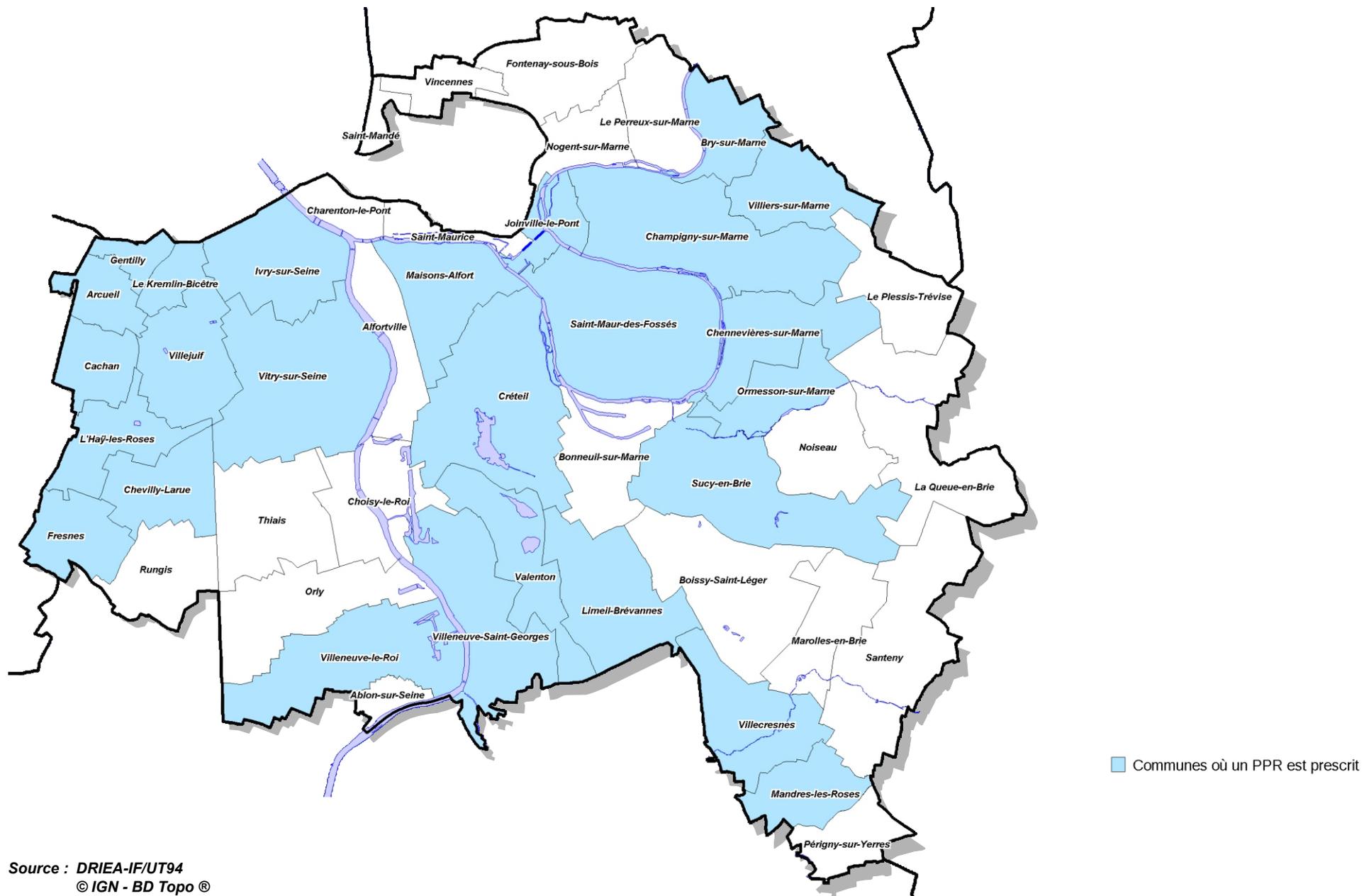
Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

Le Plan de Prévention des Risques Inondation de la Marne et de la Seine approuvé le 12/11/2007 (PPRI) Zonage réglementaire



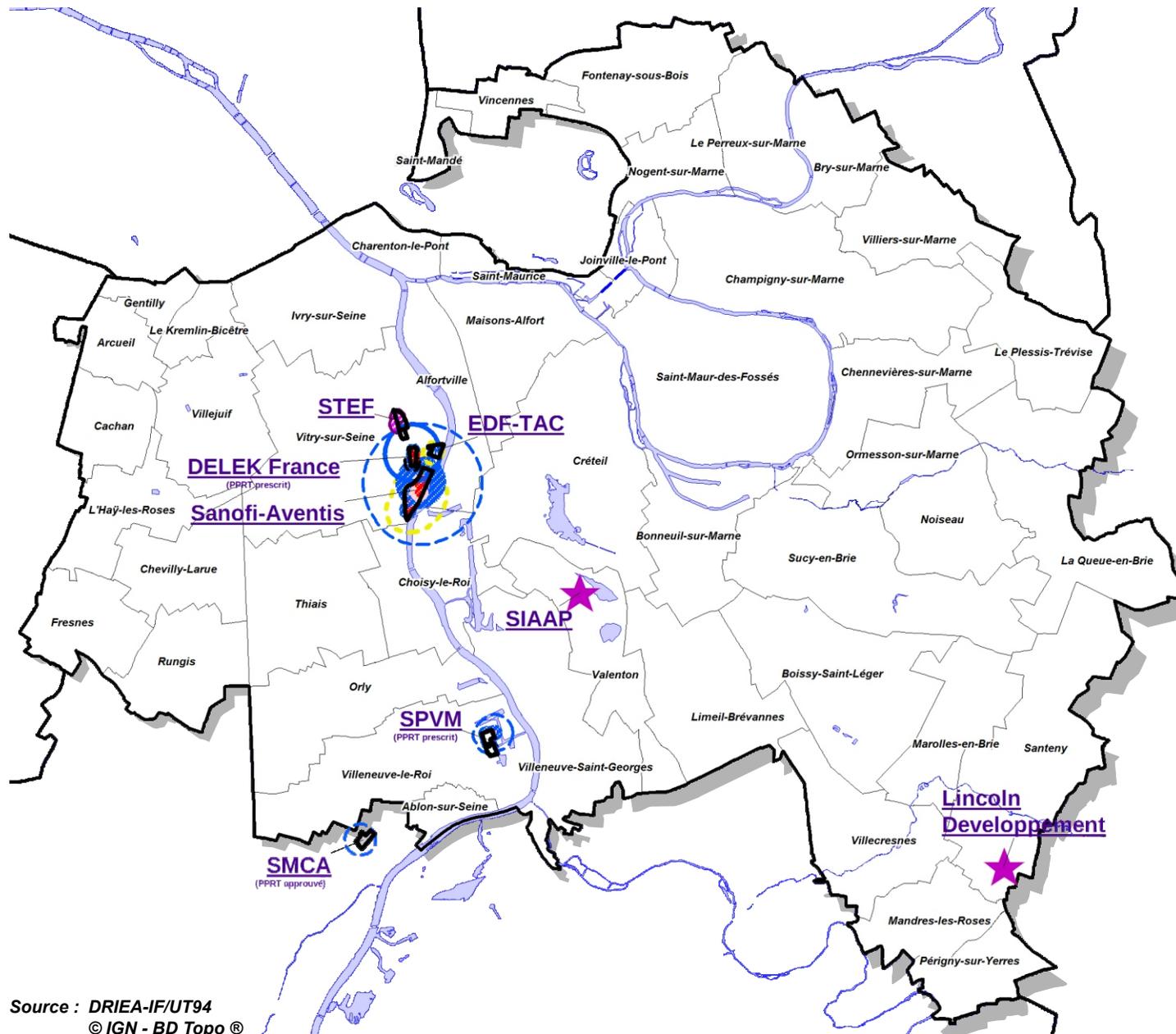
Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo®

Le Plan de Prévention des Risques Inondation et coulées de boue par ruissellement en secteur urbain prescrit le 09/07/2001



Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

Les Risques Technologiques : les risques industriels



PAC notifiés

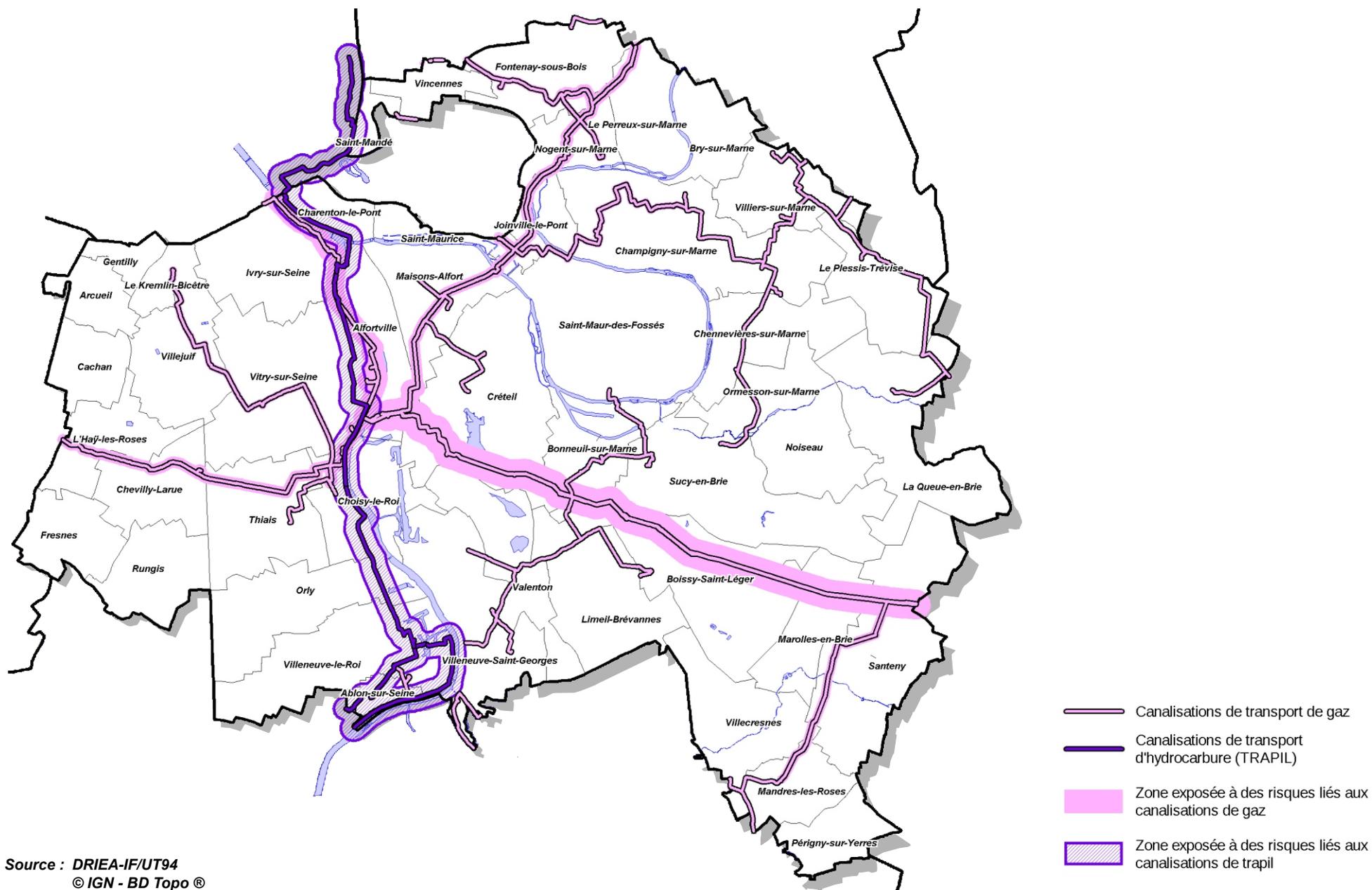
-  Limite d'emprise des établissements industriels
-  Zones d'interdiction
-  Zones de restriction
-  Zones d'autorisation
-  Zones de maîtrise de l'urbanisation (STEF)
-  Zones exposées à des effets irréversibles, sans réglementation particulière
-  Zones exposées à des effets indirects par bris de vitre
-  Zones exposées à des phénomènes dangereux à cinétique lente

PAC en cours

-  Site concerné

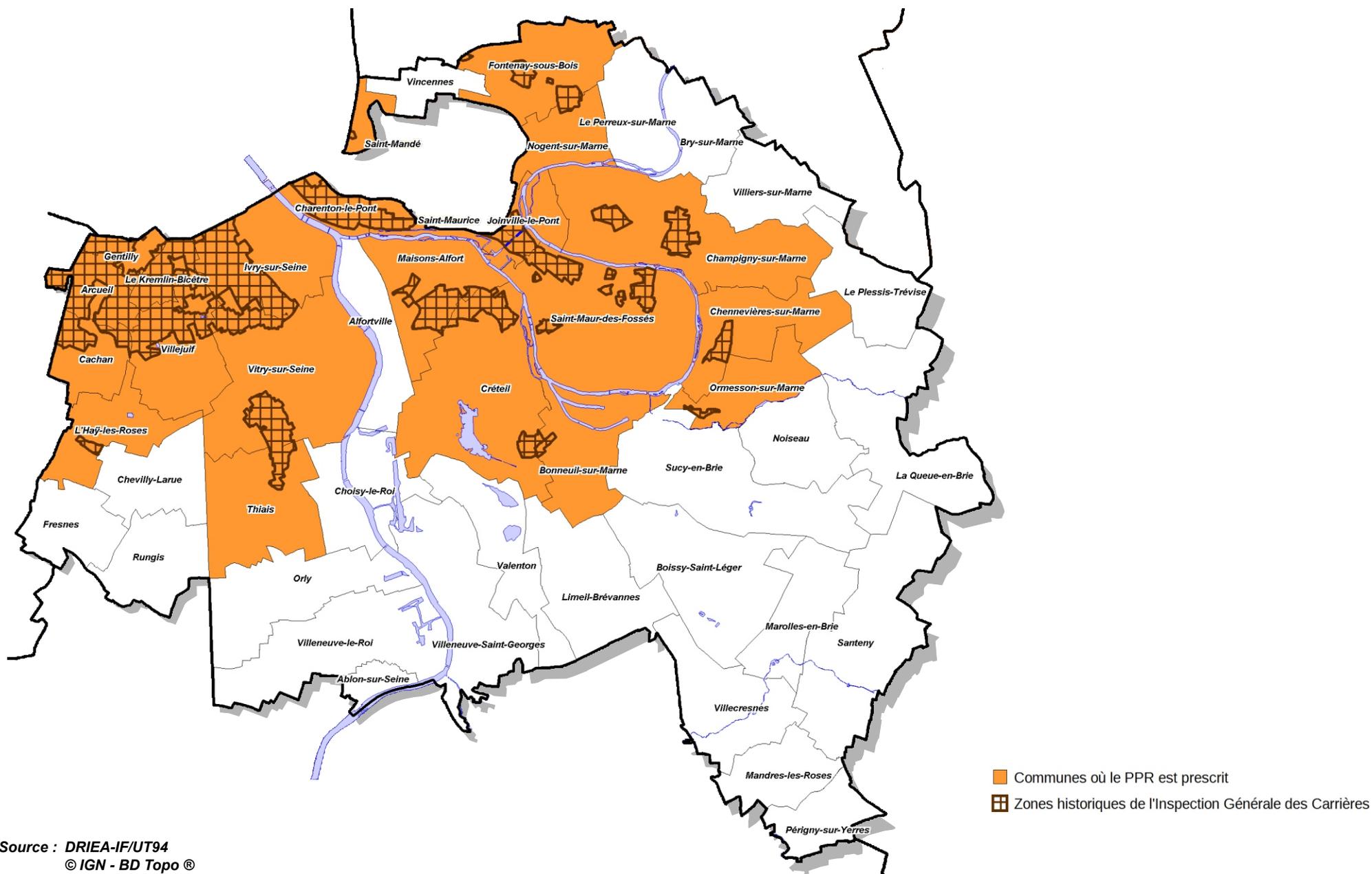
Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo®

Les Risques Technologiques : Transport de Matières Dangereuses (TMD) par canalisations



Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

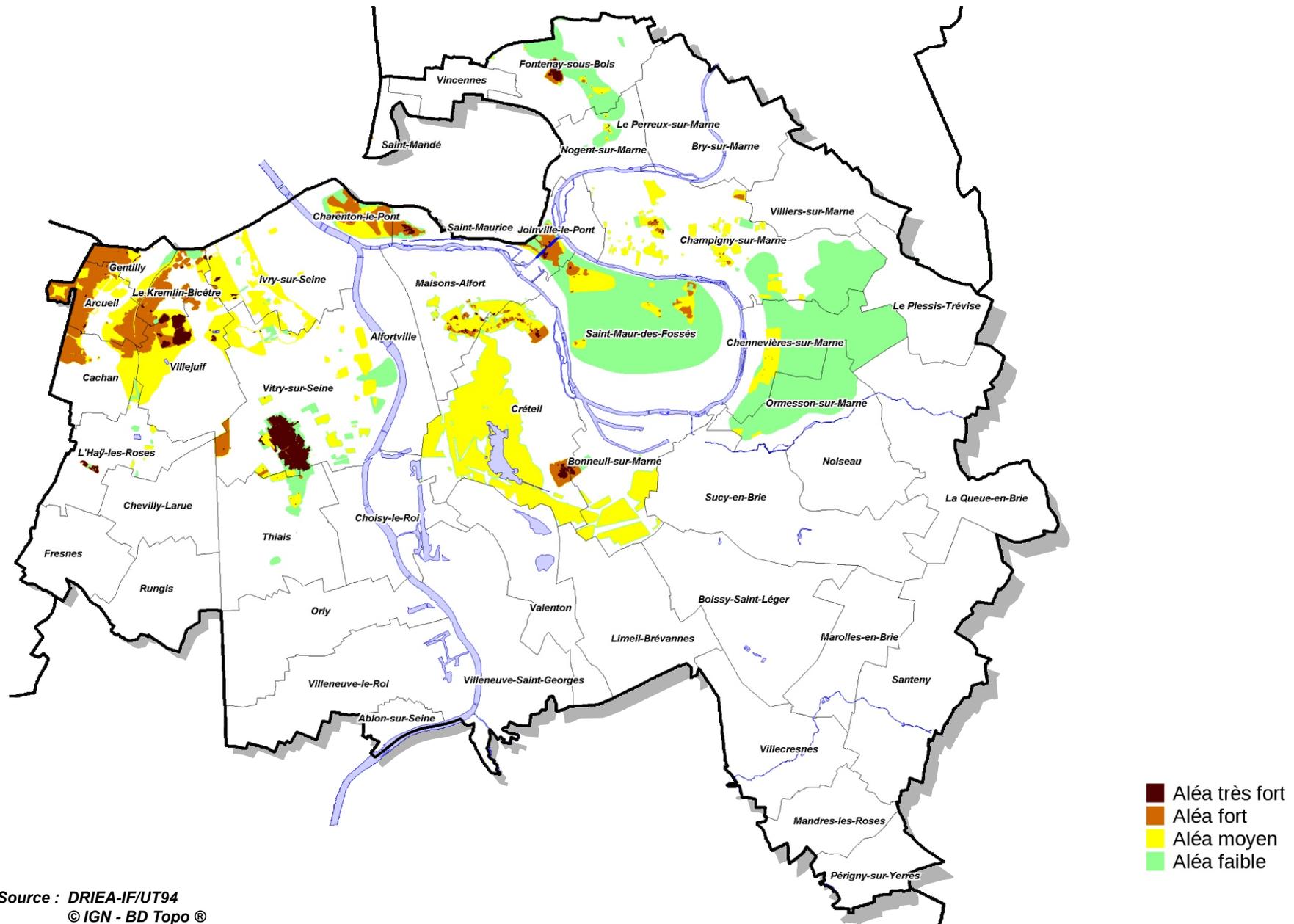
Le Plan de Prévention des Risques de Mouvements de Terrain par affaissements et effondrements (PPRMT) prescrit le 01/08/2001



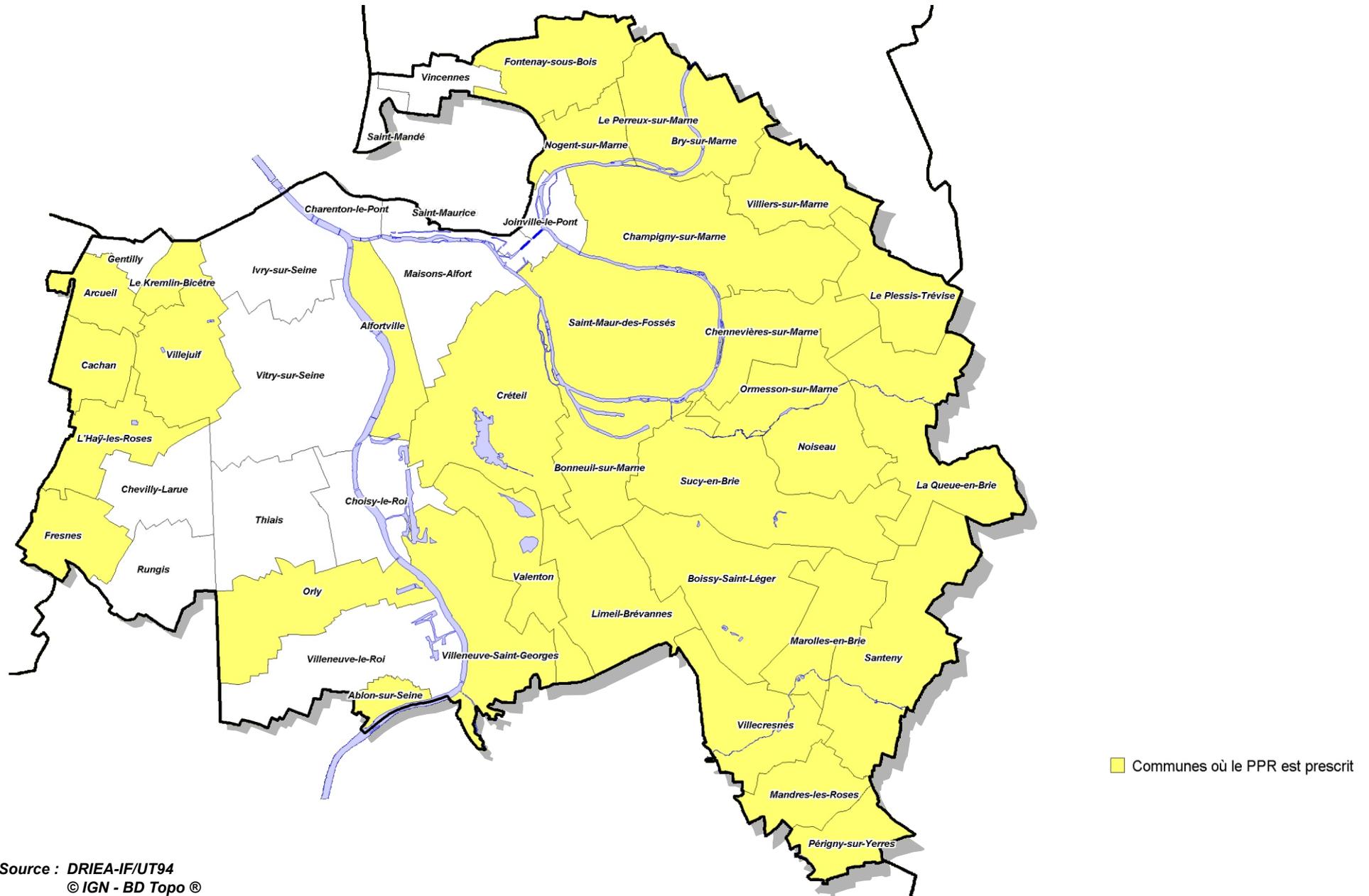
Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

Les mouvements de terrain par affaissements et effondrements

Carte des aléas

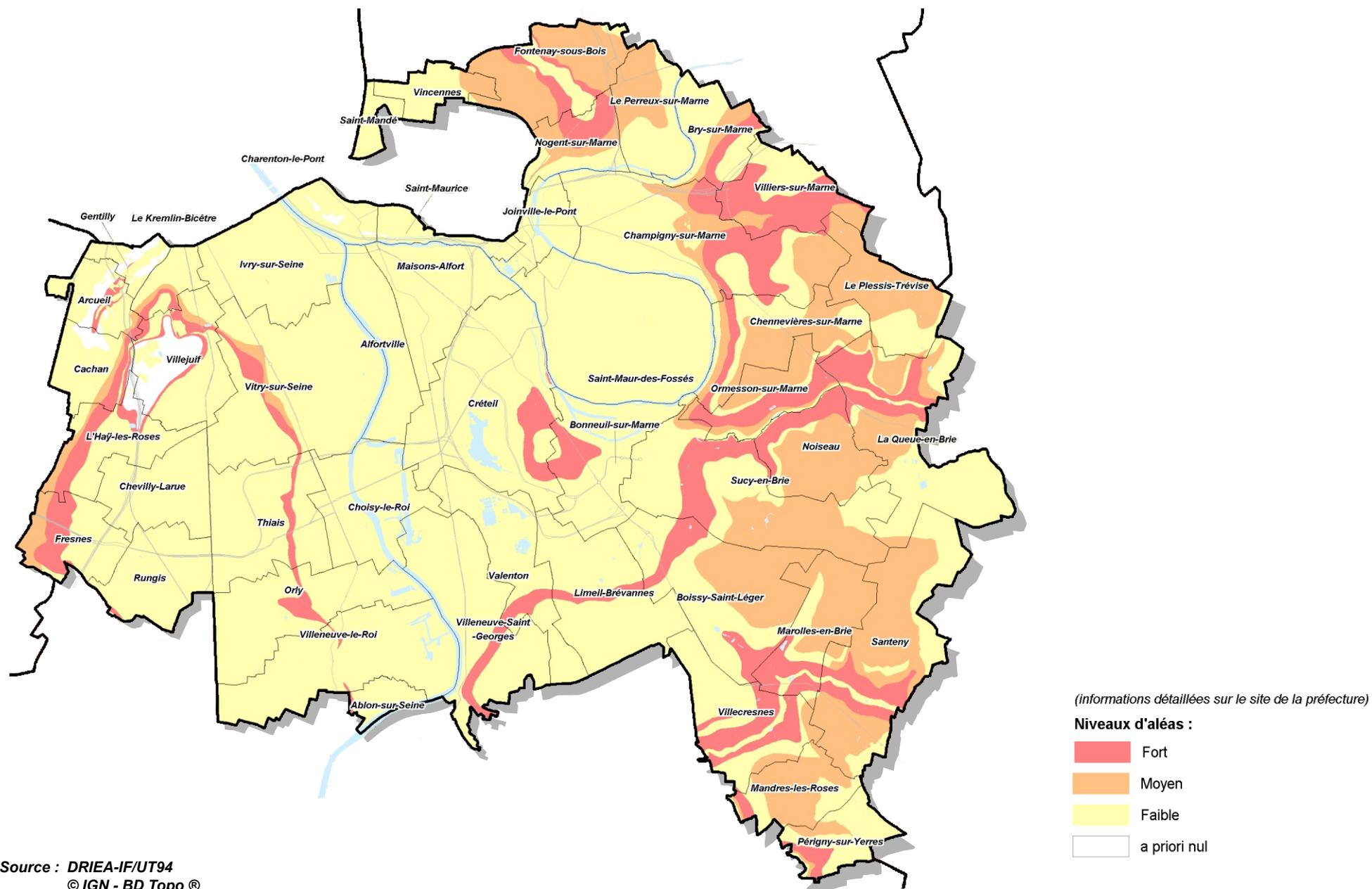


Le Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols prescrit le 09/07/2001



Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

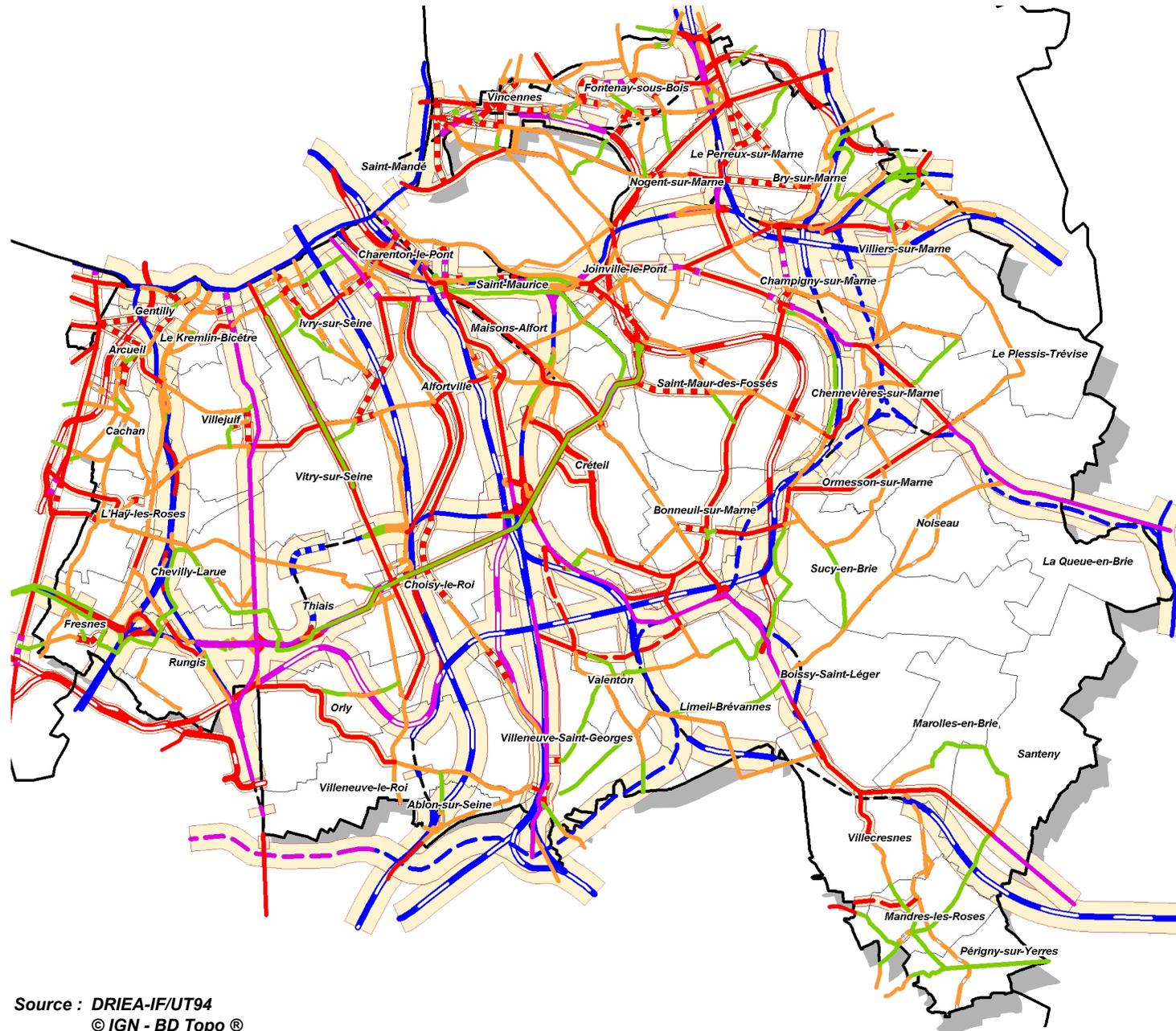
Les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et réhydratation des sols prescrit le 09/07/2001



Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

Les nuisances sonores

Classement sonore des infrastructures de transports terrestres



Zones affectées par le bruit

Voies routières

Existant

- Cat 1
- Cat 2
- Cat 3
- Cat 4
- Cat 5

Projet

- Cat 1
- Cat 2
- Cat 3
- Cat 4
- Cat 5

Tissu en U

- Cat 1
- Cat 2
- Cat 3
- Cat 4
- Cat 5

Voies ferrées

- Cat 1
- Cat 2
- Cat 3
- Cat 4
- Cat 5

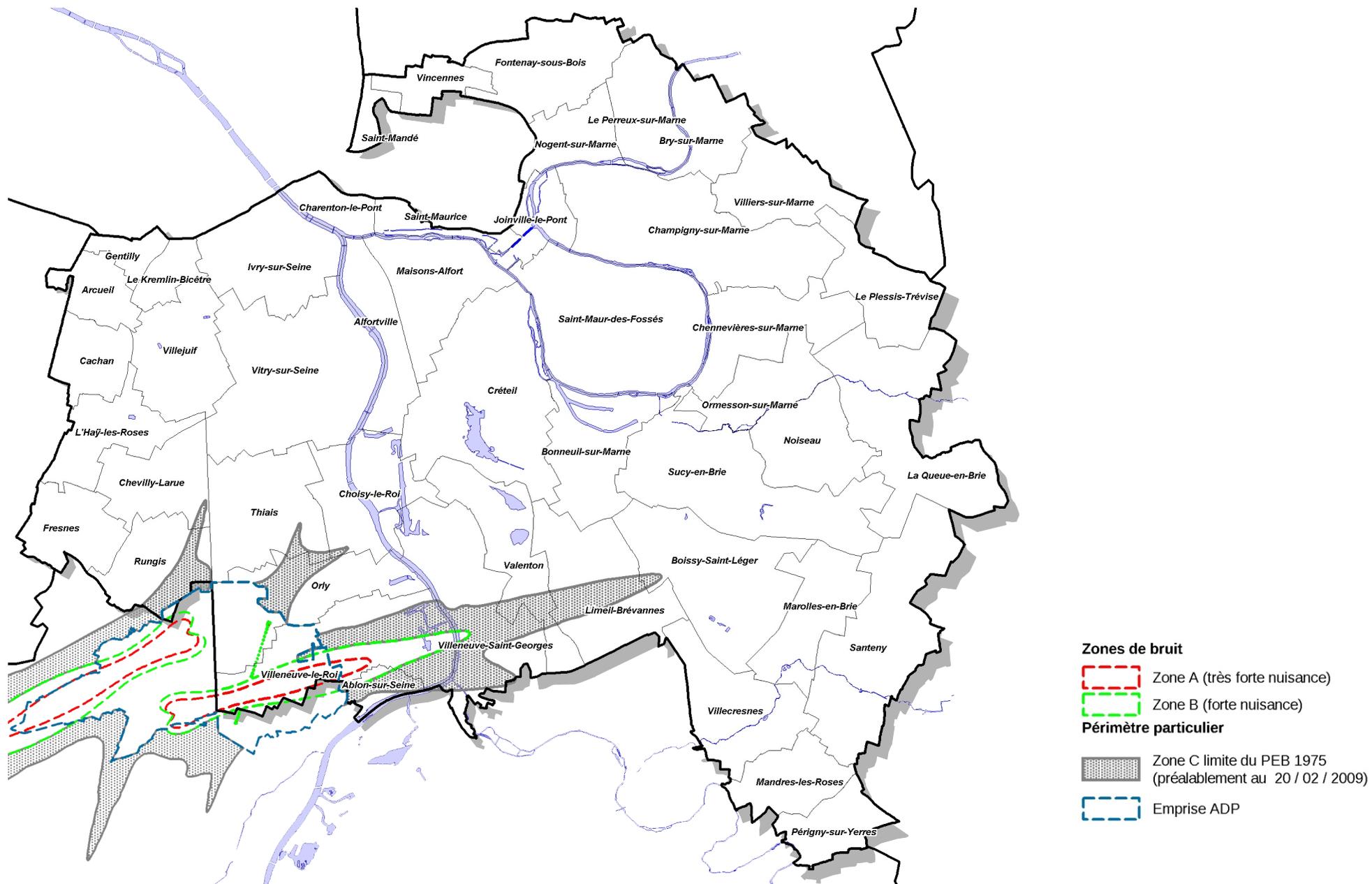
Tunnel

-

Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo®

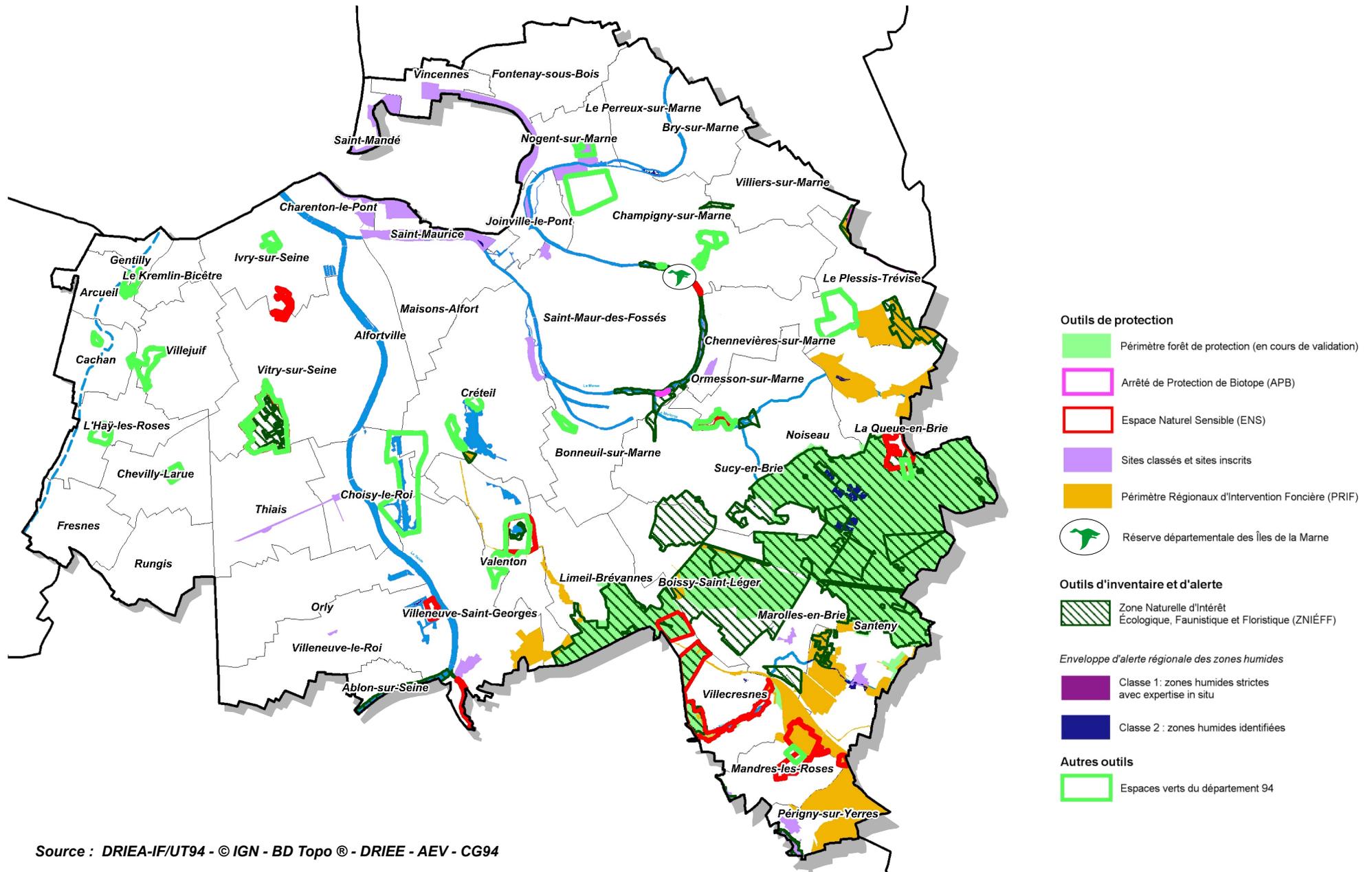
Les nuisances sonores

Plan d'Expositon au Bruit (PEB) de l'aéroport d'Orly approuvé le 21/12/2012



Source : DRIEA-IF/UT94
© IGN - BD Topo ®

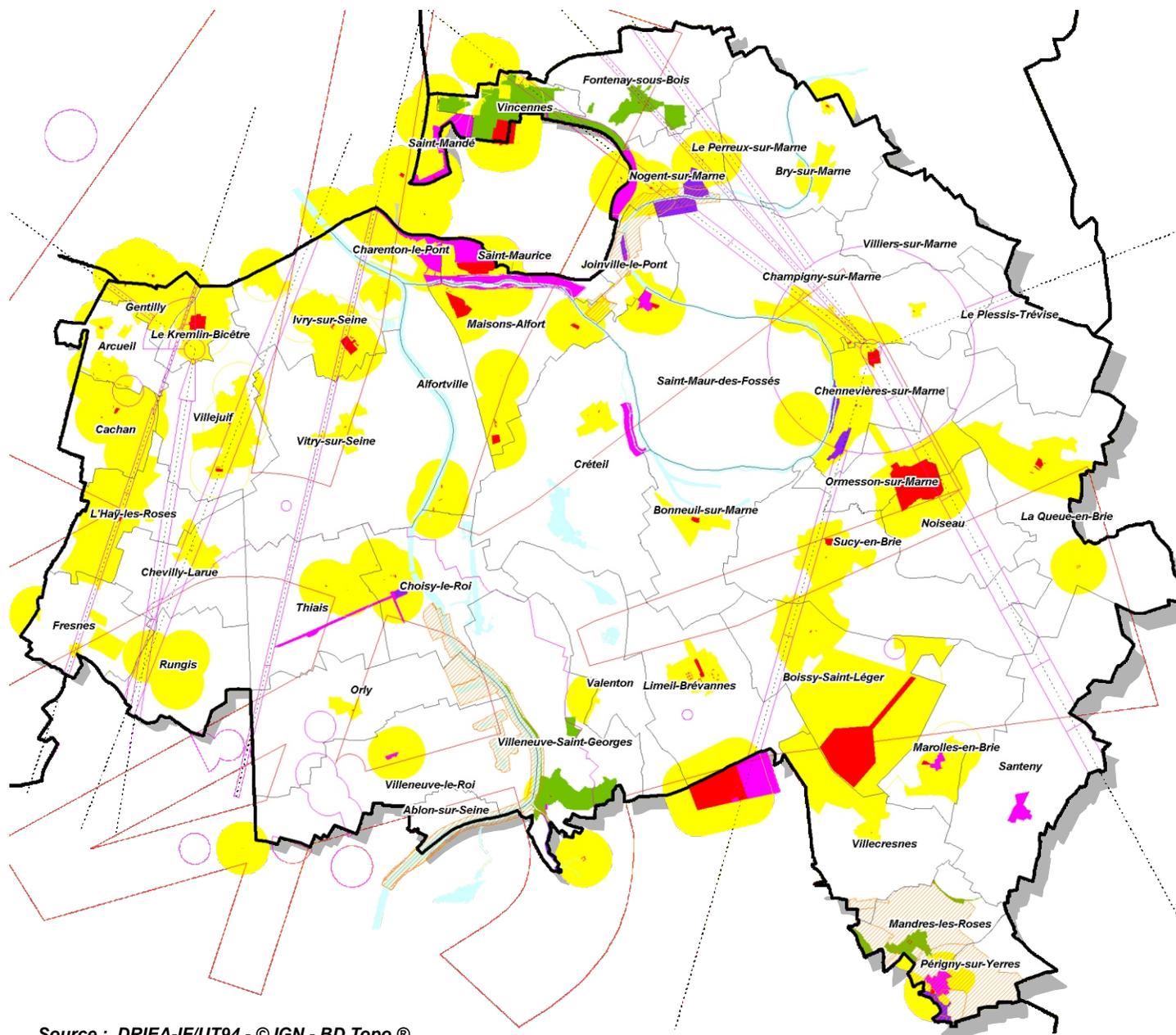
Le patrimoine naturel et paysager



Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ® - DRIEE - AEV - CG94

Aménagement - Urbanisme

Les principales Servitudes d'Utilité Publique (SUP)



(Servitudes annexées aux PLU communaux - art L 126 CU)

Servitudes de protection du patrimoine :

- Monument historique classé ou inscrit
- Périmètre de protection des monuments
- Site classé
- Site inscrit
- Z.P.P.A.U.P - AVAP

Protection des zones de captage d'eau potable :

- Zones protégées

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles

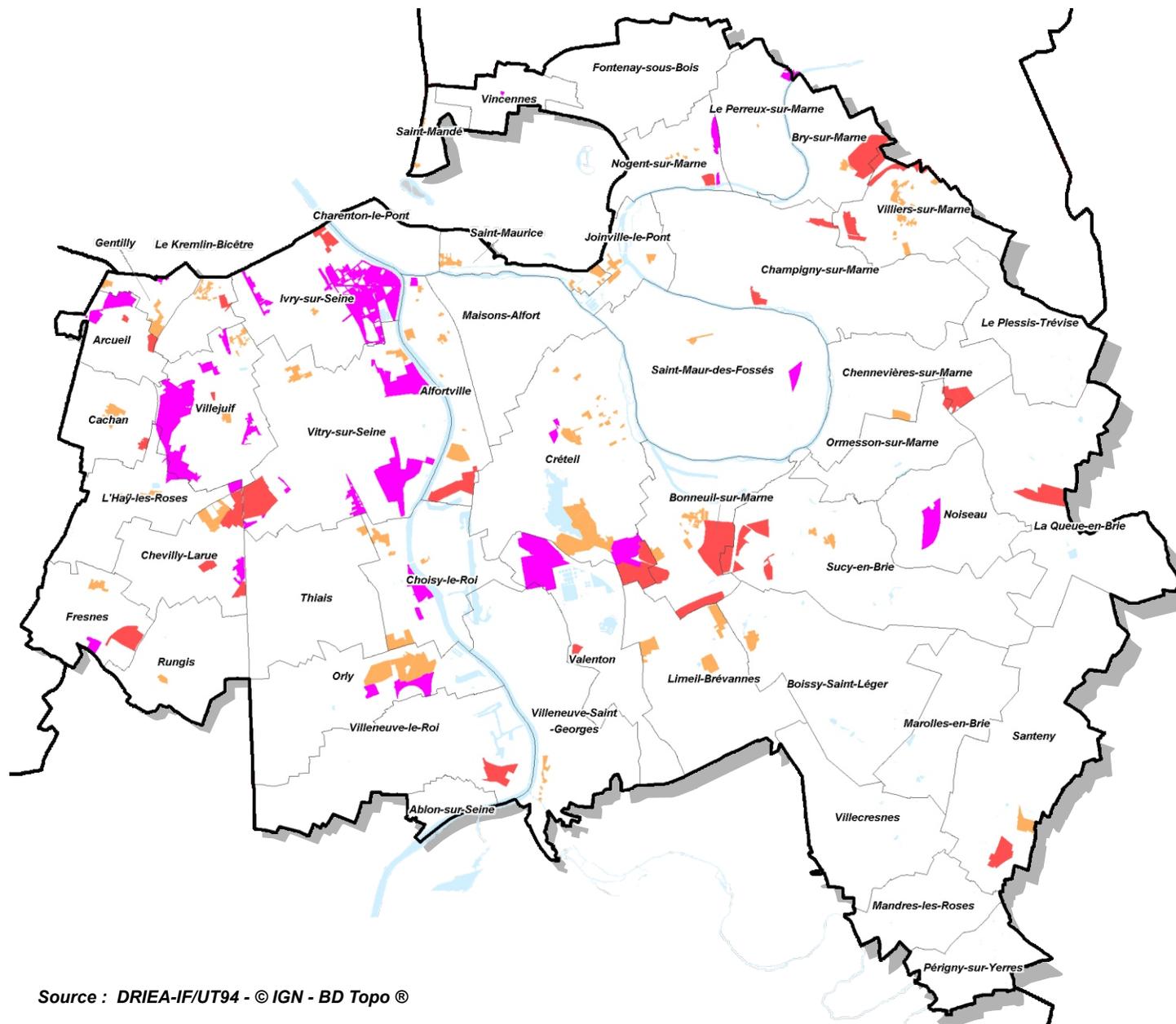
- Faisceaux hertziens
- Zone de protection contre les obstacles

Servitudes aéronautiques de dégagement

- Limite de la zone de dégagement

Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ©

Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)

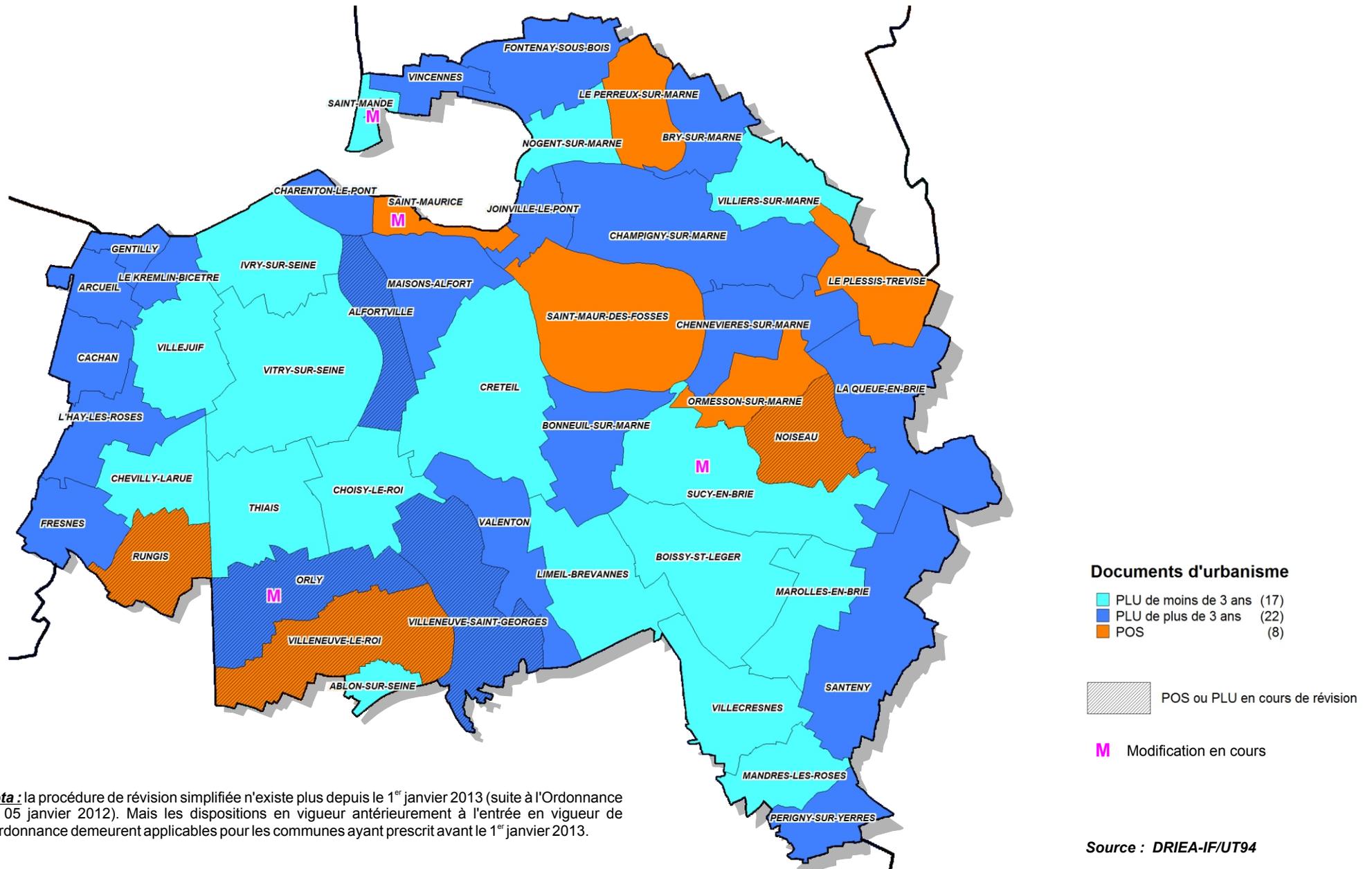


ZAC par dominante

- ACTIVITE
- HABITAT
- MIXTE

Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ®

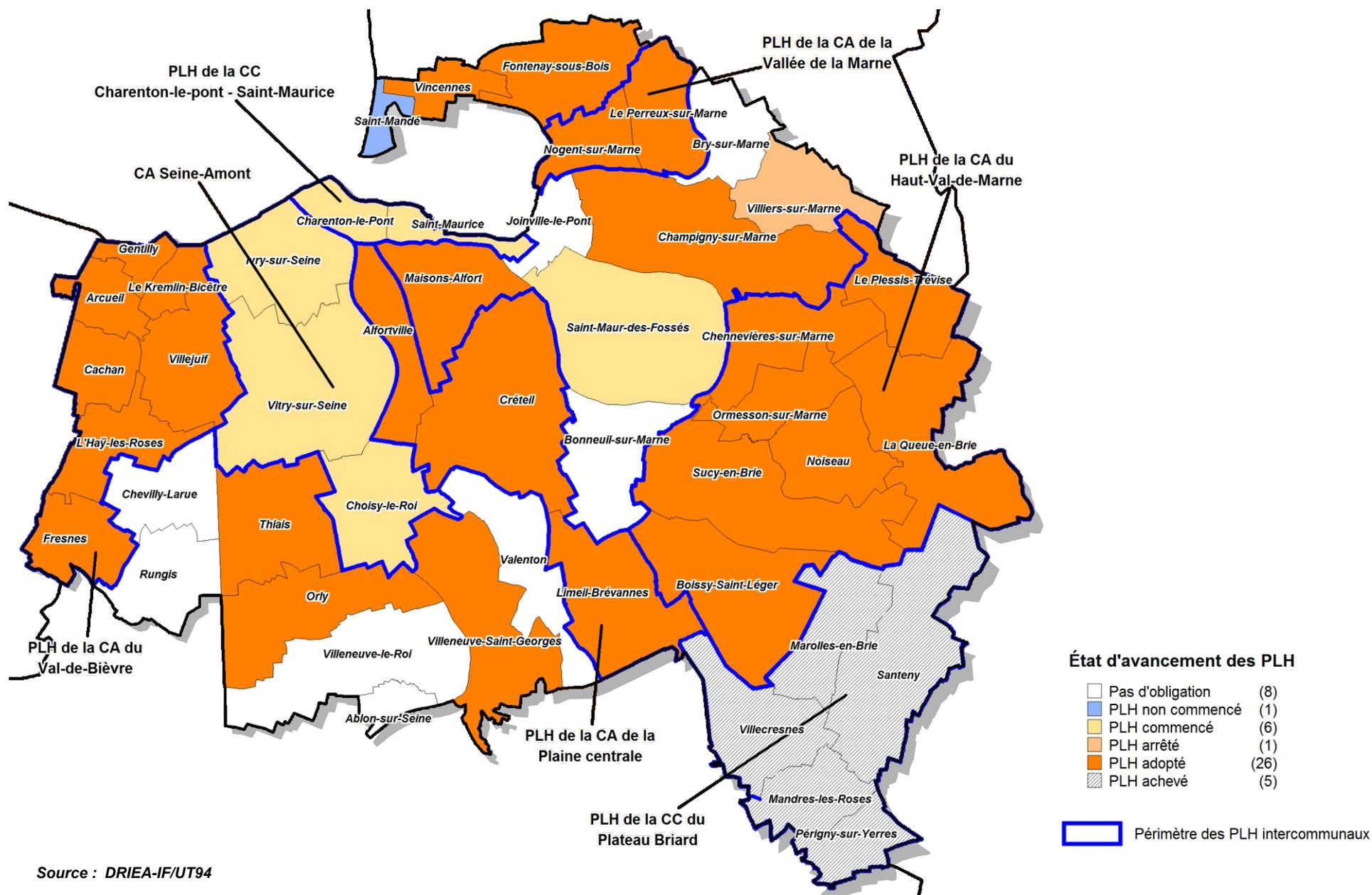
Les documents d'urbanisme POS / PLU approuvés et procédures en cours (au 1^{er} janvier 2014)



Nota : la procédure de révision simplifiée n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2013 (suite à l'Ordonnance du 05 janvier 2012). Mais les dispositions en vigueur antérieurement à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance demeurent applicables pour les communes ayant prescrit avant le 1^{er} janvier 2013.

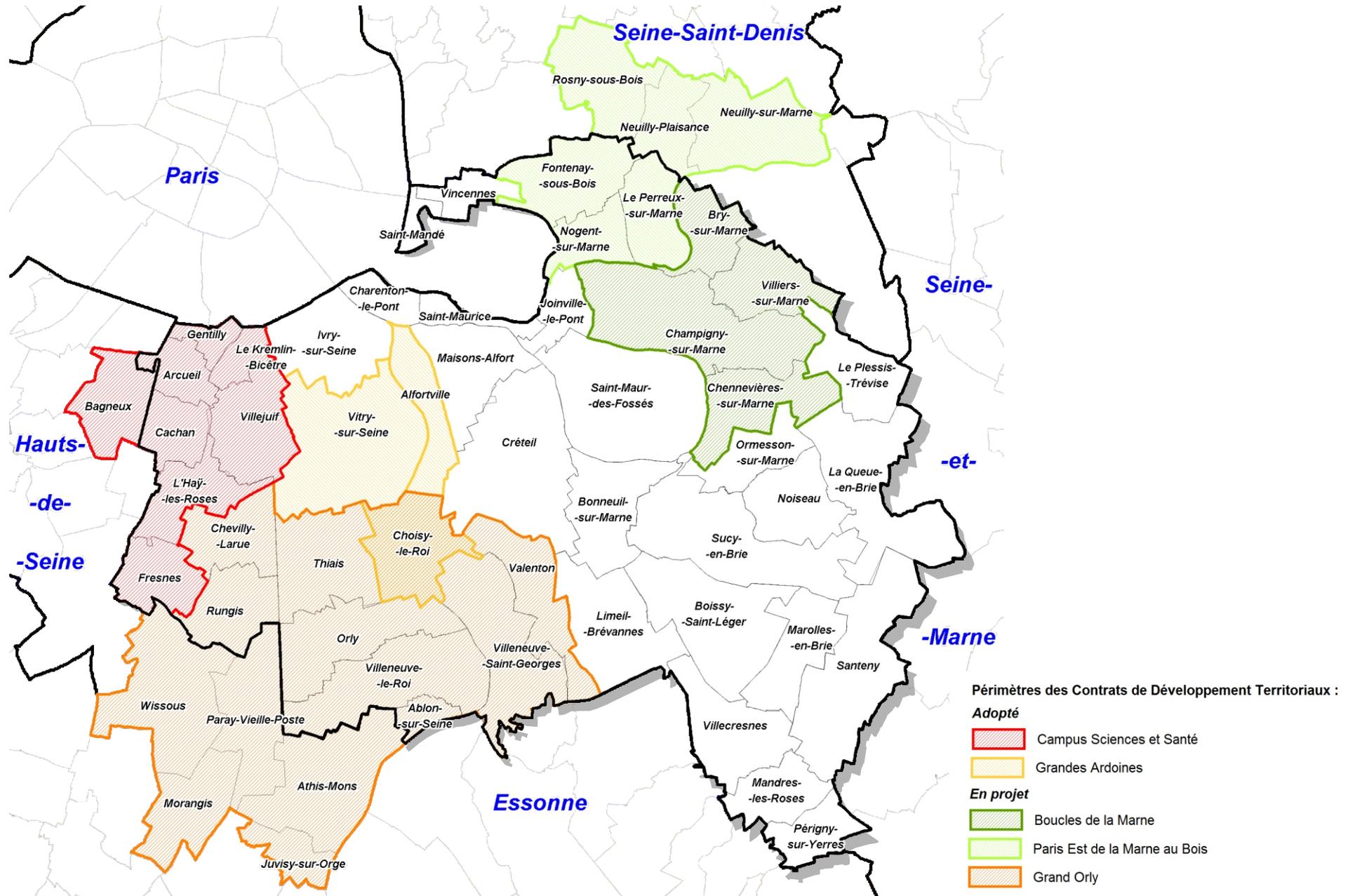
Source : DRIEA-IF/UT94

Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) (au 1^{er} janvier 2014)



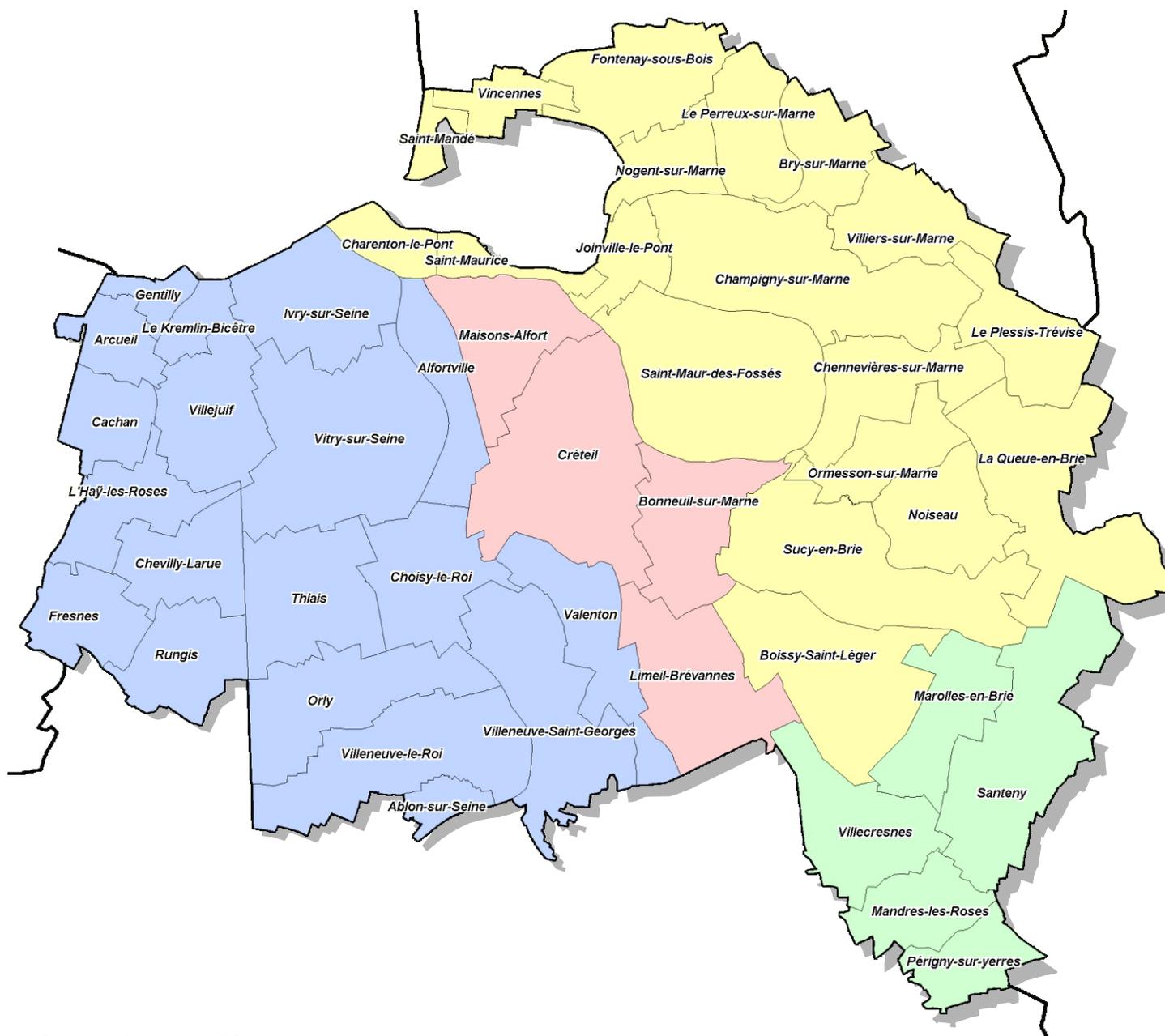
Source : DRIEA-IF/UT94

Les Contrats de Développement Territorial (CDT)



Source : DRIEA-IF/UT94 - © IGN - BD Topo ®

Les bassins de Territorialisation de l'Offre de Logement (TOL)



Objectif Grand Paris (Validés en CRH du 16 Juin 2011)

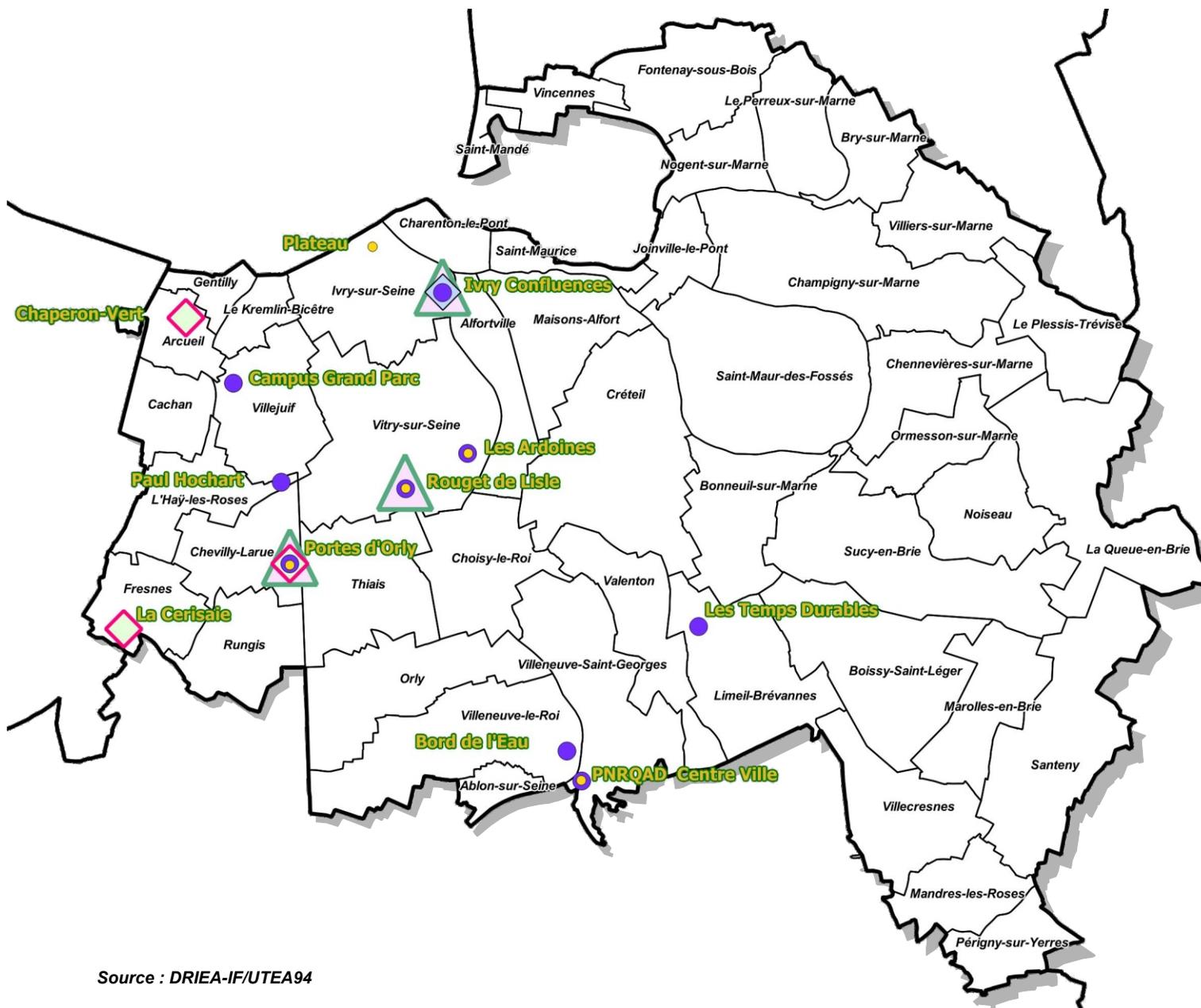
- 954 logements
- 3024 logements
- 5062 logements
- 104 logements

Les bassins de Territorialisation de l'Offre de Logement - UTEA 94 -

- Centre (4)
- Est et Haut Val de Marne (19)
- OIN Val de Bièvre (19)
- Plateau Briard (5)

Source : DRIEA-IF/UT94

Les Écoquartiers



- Les écoquartiers:**
- DRIEA-UTEA94 2014
- Candidat au Label "écoquartier" 2014
 - Candidat à l'appel à projets MEDDTL 2009 ou 2011
 - ◊ Lauréat Nouveau Quartier Urbain (NQU) du Conseil Régional
 - ◊ Candidat Nouveau Quartier Urbain (NQU) du Conseil Régional
 - △ Grand Projet 3 (GP3) du CPER 2007-2013

Source : DRIEA-IF/UTEA94

GLOSSAIRE

Contrat de Développement Territorial (CDT) :

Contrat prévu par la loi du 3 juin 2010 sur le Grand Paris et signé entre l'État et les communes. Les CDT définissent un projet de développement portant sur l'urbanisme, le développement économique, le logement, les équipements, les transports et déplacements.

Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) :

Les contrats urbains de cohésion sociale succèdent en mars 2006 aux contrats de ville et entrent en vigueur au début de l'année 2007. Passés entre l'Etat et les collectivités territoriales, les cucs engagent chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés. Ils sont élaborés à l'initiative conjointe du maire, ou du président de l'EPCI, et du préfet de département.

Ils définissent un projet de développement pour chaque quartier et programment des actions précises dans cinq champs prioritaires : habitat et cadre de vie ; emploi et développement économique ; éducation ; citoyenneté et prévention de la délinquance ; santé.

Grand Ménage :

Définition INSEE : Ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale. Un grand ménage est une famille de 3 enfants et plus âgés de - 25 ans.

Opération d'Intérêt National (OIN) :

Une Opération d'Intérêt National (OIN) est une opération d'aménagement d'un territoire à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme. Dans une OIN, c'est l'État et non la commune qui délivre les autorisations d'occupation des sols et en particulier les permis de construire. De même, c'est le préfet et non la commune qui décide de la création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) à l'intérieur d'une OIN.

Le terme OIN a regroupé sous une seule appellation les grandes opérations d'aménagement qui relevaient auparavant de procédures diverses (agglomération nouvelle, opérations d'aménagement de secteurs, aménagement et développement d'aéroport, etc...) et ne s'appuie sur aucune définition juridique.

Le code de l'Urbanisme, notamment l'Art. L.121-9 en précise le principe; les effets et surtout l'autorité capable de les créer. Des Décrets en Conseil d'État arrêtent les OIN ; cette liste est reprise par l'Art. R.124-4 du Code de l'Urbanisme.

Parc privé potentiellement indigne :

La méthode de repérage du « Parc Privé Potentiellement Indigne » repose sur une hypothèse empirique et pragmatique : un logement a plus de risque de ne pas avoir été profondément amélioré ou réhabilité depuis 1970, et d'avoir un classement cadastral initial toujours valable, s'il est aujourd'hui occupé par un ménage à revenus modestes. Sont considérés comme « potentiellement indignes » les logements de catégories cadastrales 6,7 et 8, dont on sait qu'initialement ils étaient de qualité médiocre voire délabrés et qui sont aujourd'hui occupés par des ménages à bas revenus, selon le Code général des impôts, annexe 3, CGIAN3. - Art 324 H.

GLOSSAIRE

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Document d'urbanisme qui à l'échelle d'une commune ou d'une intercommunalité, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Programme Local de l'Habitat (PLH) :

Outil de définition d'une politique de l'Habitat sur un territoire. Le PLH est élaboré par une commune ou une intercommunalité pour une durée de 6 ans. Son contenu et sa procédure d'élaboration sont définis par le code de la construction et de l'habitation.

Servitudes d'Utilité Publique (SUP) :

Les servitudes d'utilité publique (SUP) constituent des limitations administratives au droit de propriété instituées au bénéfice de personnes publiques (Etat, collectivités locales, établissements publics, concessionnaires de services ou travaux publics).

Elles imposent soit des restrictions à l'usage du sol (interdiction et/ou limitation du droit à construire), soit des obligations de travaux aux propriétaires (installation de certains ouvrages, entretien ou réparation).

Les SUP sont définies par les articles L.123-1 et L.126-1 du Code de l'Urbanisme.

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) :

Les zones d'Aménagement Concerté sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

Zone Franche Urbaine (ZFU) :

D'après la loi du 4 février 1995, les zones franches urbaines sont des zones créées dans des quartiers de plus de 10 000 habitants particulièrement défavorisés au regard des critères pris en compte pour la détermination des zones de redynamisation urbaine. Cette délimitation prend en compte des espaces situés à proximité du quartier, si ceux-ci sont de nature à favoriser le développement d'ensemble dudit quartier.

Zone Urbaine Sensible (ZUS) :

Les zones urbaines sensibles (ZUS) ont été définies par la loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire. Elles constituent la cible prioritaire de la politique de la ville. Les ZUS sont caractérisées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. Le plus souvent, il s'agit des grands ensembles d'habitat collectif et social des années 1950 à 1970 où les habitants souffrent davantage de l'exclusion et du chômage que la moyenne des agglomérations concernées.

GLOSSAIRE

Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU) :

Les zones de redynamisation urbaine correspondent à celles des zones urbaines sensibles qui sont confrontées à des difficultés particulières, appréciées en fonction de leur situation dans l'agglomération, de leurs caractéristiques économiques et commerciales et d'un indice synthétique. Celui-ci est établi dans des conditions fixées par décret, en tenant compte du nombre d'habitants du quartier, du taux de chômage, de la proportion de jeunes de moins de vingt-cinq ans, de la proportion de jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et du potentiel fiscal des communes intéressées.

Zone d'Emploi (ZE) :

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique (COG).

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France.**

Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement
du Val-de-Marne.

Service de la Planification et de l'Aménagement Durable.

Pôle Systèmes d'Information Géographique et Valorisation.

12,14 Rue des Archives

94011 CRÉTEIL CEDEX

Tél : 01 49 80 26 54

Mail : spad.ut94.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr